

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

La semaine des 4 dimanches

- O. K. ! répond et signe la FTMH
- Non, dit l'OFIAMT au nom de Dieu

Oui, les nouvelles technologies et leurs investissements appellent un nouvel aménagement du temps de travail.

Oui, les dures conditions de concurrence commerciale sur le marché mondial imposent de faire preuve d'imagination.

C'est dans cette perspective et pour «apporter notre contribution au développement de l'industrie suisse des semi-conducteurs tout en sauvegardant au mieux les intérêts et la santé des travailleurs» que la FTMH a signé un accord avec ETA du groupe SMH qui ouvre, à Marin, la possibilité de travailler 24 heures sur 24 et sept jours sur 7.

Cet accord aménage le temps de travail en équipes autour de cinq horaires, par tranches de 8 heures, à partir de 6 h, 14 h, et 22 heures, variant de 40 à 30 heures hebdomadaires avec des suppléments de salaire de 15 à 25%.

Une nouveauté révolutionnaire en Suisse (banale en Asie...) est proposée pour des équipes travaillant le week-end: 30 heures sur 3 jours, soit le samedi-dimanche, avec le vendredi ou le lundi.

C'est la semaine des quatre dimanches laïcs en échange du dimanche biblique.

Cet «accord relatif à l'aménagement du temps de travail» a été soumis à l'examen des différentes sections de travailleurs syndiqués, occupés dans les usines du groupe ETA, c'est-à-dire à tous ceux et celles qui sont directement concernés.

Les travailleurs ont accepté cet accord à «une forte majorité», confirme le secrétariat central de la FTMH.

Dès lors que toutes les parties au contrat étaient favorables à ce projet d'avant-garde, qui porte la marque de Pierre Arnold, plus rien ne s'opposait à une demande de dérogation des dispositions en vigueur, auprès de l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, Division de la protection des travailleurs et du droit du travail).

La réponse vient comme un prototype de formule I renvoyé à 200 à l'heure contre un mur: «Non», car le dimanche est sacré «en respect du principe fondé sur des raisons religieuses».



météo

Nord des Alpes: le temps sera d'abord assez ensoleillé après la dissipation de quelques bancs de brouillard matinaux. La nébulosité augmentera l'après-midi depuis l'ouest et de faibles pluies débiteront en fin de journée sur le Jura.

Sud des Alpes: temps ensoleillé et doux avec quelques passages de nuages élevés.

Evolution probable: au nord des Alpes, nombreux bancs de brouillards ou de stratus ne se dissipant que partiellement.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page 35

Mercredi 26 novembre 1986
48e semaine, 330e jour
Fêtes à souhaiter: Delphine, Conrad, Kurt

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h 50	7 h 52
Coucher du soleil	16 h 47	16 h 47
Lever de la lune	1 h 08	2 h 21
Coucher de la lune	14 h 14	14 h 30
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,40 m	751,16 m
Lac de Neuchâtel	429,08 m	429,09 m

sommaire

Protection de la maternité
Le bébé des sénateurs

SUISSE Page 4

R

région
2e cahier

Elimination du bétail
neuchâtelois

Les prix cèdent
sous le poids

PAGE 19

O

opinion

Le dimanche à 1 contre 4...

La semaine des quatre dimanches existe: je l'ai rencontrée dans un accord signé entre ETA et la FTMH.

Berne n'en veut pas, au nom de la loi et du Bon Dieu!

Les nouvelles technologies appellent l'aménagement du temps de travail, car la loi en vigueur à 20 ans d'âge, passe pour un vieil Armagnac, mais pas pour se battre sur les marchés du monde.

L'industrie des semi-conducteurs engloutit des investissements considérables pour gerber des puces toujours plus savantes.

La Suisse n'a pas les ressources humaines et financières pour mener un combat à armes égales avec les «majors» d'Amérique et du Japon de l'électronique.

Mais elle peut offrir plus et mieux: des puces sur mesure accouchées en un temps record.

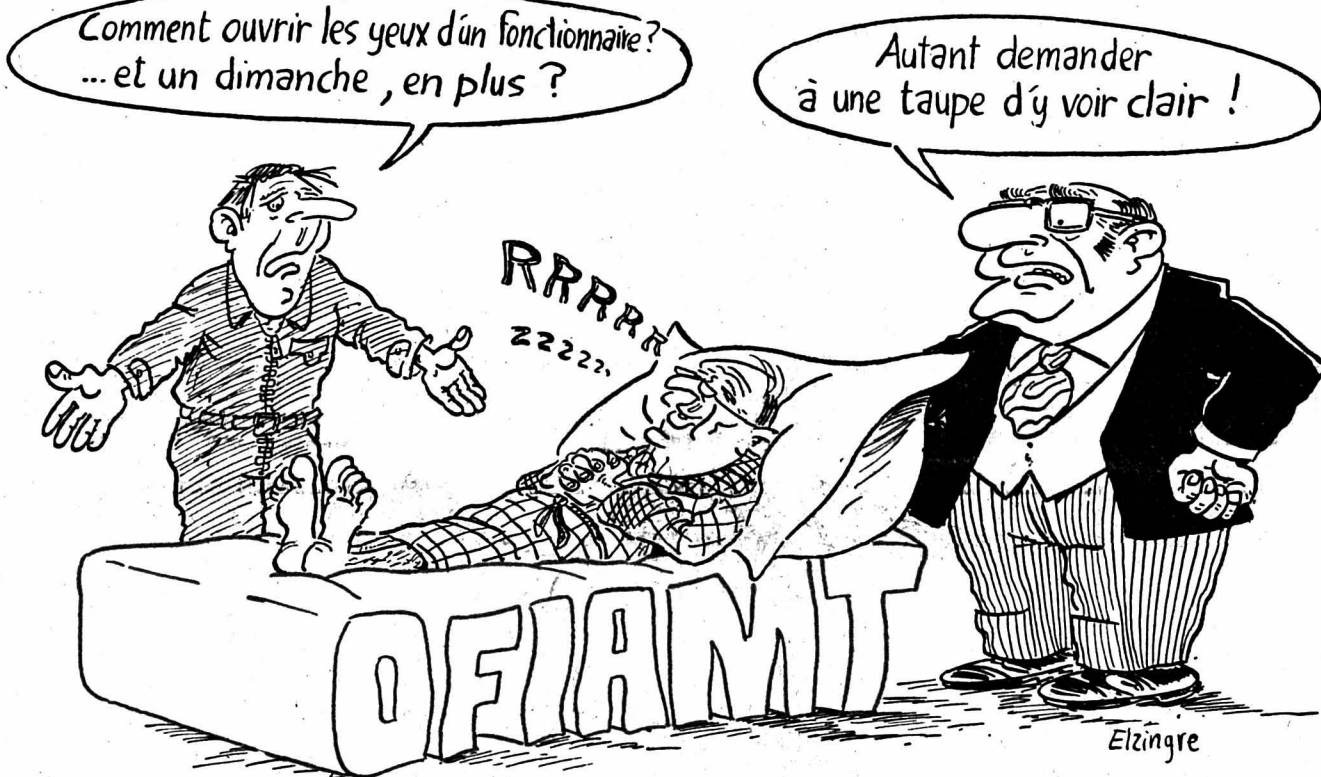
C'est le créneau industriel et commercial choisi à Neuchâtel où la Suisse joue son avenir micro-électronique.

Les partenaires de cette aventure pour demain se sont mis autour de la table. Ils ont négocié. Employeurs et syndicat ont signé un accord historique qui fait des histoires à Berne.

Il porte sur l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes, au soleil et sous la lune et tous les jours que Dieu fait, y compris celui qui lui est réservé.

La loi et la Bible sous le bras, l'OFIAMT dit non. En face il y a les carnets de commandes et les fiches de paye.

Page 2 Gil BAILLOD



C'est le fond de la réponse de l'administration fédérale, face à l'avenir technologique de la Suisse et contre l'avis personnel de tous les intéressés. Mais, là aussi, la réponse de l'OFIAMT est claire: «La loi fédérale sur le travail attribue au repos dominical une valeur en soi qui est indépendante de l'appréciation individuelle des travailleurs».

- par Gil BAILLOD -

La loi, c'est la loi. Sur le fond, l'OFIAMT a raison et répond dans le cadre légal en vigueur. Les dérogations à la loi ne relèvent pas du libre arbitre des fonctionnaires.

Alors, il faudra changer la loi, car non seulement elle ne protège plus les travailleurs, mais elle menace l'emploi dans les secteurs de pointe des industries qui doivent se battre, selon les normes internationales et non selon celles, introverties, de la Suisse, pays d'essence libérale de plus en plus étatisé.

La loi sur le travail date du 23 mars 1964, elle est entrée en vigueur le 1er février 1966. C'est une loi pensée et rédigée par d'éminents experts, certes, mais issus des grandes années de crise des années vingt et trente d'avant-guerre. Ils ont réfléchi et légiféré dans l'esprit de leur temps, d'où cette protection linéaire et non pas spécifique des travailleurs.

Dans ces dispositions générales, que l'OFIAMT doit faire respecter, l'article 41, 2e alinéa, OLT 1, précise que sur les cinquante-deux jours de repos accordés

aux travailleurs, vingt-six au moins doivent tomber sur un dimanche. Le projet ETA-FTMH n'en prévoit aucun!

L'OFIAMT reconnaît les «avantages indéniables que le nouvel horaire apporterait aux travailleurs», pour autant ils ne sont pas déterminants s'agissant des dérogations possibles.

Toutefois, l'OFIAMT est disposé à envisager une solution minimale, soit un horaire qui abaisserait jusqu'à treize le nombre des dimanches de repos. A remarquer que l'OLT 1 contient déjà une telle limite.

Autre point capital, la notion de «travailleurs» n'est pas la même pour la FTMH et pour l'OFIAMT. Par «travailleur», le syndicat considère indistinctement hommes et femmes. L'emploi de personnel féminin le dimanche est examiné avec réserve, compte tenu du fait qu'un recours est pendant auprès du Département fédéral de l'économie publique.

Subsiste tout de même l'argument central de l'intérêt et de la protection du dimanche au sens biblique, avancé par l'OFIAMT. Cela pourrait faire le sujet d'un bon sermon dans nos églises vides!

Voici la prose fédérale: «En règle générale, ainsi que dans la loi sur le travail, le dimanche reste le jour de repos par excellence, et il revêt une signification particulière. Il en va moins, en l'occurrence, de la protection physique du travailleur que du respect du principe d'un dimanche considéré comme jour de repos général, principe fondé sur des raisons

religieuses, mais aussi sociales et de protection de la famille».

Avec un divorce sur trois mariages, parlons-en de la «protection de la famille», surtout des femmes délaissées, mères de plusieurs enfants avec une maigre pension qu'elles obtiennent à force de se battre.

La solution du week-end où subsiste toujours un matin ou un après-midi de libre est envisagée comme une bonne solution qui permet à ces mères célibataires ou divorcées d'être à la maison en semaine.

Ce sont les premières à qui on entend refuser cet aménagement de leur temps de travail, «sauf si l'environnement familial le permet». Alors, quand on évoque «la protection de la famille», en Suisse, il faut commencer par enlever le masque de l'hypocrisie.

Page 4

BONNET
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE



Av. Léopold-Robert 109

Tél. 039 23 21 21

Malgré ses prêts à l'Afrique du Sud Impossible de se passer de l'UBS

Le Bureau international du travail (BIT), avec siège à Genève, a cherché à se séparer de sa banque, l'Union de Banques Suisses (UBS), qui entretiendrait avec l'Afrique du Sud des relations d'affaires beaucoup trop chaleureuses. Mais dans un rapport publié discrètement ce mois, le BIT avoue qu'il n'a trouvé aucun banquier acceptant de remplacer l'UBS. A-t-il vraiment cherché? Quoi qu'il en soit, l'UBS restera sa banque favorite. (brri/mj)

Page 2

SPORT Hockey sur glace à Porrentruy HCC: l'histoire se répète



Le derby romand du championnat suisse de hockey sur glace de LNB a tourné à l'avantage du HC Ajoie, pourtant encore mené à l'issue du deuxième tiers. Tout comme la semaine passée à Bâle, l'ultime période aura donc été fatale à une équipe chaux-de-fonnière qui s'est bien battue, à l'image de Laurent Stehlin (Photo archives Schneider)

• Lire le commentaire de nos envoyés spéciaux en page 18

MONDE

E

entre autres

Amitié positive

Visite de M. Gorbatchev à l'Inde.

Le voyage a, sans doute, pour principal dessein de témoigner qu'entre La Nouvelle-Delhi et Moscou l'amitié reste indéfectible. Passent les années, passent les hommes et les femmes, elle demeure!

Cette liaison privilégiée, même si elle n'a rien de dangereuse, a cependant toujours eu le don d'irriter Washington.

Les Américains eussent voulu que tout le subcontinent sud-est asiatique tombât tout naturellement dans leur giron comme une pomme dans le tablier d'une fermière. S'estimant héritiers moraux des biens abandonnés par le Royaume-Uni, ils se voyaient conseiller de ci, de là, intervenant par ci, par là, à l'exemple de ce qu'ils font à l'égard des Etats latino-américains.

Fâcheusement pour eux, les Etats-Unis avaient mésestimé l'orgueil indien et jaugé trop bas sa puissance intellectuelle, politique et militaire.

La Nouvelle-Delhi, sûre d'elle-même, s'est farouchement tenue à égale distance des deux super-puissances et s'enorgueillit, à juste titre, d'être l'une des forces motrices du non-alignement.

Ce neutralisme, raffermi par la menace - supposée ou réelle - que la Chine constitue sur l'Inde, a, depuis des décennies, été la clef de voûte de l'équilibre politique mondial.

En dépit des guerres sectorielles qui ont ensanglanté le monde, on peut donc le considérer comme positif puisqu'il a contribué à empêcher tout embrasement général.

Cependant à chaque séjour d'une personnalité soviétique dans la vaste Péninsule ou de «vacances» moscovites d'un leader de La Nouvelle-Delhi au Kremlin, on constate l'éclosion d'informations qui, plus ou moins subtilement, mettent en doute la volonté de l'Inde de rester attachée au système démocratique, de résister à l'influence de Moscou.

En parallèle, on voit fleurir les nouvelles qui empirent ou grossissent les émeutes et les affrontements qui, dans un énorme Etat composite, sont quasi fatals et ne portent généralement pas à conséquence.

Cette année, étant donné que le périple de M. Gorbatchev coïncide avec des essais de fusées soviétiques dans le Pacifique, on peut logiquement s'attendre à la multiplication des craintes dans les médias américains.

Il importe d'être plus circonspect que jamais en l'occurrence. D'autant plus que pour faire oublier ses faux pas au Proche-Orient et redorer de crédibilité ses éperons, M. Reagan sera tenté de détourner l'attention publique sur un autre front.

Willy BRANDT

● CHAMBÉRY. - La Cour d'appel de Chambéry, a condamné Radio-Tholon à 5000 FF d'amende et à la confiscation de son matériel. La radio s'est toutefois pourvue en cassation, ce qui suspend l'exécution du jugement.

Universités et lycées français La grève menace de s'étendre

Le mouvement de protestation des étudiants français contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur du gouvernement de M. Jacques Chirac s'est étendu mardi aux lycées, inquiets de voir introduire une double sélection, par le niveau de connaissances et par l'argent, à l'entrée des universités.

La grève des cours touchait, mardi matin, une trentaine d'universités sur un total de 72 (11 sur 13 à Paris) et une quarantaine de lycées, essentiellement de la région parisienne. Elle menaçait de s'étendre encore davantage en province, tandis que des réunions de coordination étaient prévues tout au long de la journée.

Suivant un mot d'ordre lancé samedi par le principal syndicat étudiant, l'UNEF-ID (dont la direction compte des socialistes et des trotskystes), lycéens, étudiants, enseignants et présidents d'université se mobilisent contre le projet que le ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, doit présenter jeudi à l'Assemblée nationale.

Ce jour-là, étudiants et lycéens ont décidé d'organiser une grande manifestation à Paris, soutenue par de nombreux défilés en province. (ats, afp)

M. Mikhaïl Gorbatchev à La Nouvelle-Delhi M. Gandhi prône le non-alignement

Le premier ministre indien Rajiv Gandhi a épousé les thèses du Kremlin en matière de désarmement nucléaire et rendu les Etats-Unis responsables du «blocage» actuel dans ce domaine, lors d'un dîner offert mardi soir en l'honneur du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, arrivé en milieu de journée à La Nouvelle-Delhi pour une visite officielle de quatre jours, son premier déplacement en Asie.

M. Gandhi s'est en revanche montré réservé quant aux propositions soviétiques pour la mise en place d'un système de sécurité collective en Asie. Selon lui, les principes du non-alignement offrent déjà «un cadre intellectuel et politique pour un nouveau modèle de relations internationales», objectif qui peut être atteint en progressant «pas à pas».

MM. Gandhi et Gorbatchev ont eu dans l'après-midi quatre heures d'entretiens, dont plus de trois heures en tête-à-tête, essentiellement consacrés à la situation internationale. «Nous avons mérité notre dîner», a lancé M. Gorbatchev, cité par un porte-parole indien, à l'issue de ces premières discussions, qui reprendront aujourd'hui.

La coopération militaire soviéto-indienne, brièvement évoquée, fera l'objet d'un entretien jeudi entre le ministre indien de la Défense, M. Arun Singh, et le chef d'état-major soviétique, le maréchal Sergueï Akhromeyev, a-t-on indiqué de même source.

Dans son toast, le premier ministre indien n'a d'ailleurs pas manqué de rendre hommage à l'URSS pour son «soutien constant aux efforts de l'Inde tendant à renforcer son indépendance et à préserver ses intérêts nationaux».

«Notre amitié n'est dirigée contre personne», a-t-il souligné, en réaffirmant la validité du traité d'amitié qui unit les deux pays depuis quinze ans. Ce document «demeure une source de force pour nos pays respectifs et son importance s'est accrue dans la situation mondiale actuelle et compte tenu des récents événements dans notre partie du monde», a-t-il déclaré.

En même temps, sans nommer aucune

grande puissance et dans une allusion voilée au Pakistan et à l'Afghanistan, M. Gandhi a dénoncé «ceux qui visent à

Faste et débauche de sécurité

M. Gorbatchev et son épouse Raissa avaient été accueillis à La Nouvelle-Delhi avec faste et dans une débauche de mesures de sécurité. Plus de 400.000 personnes - selon la police - rameutées dans toute l'Inde du nord par la puissante machine du parti au pouvoir, le Congrès, et dont beaucoup étaient il est vrai attirées par la promesse de quelques roupies, d'un repas et d'un séjour dans la capitale, étaient venues à bord de 8000 camions et autocars. Ils se sont groupés le long des 20 km qui séparent l'aéroport du centre de la ville, aux côtés des enfants des écoles qui avaient eu un jour de vacances pour l'occasion.

Le long cortège de limousines blindées soviétiques avait parcouru la longue ave-

étendre leur présence par des alliances, des bases, des livraisons d'armes ou d'autres arrangements».

«L'aggravation de la menace à notre sécurité, a-t-il dit, nous oblige à affecter nos faibles ressources à la défense au détriment du développement».

M. Gandhi a également exprimé son inquiétude devant la transformation de l'océan Indien en «théâtre de conflit».

nue du Rajpath qui mène au palais présidentiel de Rashtrapati Bahwan, entre les imposants palais de pierre ocre rouge bâtis par les architectes de l'ancien empire britannique. Les lanciers enturbannés montés sur chameaux ont formé une garde d'honneur.

Dans l'après-midi, alors que le leader soviétique avait son premier tête-à-tête avec le premier ministre indien, Raissa Gorbatcheva, accompagnée de Sonia Gandhi, visitait le musée national et ses richesses archéologiques. Le visage de Raissa est maintenant familier aux Indiens. Il orne depuis deux jours toute la ville, en même temps que ceux de «Mikhaïl» et «Rajiv». (ats, afp)

● WASHINGTON. - Deux associations américaines de défense des consommateurs, le Centre pour la science dans l'intérêt public (CSPI) et le Conseil national sur l'alcoolisme, ont déclaré que de nombreuses marques de vins et d'alcool vendues aux Etats-Unis étaient contaminées par l'urethane, une substance chimique cancérigène.

● ROME. - Un camionneur a été tué, près de Molfetta (Pouilles, sud du pays) et de nombreux actes de vandalisme commis dans toute l'Italie, lors d'incidents liés à une grève des camionneurs italiens qui dure depuis deux jours.

● MANILLE. - Le gouvernement philippin et les négociateurs mandatés par la guérilla communiste pourraient parvenir dès mercredi à un accord de cessez-le-feu, d'importants progrès ayant été faits mardi, a indiqué le négociateur gouvernemental, M. Ramon Mitra.

● MANAMA. - Une plate-forme pétrolière offshore appartenant aux Emirats Arabes Unis (EAU) a été touchée dans les eaux du Golfe par trois missiles qui ont déclenché un incendie. Cinq personnes - deux Français, deux Pakistanais et un Indien - ont été tués et 20 autres blessés.

Malgré ses prêts à l'Afrique du Sud

Impossible de se passer de l'UBS

Page 1

Gouvernements, employeurs et travailleurs qui ont participé la semaine dernière à Genève au Conseil d'administration du BIT n'en reviennent pas: le groupe d'experts chargé de trouver un remplaçant à l'UBS a baissé les bras. Son rapport constate «avec regret qu'aucune des quinze banques consultées à Genève n'a jugé possible de répondre positivement à ses offres».

Trois grandes banques suisses et douze banques étrangères ont refusé en bloc de prendre la place de la première banque suisse. Alors? Solidarité entre les banques? Distorsion de la concurrence bancaire? Ou hypocrisie du BIT pris, d'un côté, entre ses beaux principes qui condamnent le racisme et, de l'autre, ses besoins concrets de disposer des services efficaces d'une grande banque helvétique.

UN BON CLIENT

Les représentants africains au BIT affirment que la concurrence entre les banques ne fonctionne plus. Ils critiquent «le cartel de banques» qui refusent manifestement de dénoncer une des leurs qui a rendu de bons et loyaux services tant au BIT depuis bientôt 40 ans qu'à l'Afrique du Sud.

L'UBS maintient une succursale dans l'enceinte du BIT et y assure même une permanence durant la Conférence internationale du travail qui a lieu chaque année en juin au Palais des Nations de Genève.

Le BIT est un bon client de l'UBS puisqu'il assure environ 100.000 versements par an, soit une moyenne de 8000 par mois et 400 par jour, représentant un chiffre d'affaires annuel de près de 400 millions de francs.

DOUBLE-JEU DU BIT?

L'attitude du BIT lui-même n'est pas aussi claire qu'elle ne paraît à première vue. Le BIT, à Genève, c'est l'organe administratif, l'énorme bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT), composée de gouvernements, d'associations d'employeurs et d'employés. C'est l'OIT qui voulait se séparer de l'UBS; son bureau, le BIT, devait lui obéir. Certains prétendent qu'il a traîné les pieds.

Vue l'énorme masse de versements, on se demande si les banques étrangères approchées auraient été techniquement capables de maîtriser la situation. En demandant à l'éventuel remplaçant de l'UBS de fournir des services et prestations semblables à ceux de la première banque suisse, on limitait durement les chances d'une réponse positive.

Le BIT n'a pas suivi la voie du Conseil oecuménique des églises (COE) qui, en 1981, a réparti ses services bancaires entre les différentes banques internationales qui n'ont plus d'engagements en Afrique du Sud. Il est vrai que la Bankers Trust et la Chemical Bank, deux banques américaines qui se sont désengagées en Afrique du Sud et travaillent aujourd'hui avec le COE, ont décliné l'invitation du Bureau international du travail. Mais l'American Express et les banques scandinaves, qui répondraient aussi aux nouveaux critères «racialement purs» du BIT, n'ont pas été approchées. On se demande pourquoi?

CHOIX CONTESTÉ

Le choix des banques qui ont reçu des offres du BIT est contesté. Au moins six d'entre elles seraient fortement engagées en Afrique du Sud. C'est notamment le cas des trois banques suisses invitées à remplacer l'UBS. Si cette dernière participe à des prêts internationaux de 1,110 milliard de dollars à l'Afrique du Sud, la Société de Banque Suisse (SBS) est partie prenante à des consortiums qui ont prêté 1,038 milliard de dollars au pays de l'apartheid. Le montant correspondant est de 813 millions de dollars pour le Crédit suisse et de 777 millions pour la Banque populaire. Ce sont généralement des groupes de banques qui prêtent de

l'argent à l'Afrique du Sud; la participation des banques suisses à ces prêts communs n'est pas connue.

ETRANGE CONCURRENCE BANCAIRE

Le BIT, avec ses 2500 employés à Genève, requiert un service bancaire «grand public», mais aussi les qualités d'une banque d'affaires. Il est donc curieux que plusieurs banques approchées justifient leur réponse négative en soulignant leur incapacité à offrir un service «grand public». Certaines d'entre elles offrent justement ce genre de prestations en ville de Genève. Etrange aussi que le BIT accepte cet argument sans broncher.

UNE EXPLICATION

La Lloyds International a refusé de remplacer l'UBS. Cette banque entretient pourtant déjà deux filiales au siège européen de l'ONU à Genève. L'excuse de la Lloyds pour ne pas entrer en matière: elle éprouverait des difficultés à trouver le personnel expérimenté nécessaire.

Armes US pour l'Iran Le scandale se corse

Le président Reagan a annoncé hier la démission de son conseiller pour les Affaires de sécurité nationale, le vice-amiral John Poindexter, et son ministre de la Justice a révélé qu'une importante somme provenant de ventes d'armes à l'Iran avait été transférée à «des forces» en Amérique centrale, probablement les rebelles anti-sandinistes.

Interrogé sur d'éventuelles poursuites judiciaires contre M. North, M. Meese a répondu: «Nous examinons actuellement les aspects légaux de cette affaire afin de déterminer si des activités criminelles en font partie».

M. Meese a ajouté que le secrétaire d'Etat George Shultz, qui avait publiquement exprimé son hostilité à la vente d'armes secrètes à l'Iran et dont un adjoint avait vivement attaqué le CNS lundi, conserverait toute la confiance de M. Reagan. (ats, afp)

Elections autrichiennes Résultats officiels

Le dépouillement des voix par correspondance a légèrement modifié les résultats publiés dimanche soir des élections législatives en Autriche, faisant passer un siège parlementaire des «Verts» au Parti populiste conservateur (OeVP).

Les résultats officiels publiés mardi par le ministère de l'Intérieur sont les suivants:

Parti socialiste (SPOe)	80 sièges (- 10)
Parti populiste conservateur (OeVP)	77 sièges (- 4)
Parti libéral (FPÖe)	18 sièges (+ 6)
Verts	8 sièges (+ 8)

(ats, afp)

D'autres observateurs rappellent les relations privilégiées qui lient l'UBS et le BIT depuis 1948. En 1971, la première banque suisse accorde à l'organisation mondiale du travail un crédit sans garantie de 15 millions de francs suisses. Lorsque les Etats-Unis sortent du BIT en 1979, 1980 et 1981, ce crédit est abondamment utilisé.

On ne rompt pas avec une banque qui a activement aidé l'organisation, abandonnée temporairement par les Etats-Unis, à traverser un gouffre financier. Même si cette banque vend, comme la filiale de l'UBS au siège du BIT, des «Krügerands» sud africains (pièces d'or) à sa clientèle internationale.

LES 15 BANQUES APPROCHÉES

Société de Banque Suisse SBS, Crédit Suisse, Banque Populaire Suisse BPS, Algemene Bank Nederland, Bankers Trust Co, Barclays Bank, Chase Manhattan Bank, Chemical Bank, Citibank, Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Deutsche Bank, First National Bank of Chicago, Lloyds Bank, Royal Bank of Canada. (BRRI, M. J.)

opinion

Page 1

Le dimanche à 1 contre 4...

Il y a cette offre: la semaine de 30 heures groupées en trois jours de 10 heures comprenant le week-end plus le vendredi ou le lundi et basta! Et pour les équipes en semaine de 5 jours l'horaire modulé en 40 heures et 32 heures et demie.

L'OFIAMT se cabre parce que «dans la loi sur le travail, le dimanche reste le jour de repos par excellence et il revêt une signification particulière». Et l'OFIAMT de préciser ceci: «Il en va moins, en l'occurrence, de la protection physique du travailleur que du respect du prin-

cipe d'un dimanche considéré comme jour de repos général, principe fondé sur des raisons religieuses, mais aussi sociales et de protection de la famille.»

Les bancs d'églises ressemblent aux tribunes des stades un dimanche de pluie, on n'en remplira pas les usines pour autant!

L'OFIAMT fait un petit pas en direction de ce projet d'aménagement du temps de travail, mais conclut par la négative «d'un point de vue uniquement juridique».

Quand se décidera-t-on, à Berne, à apprécier la situation d'un point de vue économique en considérant les travailleurs comme des adultes libres d'améliorer leur condition en aménageant leur temps de travail?

Berne le fera quand il y a aura plus d'industriels et de commerçants que de juristes dans l'administration.

Ce sera pour la semaine des quatre jeudis... Gil BAILLOD

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
 LA CHAUX-DE-FONDS
Léopa-Robert 57
039/23 41 42

Cherchons à louer
appartement ou maison
 de 4 à 5 pièces
 à La Chaux-de-Fonds, quartier hôpital si possible, pour le 1er avril 1987 ou date à convenir.
 ☎ 032/22 22 20 heures des repas

innovation armourins printemps

Chaux-de-Fonds
 St-Imier
 Le Locle



Valable jusqu'à samedi

Ovomaltine 1 kg seulement **990**

Pralinés Femina 500 g seulement **1545**

Lait pasteurisé 1 l seulement **145**

Gamay « Côteaux de Genève » Servigny 85 70 cl seulement au lieu de **695** 7.95

Raisin blanc d'Espagne Vente au détail - service personnalisé le kg seulement **260**

Steak de bœuf à la minute 100 g seulement **295**

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

DEMANDES D'EMPLOI

CUISINIER
 avec expérience, cherche place dans hôpital, home pour personnes âgées, institutions ou foyers divers.
 Veuillez faire offre à: Walther Christian, Eclair 8b, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 68 24.

JEUNE HOMME
 métreur tous corps d'états, titulaire du BTS mètre-étude de prix du bâtiment, cherche place, bureau d'étude ou entreprise.
 ☎ 0033/81 37 95 01.

ÉLECTRICIEN-MÉCANICIEN
 cherche poste à responsabilité.
 Ecrire à case postale 811, 2301 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME
 bonne culture générale, CFC bijoutier, cherche pour changement de situation, emploi dans le domaine commercial afin d'acquérir d'autres connaissances. Etudie toutes propositions.
 Ecrire sous chiffre GF 29108 au bureau de L'Impartial.

CONTRÔLEUR TECHNIQUE
 CFC de mécanique, connaissance du cadran, cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions.
 Ecrire sous chiffre TZ 29308 au bureau de L'Impartial.

SECRÉTAIRE BILINGUE
 français-allemand, cherche travail à mi-temps, de préférence le matin.
 Ecrire sous chiffre FD 28953 au bureau de L'Impartial.

JEUNE FEMME
 garderait enfants les après-midi
 Ecrire sous chiffre OG 28955 au bureau de L'Impartial.

MERCREDI BON

1.-
 valable le 26.11.86
CAFÉ BOLIVAR EXTRA sous vide
 250 g
 Seulement 5.10
 au lieu de 6.10

Un bon par personne et par achat

JEUDI BON

1.-
 Valable le 27.11.86
MARRONNETTES SUCHARD
 2x95 g
 Seulement 2.95
 au lieu de 3.95

Un bon par personne et par achat

VENDREDI BON

1.-
 Valable le 28.11.86
BEURRE FLORALP
 200 g
 Seulement 2.55
 au lieu de 3.55

Un bon par personne et par achat

SAMEDI BON

1.-
 Valable le 29.11.86
TRESSE AU BEURRE
 dès 500 g

Un bon par personne et par achat

A vendre CHIOTS
 Braques de Weimard, tatoués, vaccinés.
 Tél. 0033/81 55 73 31 Besançon

A louer pour la Saint-Nicolas et Noël ânes blancs
 (si désiré, le Père-Noël)
 ☎ 039/37 14 36

Je cherche à La Chaux-de-Fonds local avec vitrine
 ☎ 039/23 37 65.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout !

Transport tout confort! avec un permis pour voiture...

Les 4x4 GM/ISUZU

Comme ci ou comme ça.

Les 4x4 GM/ISUZU existent en véhicules utilitaires pour le transport tout confort de personnes et de marchandises. Ou par exemple comme tout terrain au vrai sens du terme, avec le Trooper.
 Que vous désiriez emmener toute la famille ou vous faire simplement le plaisir d'un essai routier. Les 4x4 GM/ISUZU vous attendent chez nous.

Maurice Bonny
 Garage et Carrosserie du Collège
La Chaux-de-Fonds

Le service de vente est à votre disposition tous les samedis jusqu'à 17 heures

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

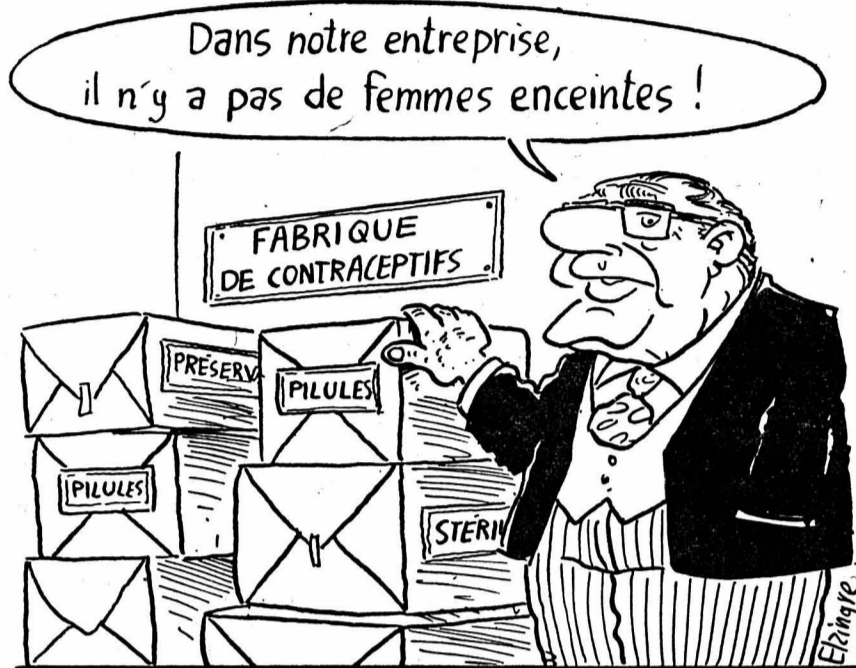
Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

SUISSE

Protection de la maternité Le bébé des sénateurs

Les femmes enceintes payées comme les militaires. C'est une des propositions de la commission du Conseil des Etats chargée de la révision de la loi sur l'assurance-maladie et maternité. Les indemnités aux femmes enceintes seraient versées durant 16 semaines par l'allocation pour perte de gains (APG), comme pour les miliciens. Les femmes de l'Union syndicale suisse applaudissent au bébé du Conseil des Etats, une fois n'est pas coutume.



«Tenez bon, vous êtes sur la bonne voie», même si c'est un minimum, ont dit hier les responsables de la commission féminine de l'USS à l'adresse des conseillers aux Etats qui devront discuter de la réforme de la LAMA au mois de décembre. Les femmes attendent depuis 1945 un règlement satisfaisant de la protection de la maternité, a rappelé hier Rita Gassmann, présidente des femmes syndicales. Le 2 décembre 1984, l'initiative pour une protection efficace de la maternité était repoussée par 84,2 pour cent des électeurs, notamment en raison du fameux congé parental, jugé trop lourd pour l'économie.

Mais les adversaires de l'initiative avaient promis de revoir la protection de la maternité dans la révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMA). Il s'agit principalement du problème de la protection contre les licenciements durant la grossesse, que le Conseil fédéral propose d'étendre à toute la durée de la grossesse et 16 semaines après la naissance (actuellement huit semaines avant et huit semaines après) et des indemnités pour perte de salaire.

UNE MATERNITÉ DE MILICE

Concernant les indemnités journalières, précisément, que le Conseil national a rayées de ses préoccupations, le Conseil des Etats, à la dernière minute, semble avoir trouvé une solution. Le droit à l'indemnité journalière, en cas de congé

maternité, serait réglé par des dispositions supplémentaires de la loi sur les allocations pour pertes de gains. Le même système, en quelque sorte, que pour les indemnités lors de cours de répétition. «Un système qui nous plaît parce qu'il a fait ses preuves avec les hommes», se félicite Ruth Dreyfuss, secrétaire de l'USS.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Les 16 semaines de congé-maternité (dont huit après la naissance au moins) seraient indemnisées donc selon les normes APG, soit 75 pour cent du salaire assuré AVS. En gros, une indemnité journalière variant entre 35 et 105 francs par jour. Une femme sans activité professionnelle recevrait donc elle aussi une indemnité de 112 jours à 35 francs, soit 3920 francs.

ÉGALITÉ POUR LES ENTREPRISES

Autre avantage, selon les femmes syndicalistes, le «Fonds maternité» étant financé par une cotisation supplémentaire de 0,4 pour cent du salaire, divisée entre employeurs et employés. Cela représente une charge égale pour toutes les entreprises. Celles qui emploient le plus de main-d'œuvre féminine ne seront pas désavantagées.

Petit inconvénient dû au principe de la solidarité: les femmes qui actuellement touchent de leur employeur plus de 4200 francs par mois en cas de congé-maternité, pourraient perdre une partie de leur indemnité.

DEUX PAQUETS

Cela dit, les femmes syndicalistes redoutent tout de même que le Conseil des Etats suive le National et ne fasse qu'un seul paquet de la loi sur l'assurance-maladie et maternité. En effet,

certaines dispositions de l'assurance-maladie pourraient être fortement contestées en raison notamment de l'augmentation des primes. Elles ne veulent pas que l'assurance-maternité capote sous le coup d'un référendum.

La commission féminine de l'USS demande aussi au Conseil des Etats de tenir bon face au National en ce qui concerne la protection contre les licenciements. Le National n'entend protéger les femmes contre un licenciement durant les 9 mois de leur grossesse que si elles font recours dans un délai de 15 jours. Le Conseil fédéral proposait, lui, une protection systématique.

Y. P.

Situation actuelle

● **Indemnité journalière:** La loi sur le travail et le code des obligations obligent l'employeur à verser le salaire à son employée durant huit semaines après l'accouchement, au minimum. En cas de conclusion d'une assurance pour pertes de gains, l'employée peut toucher 60 pour cent de son salaire durant 16 semaines. Les conventions collectives vont parfois plus loin. La Convention horlogère, qui va le plus loin, prévoit un congé-grossesse de un à six mois, suivant les années de service. Les cantons de Neuchâtel et du Jura offrent un congé-maternité de 4 mois à leurs fonctionnaires.

● **Protection contre les licenciements:** Huit semaines avant et huit semaines après l'accouchement, selon le CO. La Convention horlogère protège 24 semaines avant l'accouchement.

Campagne pour la paix 20.000 francs pour trois projets de recherche

Une campagne pour la paix, menée depuis mars 1986 par la Fédération suisse des femmes protestantes (FSFP) et les Femmes pour la paix de Suisse (FP), a permis de récolter environ 40.000 francs. Cinq cents personnes ont versé un impôt volontaire à un fonds pour la paix. Le comité de surveillance du fonds, auquel appartient notamment la conseillère aux Etats Genevoise Monique Bauer-Lagier, a attribué 20.000 francs à trois projets de recherche pour la paix, ont annoncé lundi à Berne des membres de la FSFP et des FP.

Une recherche sur la perception de l'ennemi potentiel en Suisse, un projet de brochure de vulgarisation sur la course aux armements, ainsi qu'une brochure d'éducation à la paix destinée aux ensei-

Commandant de corps Edwin Stettler Dernière ligne droite

Dernière ligne droite pour le commandant de corps Edwin Stettler, qui remettra son commandement à la fin de l'année. Mardi, à la place d'armes de Bière, le commandant du premier corps d'armée a pris congé de son état-major, en présence du chef du Département militaire fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, des autorités cantonales et des commandants des grandes unités. Il sera remplacé dès le 1er janvier par le commandant de la division mécanisée 4, Jean-Rodolphe Christen.

Dans son discours d'adieu, le commandant de corps a rendu hommage aux troupes qu'il a commandées. A l'heure du bilan, il a souligné les tâches qui ont été les siennes durant huit ans, en particulier le devoir de fixer les grands axes de l'instruction

des cadres et des troupes. Membre de la commission de Défense nationale, il s'est efforcé d'y représenter au mieux la francophonie.

Fort de son expérience, il s'est également penché sur l'avenir de l'armée suisse. «Il faut avoir le courage, à l'heure actuelle, de choisir les armes modernes qui correspondent le mieux à notre système de milice, afin que l'armée puisse démentir le slogan selon lequel elle ne doit pas être une armée de grande puissance en format de poche», a-t-il souligné.

Né en 1925, Edwin Stettler a exercé la fonction de chef d'état-major d'armée, puis il a commandé la première division mécanisée, avant de succéder en 1979 au commandant Olivier Pittet à la tête du premier corps d'armée. (ats)

Revenus des cantons en 1985

Importantes disparités

En 1985, les revenus des cantons se sont inscrits dans un climat conjoncturel particulièrement favorable, et la progression du produit national brut en termes réels a atteint 4,0% (2,6% en 1984 et 1,1% en 1983), résultat jamais égalé depuis 1980, a souligné l'Office fédéral de la statistique (OFS) en publiant hier ces données. Pour ce qui concerne le revenu par habitant, des disparités intercantionales importantes subsistent.

Avec un taux d'inflation à peine supérieur à celui de 1984, l'accélération de la croissance s'est aussi reflétée dans les valeurs nominales. Le revenu national ainsi calculé s'est accru de 6,7%, contre 5,7% en 1984. D'un canton à l'autre, la tendance à une moindre différenciation s'est confirmée et la variation par rapport à la moyenne suisse s'est réduite, Zoug avec 10,2% et Obwald avec 4,9% représentant les taux extrêmes. Ce phé-

nomène s'accorde avec la thèse selon laquelle les disparités de revenu entre régions tendent à se réduire en période de croissance économique.

L'observation des cantons à taux de variation élevés en 1985 rappelle le rôle important exercé par les revenus de l'entreprise et de la propriété, en particulier dans les cas de Zoug (10,2%) et Glaris (7,7%). Une nette amélioration peut également être notée dans les cantons à tradition industrielle comme Soleure (7,9%) et Neuchâtel (7,4%). Fribourg (7,8%) et le Tessin (8,0%) confirment leur progression. Vaud et Genève (6,9%) sont proches de la moyenne suisse de 6,7%, alors que le Jura (6,0%) et surtout le Valais (5,7%) marquent le pas pour ce qui concerne la Suisse romande.

Les disparités intercantionales quant au revenu par habitant «ne sont pas négligeables», relève l'OFS, même si plus des deux tiers des cantons se situent dans une fourchette de plus ou moins 20% par rapport à la moyenne suisse. Le classement par canton n'a pas subi de modification majeure, avec Zoug en tête (50.384 francs ou 160,1 d'indice - indice suisse = 100), suivi par Bâle-Ville (46.245 ou 147,1) et Genève (39.552 ou 125,8).

Tous les autres cantons romands sont en-dessous de la moyenne suisse: Vaud prend le 7e rang (31.130 ou 99,0), Neuchâtel le 14e (27.160 ou 86,4), Fribourg le 17e (26.795 ou 85,2). Avec la lanterne rouge Obwald (23.849 ou 75,9%), le Valais (24.405 ou 77,6) et le Jura (24.253 ou 77,1) ferment la marche. (ats)

gnants et aux parents, bénéficieront du soutien financier du fonds pour la paix.

Dans l'immédiat, la FSFP (200.000 membres) et les FP (2000) demandent à la Confédération la création d'un centre d'information et de coordination des recherches sur la paix, ainsi que le prévoit un postulat adopté en octobre 1983 par le Conseil national. Dans une lettre adressée au président de la Confédération, la FSFP et les FP ont prié M. Alphons Egli de les renseigner sur l'état des travaux de réalisation du postulat.

A moyen terme, les deux organisations demandent la création d'un institut indépendant de recherches pour la paix chargé d'étudier des problèmes spécifiques à la Suisse. Les thèmes proposés ont trait au rôle de la Suisse dans les conflits internationaux, aussi bien qu'au respect des droits de l'homme et à l'éducation à la paix en Suisse. (ats)

Loterie romande Télécash

Tirage du mardi 25 novembre 1986:

Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):

02 - 07 - 11 - 20 - 24.

Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mercredi 26 novembre 1986. (comm)

EN QUELQUES LIGNES

● La Suisse a perdu son doyen. Fritz Bösch, qui avait fêté son 109e anniversaire en février est en effet décédé à l'Hôpital cantonal de Fribourg. Il y avait été conduit le 6 novembre, souffrant d'un blocage des reins.

● Six blessés de guerre afghans arriveront dimanche prochain en Thurgovie où ils seront hospitalisés dans les deux établissements cantonaux pour y être soignés. Ils quitteront la Suisse à l'issue de leur traitement, a précisé mardi le gouvernement thurgovien. Le comité de patronage de l'«Association pour un Afghanistan libre» a organisé le transport et l'accueil des six blessés. D'autres blessés devraient arriver en Suisse en décembre et en janvier, et seront répartis entre Saint-Gall, Zurich et Schaffhouse.

PUBLICITÉ

Okay BPS:
le compte privé
BPS «Jeunesse», avec.



Le compte privé
BPS «Jeunesse» pour toujours
disposer librement de son argent
avec la carte ec-Bancomat.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Pour vous, nous faisons plus.

La semaine des 4 dimanches

Page 1

Quelles sont les raisons qui militent en faveur d'un essai-test, à Marin, qui pourrait nourrir une réflexion à plus long terme, valable pour toute la Suisse et son avenir, sur l'aménagement du temps de travail, ouvrant sur une révision de la loi?

L'industrie des semi-conducteurs est soumise à une pression incroyable du double point de vue technologique et des prix. Au fur et à mesure que les performances explosent à la hausse, les prix s'effondrent.

Depuis 1970, en 16 ans, la capacité des puces est passée de 128 bits («binary units») à plus de 1 million de bits. Parallèlement, les prix ont chuté d'une manière vertigineuse. Un «mémoire» de 256 K valait 200 dollars en 1982 et... 4 dollars en 1986. Pour amortir des installations très coûteuses, il faut donc produire vite et fort.

Dans cette course-suicide, les grandes

sociétés américaines et japonaises se livrent une lutte sans merci malgré un accord sur les prix.

A Marin, le groupe SMH suit une autre politique, car il n'est pas question de rivaliser avec les «majors» qui comptent en milliards, là où nous comptons en millions.

Marin offre un service en plus du produit. On y a spécialisé la production de «circuits sur mesure».

La durée normale de conception et de mise en production d'un circuit est de l'ordre de trois mois. Avec un horaire continu à trois équipes, on peut ramener ce précieux délai à un mois. Cela permet une attaque très souple du marché. On bat la concurrence sur le double terrain du «sur mesure» et des délais. C'est une approche offensive à la mesure de nos moyens.

Mais la loi interdit, par exemple, à une jeune femme ingénieur de venir travailler après 22 heures, il lui est même interdit de seulement pénétrer dans l'usine.

A ces considérations stratégiques et commerciales s'ajoutent toutes les autres, d'ordre technologique.

A titre d'exemple, les fours fonctionnent à 1000 degrés et la production des semi-conducteurs impose des tolérances de plus ou moins un demi-degré. Si on abaisse la température, les 30 tubes de quartz cristallisent et ils sont perdus à valeur de 2000 francs le tube. On les maintient donc en fonctionnement durant le week-end, sans être en service.

De même, les appareils à aligner les plaquettes de silicium, pour positionner les géométries des composants, travaillent au micron avec repérage laser et exposition à la lumière ultra-violet. Là aussi, pas question d'attendre, car la ligne est longue à stabiliser.

Ce sont des machines qui valent environ un million de francs l'unité.

Une ligne de production de circuits intégrés coûte 100 millions de francs.

Au vu des investissements, peut-on «perdre» la moitié de la capacité de production en temps?

A Marin, la SMH, prévoit un investissement de 225 millions jusqu'en 1992 pour gagner deux microns dans la géométrie de ses circuits et s'ouvrir à la technologie de la géométrie à un micron.

Actuellement, la production de Marin s'élève à environ un million de puces par semaine, dans une échelle de prix variant de 15 centimes à 30 francs la puce, ce qui dit l'étendue de l'offre. Les puces les plus sophistiquées sont destinées aux télécommunications et à la reconnaissance de la voix...

La Suisse joue à Marin ses cartes pour l'avenir. Sans être trop frileuse, elle peut y expérimenter de nouvelles conditions dans l'aménagement du temps de travail.

C'est un formidable enjeu en même temps qu'une révolution douce et percutante.

Gil BAILLOD

● Lire également en page 8 le texte complet de l'accord signé entre ETA-Marin et le syndicat FTMH.



LES GRANDS CRUS
de Bouchard P. & F.
au Château de Beaune
Ginestet, à Bordeaux
Chapoutier,
à Tain-l'Hermitage
Cave vinicole, à
Eguisheim (Alsace)

sont des exclusivités

Hertig Vins SA

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 47 26

Boulangerie-Pâtisserie

«Mistral»

Pierre-André Boillat
Daniel-JeanRichard 22

Spécialités
zwieback Maison
gâteaux à la crème du Jura

☎ 039/23 09 66

Pour tous vos cadeaux
une seule adresse

Kaufmann



Marché 8
☎ 039/23 10 56

**Spécialiste
en liste
de mariage**

Pfeiffer SA

Fabrique de linges
8753 Mollis - ☎ 039/34 11 64

Représentant: Joël Geiser

Case postale 554
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 54 34.

Boucherie Nouvelle

**Pierre-André
Lambercier**

Jardinière 89
☎ 039/23 30 16

Toujours bien assorti en
viande de première qualité

**Auberge
des Rochettes**

Franco Fontebasso

Route du Valanvrôn
2309 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 12

Spécialités de saison

**Salle de musique
de La Chaux-de-Fonds**
Samedi 29 novembre 1986
à 20 h 15



**62e concert
de gala**

de la

Musique militaire Les Armes-Réunies



sous la direction de
M. Charles Frison
Professeur

avec le précieux concours de
M. Yves Senn
Ténor

et de
M. Charles Ossola
Professeur

Prix des places (taxes comprises):
Fr. 12.— Apprentis/étudiants: Fr. 6.— Vestiaire: Fr. 1.—

Location dès le mardi 25 novembre à la Tabatière du Théâtre et le jour du concert à la caisse.
☎ (039) 23 94 44.

Le miracle économique



LA NOUVELLE PEUGEOT 309
à partir de Fr. 15 490.—

ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT *Voitures des Automobiles*

Ferblanterie

**Schaub &
Mühlemann SA**

Installations
sanitaires

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73

**GIGON PIERRE
GIGON**

Bijouterie-Orfèvrerie
Horlogerie
2300 La Chaux-de-Fonds
28, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 24 36



Coiffure

Emilio

Dames et
messieurs,
avec ou sans
rendez-vous

Maîtrise fédérale
Vendredi et samedi non-stop
E. Frattini, Léopold-Robert 110,
☎ 039/23 84 55, La Chaux-de-Fonds

Reymond

**La librairie où l'on
bouquine à son aise**

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 33,
☎ 039/23 82 82

Le Locle
Daniel-JeanRichard 13,
☎ 039/31 33 22

Droz & Cie SA

C'est toujours le rendez-vous des
bons vins

et leur magasin en ville

**Les Caves
de Verdeaux**

Daniel-JeanRichard 29
☎ 039/23 16 46

GRUNDER

Boucherie-Charcuterie

Neuve 2
☎ 039/28 35 40

Paix 81
☎ 039/23 17 41

Viandes de premier choix
Service à domicile

**Hochreutiner
& Robert SA**

☎ 039/23 10 74
Métaux précieux, 40, rue de la Serre,
La Chaux-de-Fonds

Traitement des déchets de
métaux précieux
Limaille, tournures, balayures
d'ateliers, vieux creusets,
scories, etc.
Achat de vieux bijoux.

Pour vos décorations florales en
tous genres

Laurence - Fleurs



**Laurence
Perret**

Rue Numa-Droz 90,
2300
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 18 03

Menuiserie
A. STUDER

Ébénisterie *Vitrierie*

Paro 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 33 73

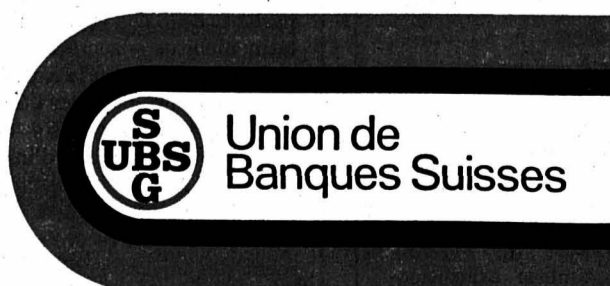
JEANMAIRE SA

Transports, déménagements inter-
nationaux-Suisse étranger

Garde-meubles
Location de container

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 33

UBS
pour beaucoup
depuis longtemps
la première banque



La Chaux-de-Fonds
50, av. Léopold-Robert

Le Locle
2, rue Henry-Grandjean

Les Ponts-de-Martel
17, rue de l'Industrie

MAGAZINE

vie pratique

philatélie par Marcel Gerber

Nouveaux timbres-poste liechtensteinois Anges et écorces d'arbre



C'est avec plaisir que l'on constate que le directeur de l'Office de création des timbres a réussi à motiver Ludwig Schnüriger à créer les timbres-poste liechtensteinois de l'émission de Noël 1986. Cette série de trois timbres-poste, émise le 9 décembre, démontre d'une manière évidente, à un grand public, les capacités artistiques et créatives de l'abbé Schnüriger. Les archanges Michel (timbre de 35 cts), Gabriel (50 cts) et Raphael (timbre de 90 cts) sont représentés. Ludwig Schnüriger a mis sur papier trois créations impressionnantes et qui resteront gravées dans la mémoire; elles réjouiront surtout les nombreux collectionneurs qui se concentrent sur les motifs religieux. Les trois messages du ciel ressortent particulièrement bien sur ce format en hauteur et grâce aux cinq et six couleurs resplendissantes utilisées par la Maison Hélio Courvoisier SA, Atelier du timbre, à La Chaux-de-Fonds. Par ces créations dans le domaine des timbres, l'abbé Schnüriger s'est fait connaître dans le monde

de la philatélie en tant qu'artiste, et suscitera sans aucun doute un vif intérêt aux alentours.

Un thème de timbres aussi original et sympathique qu'actuel, orne la deuxième série de timbres-poste du 9 décembre 1986. Il s'agit de l'écorce d'arbre dont l'importance vitale pour les arbres n'est plus à démontrer.

Cette série «écorces d'arbre» comprend trois timbres, que l'artiste liechtensteinois de renom Louis Jäger - un grand ami de la nature - a créés d'une manière fascinante. Les reproductions exactes des écorces sont à chaque fois accompagnées d'un représentant type des arbres correspondants, ce qui en augmente la clarté. Le timbre de 25 cts est un sapin commun avec petit morceau de son écorce, le timbre de 90 cts, qui est identique, représente un épicéa, et celui de Fr. 1.50 un chêne fier. L'héliogravure en cinq couleurs utilisée par Courvoisier SA, Atelier du timbre, à La Chaux-de-Fonds, met ces petits chefs-d'œuvre de petits formats à leur juste valeur.

troc de truc

Regarde-moi et je te dirai qui tu es...

La manière de se vêtir, de se tenir en société, de marcher, de s'exprimer peut dévoiler parfois le caractère de l'homme ou de la femme.

Il en va de même du choix des lunettes...

Il y a une vingtaine d'années environ, elles étaient uniformes: verres ronds, cerclés de métal. Les porteurs de lunettes n'étaient guère avantagés: avoir une mauvaise vue impliquait pour la femme notamment l'obligation de s'enlaidir, de déformer son visage.

Aujourd'hui, la lunette est devenue un atout supplémentaire pour rehausser la beauté et on connaît même certaines personnes qui en portent uniquement pour le plaisir ou pour souligner leur personnalité. Il n'est qu'à voir le succès des modèles utilisés pour se protéger du soleil.

Comment choisir parmi l'éventail toujours plus large présenté dans les magasins spécialisés?

Selon son goût, certes, mais surtout selon la forme de son visage et sa façon de vivre.

Ainsi, «Silhouette», dans sa collection automne-hiver 1986, a pensé à satisfaire femmes et hommes, enfants, adolescents, de tous les types.

- Matière plastique ultra-légère, lignes fines, formes harmonieuses pour les visages tendres et doux;

- Monture de forme ovale avec une note colorée et un motif émailé sur les branches pour les femmes modernes et sportives;

- Monture étroite, branches très, très larges pour les femmes actives;

- Montre-bijou étroite avec des applications de laque pour l'élégante;

- Monture forme aviateur avec double arceau pour les hommes jeunes et modernes;

- Ultra-légère, dans les tons classiques ou bordaux et bleu, les lunettes soulignées d'un trait de métal ont la faveur des hommes sportifs et actifs. Armène

énergie solaire

Une association romande est née

Récemment s'est constituée à Yverdon l'Association romande des professionnels de l'énergie solaire. Une trentaine de personnes ont participé à sa création, provenant des nombreux secteurs d'activité concernés: entreprises de construction métallique, entreprises électriques, architectes, ingénieurs, installateurs, chercheurs universitaires, etc.

Les objectifs de l'association seront en priorité de favoriser le développement des applications de l'énergie solaire et d'améliorer la qualification des professionnels de ce secteur.

Panacée pour les uns, utopie pour les autres, l'énergie solaire joue actuellement déjà un rôle majeur dans notre bilan énergétique, bien que ses apports ne soient le plus souvent pas comptabilisés.

Le marché du solaire est à terme important; des entreprises, des bureaux d'ingénieurs et des architectes de Suisse romande y travaillent depuis plusieurs années déjà. La nouvelle association romande souhaite être un outil permettant à la fois de développer ce marché et d'aider les professionnels à y répondre avec compétence et succès.

● Association romande des professionnels de l'énergie solaire (ASR) 2205 Montezillon



Pose de capteurs solaires sur la nouvelle halle omnisports de la Maladière à Neuchâtel. Les panneaux solaires sont destinés à préparer l'eau chaude sanitaire pour les douches des sportifs.

les recettes de la semaine

Daube de la ménagère

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes): 1 belle pièce de bœuf de 800 gr., 800 gr. d'oignons, 400 gr. de carottes, 40 gr. de beurre, 40 gr. d'huile, 250 gr. de vin blanc sec, sel et poivre.

Ficelez la viande. Coupez les carottes en rondelles, après les avoir lavées. Lavez également les oignons, et émiettez-les. Mettez la viande et les légumes dans une poêle de terre cuite (ou dans une cocotte-minute).

Faites rissoler un petit peu l'ensemble avec du vin blanc. Quand celui-ci sera évaporé, arrosez d'eau la viande et assaisonnez au sel et au poivre. Recouvrez la poêle et faites cuire à feu doux pendant 3 h environ (40 mn dans la cocotte-minute) en retournant la viande de temps en temps (dans la cocotte-minute, on n'a pas besoin de remuer). A la fin de la cuisson, déliez la viande, et coupez-la en tranches, disposez-la sur un plat et versez, au-dessus, les légumes passés au tamis. Une bonne purée de pommes de terre constitue la garniture idéale pour ce plat.

Filet de bœuf au citron

INGRÉDIENTS (pour 4 personnes): 600 gr. de filet de bœuf, 20 gr. de persil, quelques feuilles de basilic, 2 citrons, 2 poivrons, 2 tomates mûres, 2 oignons, 1 verre de cognac, huile, sel et poivre.

Coupez la viande en morceaux réguliers et faites-la mariner avec le poivre, 4 cuillerées d'huile et le jus d'un citron et demi, pendant une heure environ, dans un récipient découvert. Rôtissez les poivrons, pelez-les, enlevez les graines et divisez-les en 4, pelez les tomates et divisez-les également en 4. Coupez les oignons en tranches fines et hachez le persil. Dans une poêle de terre cuite, mettez la viande, les oignons, les tomates et les poivrons. Garnissez avec les feuilles de basilic, et le jus dans lequel vous aurez fait mariner la viande, ajoutez le cognac, et mettez au four chaud pendant une vingtaine de minutes. Au moment de servir, saupoudrez le tout de persil.

Luxembourg: série Caritas 1986



Le 8 décembre 1986, l'Administration des postes et Télécommunications du Grand-Duché de Luxembourg mettra en vente la série des timbres Caritas 1986, inaugurant un nouveau cycle de vignettes dédiées aux «livres d'heures» conservés à la Bibliothèque Nationale de Luxembourg.

Parmi les dix-neuf peintures à pleine page et vingt initiales historiées, cinq illustrations ont été retenues pour figurer sur les timbres Caritas 1986, à savoir:

6 F + 1 F, Annonciation;
10 F + 1 F, Annonce aux Bergers;
12 F + 2 F, Adoration des Rois mages

20 F + 8 F, Fuite en Egypte

Ces timbres-poste ont été exécutés par les soins de la Maison Courvoisier SA, Atelier du timbre à La Chaux-de-Fonds.

s'est tenu à Paris du 6 au 11 novembre, le «Grand Prix de l'Art philatélique européen 1986», offert par le Président de la République Française, a été attribué à l'Entreprise des PTT suisses pour les deux timbres-poste Europe CEPT de cette année sur le thème «Protection de la nature et de l'environnement». Ces timbres (air et eau/sol et végétation) sortis des presses de l'imprimerie des timbres-poste, sont l'œuvre du célèbre peintre Hans Erni et ont été gravés sur acier par Karl Bickel de Walenstadt.

Calendrier des expositions-bourses

7 décembre: Couvet (Pavillon scolaire), Exposition-bourse de 10-12 et 13.30-17 h (Société philatélique du Val-de-Travers)

7 décembre: Yverdon (Foyer du Casino), Journée du timbre: exposition-bourse de 9-12 et 14-17 h (Société philatélique)

santé

Les horaires de sommeil changent habituellement avec l'âge. La difficulté de s'endormir conduit souvent les personnes âgées à devenir de grandes consommatrices de somnifères. Pas toujours anodines, ces thérapeutiques sont même contre-indiquées dans certains troubles du sommeil, comme la difficulté à respirer.

Le vieillissement physiologique s'accompagne d'une modification du rythme veille-sommeil. Avec l'âge, le sommeil devient plus instable. La nuit est entrecoupée d'éveil et de sommeil léger. La période où l'on rêve nommée sommeil rapide n'est plus aussi réparatrice. Ces différents changements sont plus ou moins bien supportés, les moments de réveil étant souvent source d'angoisse.

Dans les insomnies, dites primaires, la personne âgée se plaint de s'endormir difficilement, de mal dormir et de se réveiller souvent. C'est pour pallier ces troubles subjectifs, qu'elle réclame des hypnotiques, parfois justifiés.

Mais certaines insomnies sont déclenchées par des états pathologiques. Que l'on résolve le problème, et le sommeil revient. C'est le cas notam-

Sommeil et vieillesse

ment d'une mauvaise hygiène de vie, d'une pathologie psychiatrique, d'une envie d'uriner fréquemment la nuit ou d'affections douloureuses.

Les mouvements périodiques des jambes (impatiences) très fréquents après 60 ans, sont à l'origine de réveils très courts. Les somnifères ne servent à rien. Aucune des autres thérapeutiques proposées n'a fait la preuve de son efficacité.

Chez les hommes ayant tendance à l'obésité et à la somnolence diurne, surviennent des pauses respiratoires plus ou moins longues, appelées apnée du sommeil. La plupart des hypnotiques étant dépresseurs respiratoires, leur emploi se révèle dangereux dans ce cas.

Le traitement des troubles du sommeil n'est donc pas si simple chez la personne âgée. Avant de prescrire des somnifères, le médecin devra recommander une bonne hygiène de vie: pas de repas trop lourds le soir, activité (physique et intellectuelle) suffisante pendant la journée. Et si rien n'y fait, il vaut mieux se coucher tard après avoir pris un bain tiède ou une tisane.

La prescription d'un hypnotique ne devrait jamais être continue. Celui-ci

devrait seulement aider à passer une période de mauvais sommeil, due par exemple à des soucis, ou à un changement du cadre de vie entraînant souvent des perturbations chez la personne âgée.

En plus de l'accoutumance, c'est bien sûr à cause des effets secondaires néfastes, que le médecin essaie de limiter la consommation des somnifères.

Certains, comme les barbituriques, sont responsables de confusion et de désorientation. Leur prise peut aussi interférer avec d'autres médicaments, comme les anticoagulants, ce qui peut être dangereux.

Les plus utilisés sont les benzo-diazépines. Leur toxicité est moindre. Mais, comme pour tous les médicaments chez la personne âgée, leur élimination est plus lente. Quand la patiente prend son cachet le soir, elle peut ne pas avoir encore éliminé celui de la veille. Elle risque donc, dans la nuit ou le lendemain, de ne jamais retrouver un état de veille vraiment normal. Les complications les plus fréquentes des hypnotiques sont les chutes, souvent graves chez la personne âgée. (ap)

Les diabétiques vivent aujourd'hui plus longtemps

L'espérance de vie des diabétiques est, aujourd'hui, sensiblement plus élevée que celle des personnes qui souffraient de cette maladie du métabolisme au début du siècle.

INSUFFISANCE HORMONALE

Le diabète sucré - les spécialistes parlent de «Diabetes mellitus» (du latin, mellitus = sucré comme du miel) - est dû, comme on le sait, à l'incapacité de certaines cellules du pancréas - les îlots de Langerhans - de sécréter une quantité suffisante d'insuline, hormone qui fait baisser le taux de sucre dans le sang. Cependant, les diabétiques qui doivent recevoir quotidiennement des injections d'insuline ne forment qu'une minorité; 80 % d'entre eux peuvent aujourd'hui être traités au

moyen d'autres médicaments administrés sous forme de comprimés.

Si les diabétiques vivent aujourd'hui en moyenne plus longtemps qu'au début du siècle, cela tient certainement en partie au fait qu'à l'époque on n'avait aucun traitement.

DES ANNÉES EN PLUS

Les statistiques, dans toute leur rigueur, traduisent clairement les années ainsi gagnées par les diabétiques: au début du siècle, un diabétique pouvait escompter une survie d'environ cinq ans seulement après la découverte de sa maladie; ce chiffre est aujourd'hui quatre fois plus élevé, soit une survie d'environ vingt ans. Si le diabète est diagnostiqué avant l'âge de soixante ans, la survie est tout de

même encore supérieure à dix ans. L'espérance de vie moyenne du diabétique est ainsi comparable à celle de l'ensemble de la population.

Dans certaines régions des pays industrialisés - par exemple dans l'Etat de l'Iowa aux Etats-Unis - on en est même déjà arrivé au fait que les diabétiques vivent aujourd'hui un peu plus longtemps que les bien-portants. La raison en est très simple: ils consomment une alimentation pauvre en sucres, ne boivent pas ou presque pas d'alcool et se soumettent régulièrement à des examens médicaux, ce qui permet un dépistage et un traitement précoce de maladies graves telles que le cancer et les affections cardio-vasculaires. C'est la preuve éclatante que l'homme a les moyens de vivre plus longtemps en adoptant un mode de vie plus sain. (sp-ds)

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite
**appartement
 2 pièces**
 pour personnes du
 3e âge
 Quartier Tourq de l'Est,
 loyer Fr. 252.- sans
 charges
 ☎ 039/28 25 57

A vendre à La Chaux-de-Fonds
 vaste et luxueux
**appartement
 de 6 pièces**
 comprenant 2 salles d'eau, chemi-
 née de salon, cuisine nouvellement
 agencée, balcon, cave, place
 de parc etc.
 Entièrement refait dans immeuble
 remis à neuf.
 Fr. 385 000.-
 Adresser offres sous chiffres
 L 28-560570 Publicitas,
 2001 Neuchâtel.

A vendre au centre de La Chaux-
 de-Fonds
**immeuble partiellement
 rénové**
 avec chauffage central, production
 d'eau chaude, installations sanitaires
 complètes.
 1 x 3 pièces, 1 x 4 pièces, 1 x 4 1/2
 pièces déjà rénové, volume pour 2
 appartements duplex dans les combles.
 Prix Fr. 350 000.-. En face 3 grands
 garages avec possibilité de construire
 dessus. Fr. 95 000.-.
 Ecrire sous chiffres G 28- 560366 à
 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

À VENDRE
 À LA CHAUX-DE-FONDS
 dans différents quartiers de la ville
**plusieurs
 appartements**
 de construction récente ou
 neuve, de deux à huit pièces, et
 dont les prix varient de
 Fr. 95 000.- à Fr. 450 000.-
 Financement assuré.
 Ces appartements sont en
 parfait état d'entretien, et
 certains possèdent des
 cheminées de salon.
 Demandez notre liste spéciale
 «appartements en copropriété».
GÉRANCE CHARLES BERSET
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

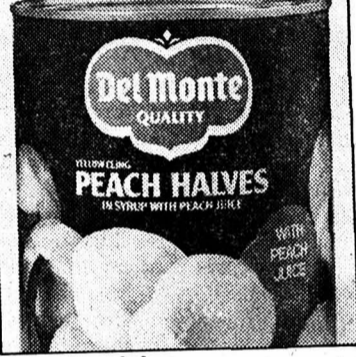
**A vendre
 à La Chaux-de-Fonds
 beau studio (30 m²)**
 Avec Fr. 6 000.- de fonds
 propres, votre mensualité
 ne s'élèvera qu'à Fr. 350.-,
 toutes charges comprises.
**Votre mensualité
 s'abaissera au fil des ans.**
 Bureau de vente:
 ☎ 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence cantonale: rue des Moulins 51,
 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
 Direction générale: 44, av. du Général-Guisan,
 CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

**Endives
 importées**
 Offre spéciale du 26.11 au 29.11

 Sachet de 500 g
110

(100 g = -22)
**Toutes les pêches, les
 macédoines de fruits,
 les poires, les ananas
 et abricots
 en boîtes
 de 820-850 g
 -.60 de moins**

Multipack du 26.11 au 27.12

**Exemple: pêches
 825 g (Eg. = 510 g)
 210 150**

Eg. (100 g = -29,4)
 Dès l'achat de 2 boîtes au choix

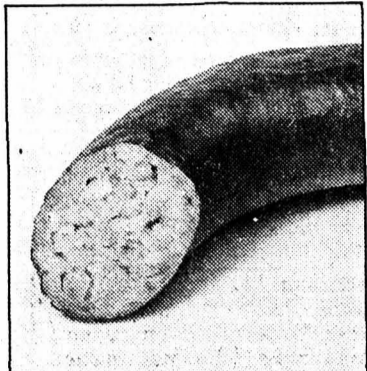
**Gerbera
 avec rameaux
 de feuillage 380**
 Bouquet de 5 fleurs

MIGROS



**Saucisson
 neuchâtelois**

Offre spéciale du 26.11 au 2.12

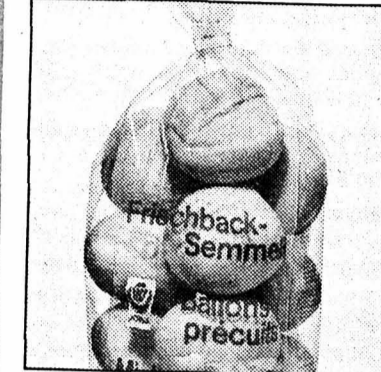


230 g
3.- 230

(100 g = 1.-)

**Tous les
 petits pains
 précuits
 -.40 de moins**

Offre spéciale du 26.11 au 29.11

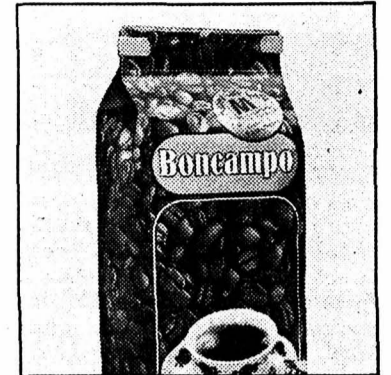


Exemple: ballons
 10 pièces
 400 g
210 170

(100 g = -42,5)

**Café de fête
 et Boncampo
 250 g -.50 de moins
 500 g 1.- de moins**

Offre spéciale du 26.11 au 2.12

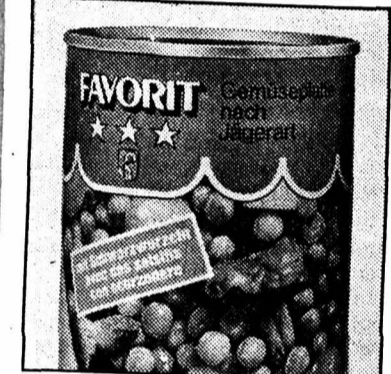


Exemple: Boncampo
 (en grains)
 250 g
310 260
 (100g=1.04)

En grains ou
 moulu et emballé sous vide

**Jardinière de
 légumes et légumes
 à la mode chasseur
 Favorit
 en boîtes de 425 g
 -.60 de moins**

Multipack du 26.11 au 27.12



Exemple: Légumes à la mode
 chasseur
 425 g
 (Eg. = 260 g)
280 220

(100 g = -84,6)
 Dès l'achat de 2 boîtes au choix

Autres offres spéciales

Offre spéciale du 26.11 au 29.11

Cake Sacher
 250 g ~~3.-~~ **240**
 (100 g = -96)

Offre spéciale du 26.11 au 9.12

**Aproz Citron, Grapefruit
 et Orange
 en bouteilles de 1 litre
 -.25 de moins**

Exemple: Citron
 1 litre ~~75.-~~ **50**
 (+ dépôt)

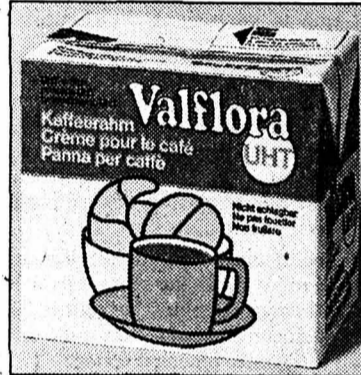
Offre spéciale du 26.11 au 2.12

**Epinards en branches
 surgelés**

500 g ~~2.50~~ **2.-**
 (100 g = -40)

Crème à café UHT
 1/4 litre -.30 de moins
 1/2 litre -.60 de moins

Offre spéciale du 26.11 au 2.12



Exemple:
 1/2 litre
3.- 240

(l dl = -48)

(26.11 - 9.12)
Surprise Migros no 48
Mélange spécial pour fondue
 Mélange râpé de différents
 fromages de qualité.
 Le sachet de 600 g
1140 8.- (100 g = 1.33,3)
 Le sachet de 400 g
760 550 (100 g = 1.37,5)
MIGROS

«A louer Bois-Noir 39-41
 tout de suite ou pour date
 à convenir
**studio
 non meublé**
 loyer mensuel, charges
 comprises Fr. 283.-
 ☎ 039/26 06 64

La Neuveville, à vendre ou à échanger
 contre maison locative
 Dans une petite ville romantique au bord
 du lac de Bière, nous vendons
maison familiale de 3 1/2 pièces
 (maison d'angle) construction originale
 sur 3 étages, située en un endroit très
 tranquille de la vieille ville.
 Prix de vente: Fr. 540 000.-
 Chiffres 80-43619 à ASSA Annonces
 Suisses SA, 2501 Bienne

À VENDRE
**petit immeuble
 locatif**
 dans village du Jura neuchâtelois
 Ecrire sous chiffre 87-165 à ASSA,
 Annonces Suisses SA, 2, faubourg du
 Lac, 2001 Neuchâtel.

**A louer à La Chaux-de-Fonds
 centre ville**
**local commercial
 + industriel**
 surface 250 m², équipé,
 libre tout de suite
 ☎ 039/23 21 21 (interne 50)

**A louer à Renan
 appartements de 3 1/2 pièces**
 situation tranquille, Fr. 580.-
 + charges Fr. 80.-
 ☎ 061/99 50 40

A vendre à Cortébert/BE
 15 minutes avec la voiture de Bière
 grands
locaux de fabrication
 sur 3 étages, éventuellement par étage,
 3 100 m² de terrain, prix de vente après visite
 et selon entente. ☎ 061/99 50 40
**On cherche à louer à La Chaux-
 de-Fonds, pour tout de suite ou
 à convenir**
**appartement
 de 4 1/2 - 5 pièces**
 mi-confort, si possible avec jardin.
 Faire offre sous chiffre MF 29056 au
 bureau de L'Impartial.

**A remettre à l'ouest de Neu-
 châtel**
Hôtel-Restaurant
 Ecrire sous chiffre 87-180 à
 ASSA Annonces Suisses SA,
 fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

**A vendre à La Chaux-de-Fonds
 rue du Progrès 123 le dernier**
**appartement
 de 3 1/2 pièces**
 L'immeuble et le logement sont
 entièrement rénovés et nouvelle-
 ment équipés. Fr. 165 000.-
 Kaifi SA, Peseux
 ☎ 038/31 55 15

ECONOMIE

Accord relatif à l'aménagement du temps de travail signé entre ETA-Marin et le syndicat FTMH

Cet accord sur l'aménagement du temps de travail a été soumis aux différentes sections de travailleurs syndiqués occupés dans les entreprises du groupe ETA. Les travailleurs (hommes et femmes) ont accepté cet accord à une forte majorité. Forte de ce préavis positif de sa base, la FTMH souhaite que l'OFIAMT donne l'autorisation requise par ETA pour mettre en application ce projet.

Nous en publions ici la version intégrale en contractant les dispositions portant sur les indemnités et l'horaire dans un même paragraphe. (G.Bd)

PRÉAMBULE

Cet accord s'inscrit dans le cadre des dispositions relatives à l'aménagement du temps de travail prévues dans la Convention collective de l'Industrie horlogère du 1er juin 1986.

Il a pour but d'instituer une collaboration permanente entre ETA et la FTMH afin que le développement des horaires particuliers puisse s'effectuer dans des conditions acceptables par l'entreprise et par les travailleurs.

La réglementation des équipes déjà introduite par ETA constitue la situation actuelle. Elle est applicable à tous les centres de production où le travail en équipes est actuellement institué.

Toute modification à ce règlement sera préalablement discutée avec la FTMH, à l'exception des dispositions prévues dans le présent accord.

Les recherches de solutions nouvelles s'inspireront des buts et des principes écrits dans le présent accord. Les parties conviennent que lesdites solutions pourront être délimitées dans les lieux et dans le temps. Elles conviennent que, à la demande de l'une ou de l'autre, elles procèdent en commun à l'étude de solutions nouvelles.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Dans les ateliers où le travail en équipes est déjà institué, ETA peut continuer à verser des indemnités en espèces pour compenser les inconvénients du travail en équipes. Les suppléments de salaire mensuel versés sont les suivants:

a) travail en équipe de jour, avec alternance matin et après-midi, 15% et 35 heures hebdomadaires;

b) travail en équipe du matin, sans alternance entre matin et après-midi, 0% et 40 heures;

c) travail en équipe de l'après-midi, sans alternance entre matin et après-midi, 20% et 32 h ½;

d) travail continu du lundi au vendredi, en équipes alternantes, 20% et 32 h ½;

e) travail en équipes uniquement la nuit, 25% et 30 heures.

Les suppléments de salaire mensuel s'entendent comme supplément à verser sur le salaire de base, mais au maximum sur le dernier salaire moyen horloger, peu importe la moyenne mensuelle des équipes effectuées.

Ces suppléments seront également pris en compte dans le calcul du 13e salaire, pour le salaire versé en cas d'incapacité de travail due à la maladie, l'accident ou l'accouchement, ainsi que pour les jours fériés.

2. Soucieuse de réaliser les objectifs définis dans la convention collective en matière d'aménagement du temps de travail, ETA portera la priorité vers une réduction de la durée du travail plutôt que le versement d'indemnités en espèces.

3. Conscientes des difficultés qui pourraient être engendrées par le passage d'un système à l'autre, les parties admettent la possibilité d'envisager des solutions mixtes ou parallèles qui constitueraient des étapes en vue de réaliser l'objectif décrit dans l'art. 2.

4. Des solutions selon l'art. 2 doivent être appliquées dans les secteurs où le travail est nouvellement introduit, la FTMH se déclare prête à examiner une solution différente en cas d'échec.

Dans les centres de production où le travail en équipes est déjà introduit, des solutions selon art. 2 et 3 doivent également être envisagées.

5. Pour les travailleurs en équipes dont la rémunération correspond à un horaire à temps complet, il est interdit d'exercer une autre activité lucrative.

6. L'entreprise appliquera aussi le principe salaire égal pour un travail de valeur égale dans les ateliers où le personnel est occupé en équipes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

7. Pour tous les travailleurs en équipes l'horaire de travail s'entend pauses comprises et payées, étant entendu qu'il s'agit aussi bien de la pause «café» que de celle prévue par la loi sur le travail.

Quel que soit l'horaire de travail en équipes, la pause principale doit être dans tous les cas au minimum d'une demi-heure.

8. Par l'introduction du travail en équipes spécifiques du week-end et lors de superpositions d'équipes ainsi créées, l'entreprise offrira aux travailleurs en équipes de la semaine, à leur demande et dans la mesure des possibilités, un jour de congé non payé par semaine.

9. Dans la mesure où le programme de travail annuel prévoit des ponts avec fermeture de l'entreprise, le rattrapage (travail compensatoire) est réputé effectué pour les travailleurs travaillant en équipes.

Le détail des ponts est défini dans le programme annuel en fonction du temps de rattrapage prévu dans l'horaire journalier de base et par région.

10. L'horaire hebdomadaire de travail au sens de cet accord constitue un horaire hebdomadaire moyen. Il ne doit toutefois pas présenter de variations de plus de 10 heures par semaine entre les différentes équipes.

11. Pour les travailleurs occupés en travail de nuit ou du week-end, le salaire de base devra en principe être un salaire fixe. Dans le cas où un salaire comprendrait un système de prime (rendement, qualité, etc.) il tiendra compte des circonstances particulières dues à l'horaire. Les coefficients correctifs seront examinés avec la FTMH.

12. Sauf circonstances exceptionnelles, les travailleurs en équipe ne doivent pas effectuer d'heures supplémentaires.

13. Le transport des travailleurs occupés en dehors de la durée de fonctionnement des transports publics doit être organisé par l'entreprise.

Les travailleurs doivent avoir la possibilité de prendre un repas chaud pendant la pause principale. L'entreprise

met à disposition un local approprié et les installations permettant de réchauffer un repas.

L'entreprise veillera particulièrement à la formation des travailleurs dans des domaines de la sécurité et de la santé pour ceux qui travaillent en équipes.

14. L'entreprise veillera à ce que les travailleurs occupés en équipes puissent disposer d'une formation professionnelle continue ou complémentaire de manière compatible avec leurs horaires de travail.

15. Dans la mesure où cela est compatible avec les besoins de l'atelier, l'entreprise s'engage à octroyer les congés nécessaires aux activités syndicales et à celles découlant de l'exercice d'une fonction publique aux travailleurs occupés en équipes.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPES DE NUIT

16. Les travailleurs appelés à exercer régulièrement une activité selon un horaire par équipes de nuit, doivent présenter préalablement à l'entrée en service un certificat médical émanant du médecin-conseil et attestant qu'ils ne présentent aucune contre-indication pour le travail de nuit.

17. Les travailleurs occupés en équipe de nuit doivent être soumis à un contrôle médical annuel. Les frais occasionnés par ces visites sont pris en charge par l'entreprise.

18. Après 3 ans de service, les travailleurs seront réintégrés dans un travail de jour sur avis médical émanant du médecin-conseil.

19. En principe le médecin-conseil de l'entreprise sera un médecin du travail ou un médecin agréé par la Caisse Nationale.

20. Après 20 années de travail en équipes ou 55 ans d'âge, les travailleurs qui le demandent doivent être réintégrés dans un travail de jour.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE TRAVAIL EN ÉQUIPE DE WEEK-END

21. Les parties conviennent que les plans et les dispositions relatifs au travail du week-end constituent une solu-

tion de départ pouvant faire l'objet d'une nouvelle discussion à la lumière des expériences vécues après une période expérimentale.

22. Les équipes travaillant le week-end peuvent travailler sur 3 jours, soit vendredi-samedi-dimanche, soit samedi-dimanche et lundi. L'horaire hebdomadaire est de 30 heures réparties en 3 x 10 ou 2 x 11 + 8.

23. Lorsque l'horaire comprend 30 heures sur 3 jours, le salaire afférant au travail en équipes du week-end correspond à un salaire à temps complet pour un travail de même valeur.

24. Il est loisible à l'entreprise d'aménager des équipes en travail à temps partiel rémunérées par conséquent de manière partielle, dans la mesure où elles ne travailleraient pas sur trois jours mais uniquement le samedi et le dimanche.

25. Les travailleurs occupés dans les équipes spécifiques du week-end ne doivent pas être en principe des parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire, sauf si l'environnement familial le permet.

26. Le droit aux vacances est de 4 semaines respectivement de 5 semaines. Pendant la période correspondant à leurs vacances, les travailleurs n'ont pas à effectuer leurs heures hebdomadaires.

27. Pour les travailleurs occupés en équipe du week-end, les jours fériés travaillés sont remplacés par une semaine de congé payé par année.

DISPOSITIONS FINALES

Cet accord entre en vigueur le 1er septembre 1986.

Son application dans les centres de production en sera réglée au niveau régional, les parties se retrouvant au moins une fois par année pour examiner les difficultés rencontrées de la part de l'entreprise ou de la part des travailleurs. Il pourra être revu en tous temps, notamment lors de l'application d'une réduction générale de la durée du travail.

Le passage de la 41e à la 40e heure sera aussi discuté sur la base du présent accord.

Cet accord peut être dénoncé moyennant un préavis de 6 mois pour la fin d'une année.

BOURSE

HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	120500.- 120750.-
Roche 1/10	11900.- 11925.-
SMH p.(ASUAG)	117.- 120.-
SMH n.(ASUAG)	430.- 425.-
Crossair p.	1605.- 1650.-
Kuoni	25500.- 26000.-
SGS	8475.- 8500.-

ACTIONS SUISSES	
A	B
Cr. Fonc. Neuch.	840.- 840.-
Cr. Fonc. Neuch. p.	850.- 870.-
B. Centr. Coop.	1070.- 1060.-
Swissair p.	1340.- 1350.-
Swissair n.	1110.- 1140.-
Bank Leu p.	3950.- 4025.-
UBS p.	6070.- 6060.-
UBS n.	1130.- 1125.-
UBS b.p.	235.- 235.-
SBS p.	567.- 570.-
SBS n.	444.- 445.-
SBS b.p.	484.- 488.-
C.S. p.	3800.- 3780.-
C.S. n.	698.- 697.-
BPS	2670.- 2685.-
BPS b.p.	266.- 268.-
Adia Int.	8825.- 8950.-
Elektrowatt	3340.- 3370.-
Forbo p.	3450.- 3410.-
Galenica b.p.	755.- 755.-
Holder p.	4270.- 4275.-
Jac Suchard	8770.- 8775.-
Landis B	1840.- 1870.-
Motor col.	1900.- 1910.-
Moeven p.	6600.- 6725.-
Buerhle p.	1560.- 1540.-
Buerhle n.	337.- 337.-
Buehrle b.p.	535.- 531.-
Schindler p.	3750.- 3775.-
Sibra p.	635.- 620.-
Sibra n.	430.- 425.-
La Neuchâteloise	940.- 920.-
Rueckv p.	18600.- 19150.-
Rueckv n.	7125.- 7050.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	81.- 79.50
Aetna LF cas	94.50 96.-
Alcan alu	52.75 52.50
Amam	20.50 20.50
Am Cyanamid	134.- 136.-
ATT	44.75 45.25
Amoco corp	116.- 114.-
ATL Richf	102.50 101.50
Baker Intl. C	17.75 17.50
Baxter	30.25 30.25
Boeing	85.50 87.-
Burroughs	135.- 135.-
Caterpillar	66.25 67.-
Citicorp	86.- 86.25
Coca Cola	61.- 60.25
Control Data	42.75 42.75
Du Pont	152.50 151.50
Eastm Kodak	115.- 115.-
Exxon	119.- 116.50
Gen. elec	134.- 136.-
Gen. Motors	123.50 123.50
Gulf West	110.50 109.-
Halliburton	41.25 41.25
Homestake	42.- 42.-
Honeywell	115.- 115.50
Inco Ltd	20.75 20.75
IBM	209.- 209.50
Litton	135.50 135.50
MMM	186.- 190.-
Mobil corp	67.25 66.25
NCR	77.25 78.50
Pepsico Inc	47.75 47.50
Pfizer	104.- 104.50
Phil Morris	119.50 120.-
Phillips pet	18.25 18.-
Proct Gamb	129.50 131.-
Rockwell	72.50 73.50
Schlumberger	55.50 54.50
Sears Roeb	73.- 73.25
Smithkline	145.- 145.50
Squibb corp	187.- 189.-
Sun co inc	95.75 95.50
Texaco	59.25 58.-
Warner Lamb.	97.- 95.50
Woolworth	72.- 71.75
Xerox	99.- 100.-
Zenith	35.- 35.50
Anglo-am	23.50 23.75
Amgold	117.50 117.50
De Beers p.	12.25 12.25
Cons. Goldf I	16.- 16.-
Aegon NV	70.- 69.50
Akzo	119.- 118.-
Algem Bank ABN	413.- 415.-
Amro Bank	71.50 71.-
Phillips	35.50 35.25
Robeco	69.- 68.75
Rolingo	62.50 62.-
Royal Dutch	155.- 153.-
Unilever NV	375.- 373.-
Basf AG	224.- 226.-
Bayr AG	248.- 254.-
BMW	497.- 496.-
Commerzbank	264.- 267.-
Daimler Benz	1095.- 1110.-
Degussa	388.- 388.-
Deutsche Bank	695.- 702.-
Dresdner BK	344.- 351.-
Hoechst	211.- 214.50
Mannesmann	161.- 156.-
Mercedes	980.- 990.-

BILLETS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.66	1.74
1 \$ canadien	1.17	1.27
1 £ sterling	2.28	2.53
100 fr. français	24.50	26.50
100 DM	0.1135	0.1285
100 DM	82.75	84.75
100 fl. hollandais	73.-	75.-
100 fr. belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.12	1.37
100 schilling autr.	11.75	12.05
100 escudos	0.95	1.25

DEVICES		
1 \$ US	1 \$ canadien	1 £ sterling
1.6650	1.1975	2.3525
1.6950	1.2275	2.4025
25.20	0.1195	0.1220
84.-	73.60	74.40
1.02	1.0320	1.2650
11.81	11.93	1.11
1.11	1.15	

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	\$ Once	Lingot
379.-	20.400.-	20.650.-
382.-	137.-	147.-
125.-	125.-	134.-
150.-	150.-	159.-
5.15	277.-	288.-
25.384	25.669	

CONVENTION OR		
26.11.86	Plage or	Achat
20.800.-	20.410.-	330.-

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	57 1/2
Alcan	31 1/2
Alcoa	35 3/4
Amam	12 1/4
Asarco	14 1/2
Att	27 1/2
Amoco	68.-
Atl Richfld	60 1/2
Baker Intl	10 1/2
Boeing Co	51 1/2
Burroughs	80 1/2
Canpac	11 1/2
Caterpillar	39 1/2
Citicorp	51 1/2
Coca Cola	35 1/2
Crown Zeller	-
Dow chem.	59.-
Du Pont	90.-
Eastm. Kodak	68 1/2
Exxon	69 1/2
Fluor corp	12.-
Gen. dynamics	72 1/2
Gen. elec.	80 1/2
Gen. Motors	73 1/2
Halliburton	24 1/2
Homestake	25.-
Honeywell	68 1/2
Inco ltd	12 1/2
IBM	124 1/2
ITT	54 1/2

NON REÇU	
A	B
Matsush el	112 1/2
Mitsub. ch. Ma	295.-
Mitsub. el	437.-
Mitsub. Heavy	441.-
Nippon Oil	1120.-
Nissan Motr	540.-
UTD Technol	2800.-
Woolwoth	1120.-
Xerox	955.-
Zenith	1460.-
Amerada Hess	390.-
Avon Prod	2090.-
Chevron corp	3630.-
Motorola inc	2300.-
Polaroid	1620.-
Raytheon	637.-
Dome Mines	1950.-
Hewlett-pak	3230.-
Texas instr.	120.-
Unocal corp	26 1/4
Westingh el	59 1/2

CANADA	
A	B
Bell Can	37.- 37.-
Cominco	13.50 13.375
Genstar	-
Gulf cda Ltd	13.375 13.25
Imp. Oil A	47.375 47.625
Noranda min	20.50 20.625
Nthn Telecom	44.375 44.625
Royal Bk cda	32.875 33.125
Seagram co	87.125 87.50
Shell cda a	25.625 25.50
Texaco cda I	31.375 31.125
TRS Pipe	16.75 16.625

TOKYO	
A	B
Ajinomoto	1840.-
Canon	1130.-
Daiwa House	1870.-
Eisai	1870.-

FUJI BANK	
A	B
Fuji photo	3270.-
Fujisawa pha	1380.-
Fujitsu	1130.-
Hitachi	1000.-
Honda Motor	1260.-
Kanagafuchi	570.-
Kansai el PW	3300.-
Komatsu	490.-
Makita elct.	1210.-
Marui	2770.-
Matsush el I	1880.-
Matsush el W	1700.-
Mitsub. ch. Ma	295.-
Mitsub. el	437.-
Mitsub. Heavy	

Vos photos: des cadeaux originaux

Fr. 15.-
Avec photo 18x25cm



Fr. 28.-



Fr. 30.-



Fr. 12.-



PHOTO
M

Délai de livraison: 2 semaines environ. Commandez vos calendriers sans tarder, vous aurez le temps de les envoyer avant les fêtes

MIGROS

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

expert présente:

La plus petite et la plus compacte des unités vidéo-portables pour le film et la lecture. 1,7 kg. seulement! Le rêve!



JVC GR-C7 VHS-C Prix Expert 3790.- avec coffret et accessoires

A prendre en mains, à essayer pour y croire! Autofocus, générateur pour incorporation de titres et zoom motorisé sont intégrés dans cette caméra vidéo-enregistreur de grande classe, compatible VHS. Images superbes dès 15 Lux. Tous affichages dans le viseur. Contrôle instantané par viseur-moniteur. Enregistrement jusqu'à 1 heure.

A essayer, absolument!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

Actuellement: **4** cassettes vidéo JVC E180 HR seulement **39.50** *brugger pas cher!*

88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et HiFi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.


Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Le chemin le plus court entre vous et le prêt personnel: l'Union de Banques Suisses.

Notre caissier vous expliquera volontiers tous les avantages du prêt personnel de la Banque ORCA. Conditions équitables, contrat clair et simple, assurance solde de dette, paiement aux guichets UBS. Pas de question à l'employeur ni de cession de salaire.

Passez et demandez un prêt personnel à nos guichets. Vous serez étonné du service rapide, compétent et discret.

UBS - pour beaucoup, depuis longtemps la première banque.



Union de Banques Suisses

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 50 Le Locle, Rue Henry-Grandjean 2

... et dans toutes les succursales de l'UBS.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire-sténodactylo

Suisse ou permis C, aimant les responsabilités pour travaux variés. Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo.

DUNAND & CIE
agence immobilière



Bd du Théâtre 12 Tél 21 13 66
1211 Genève 11

Hôpital Psychiatrique Cantonal 2018 Perreux

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir, un

peintre en bâtiment

avec CFC ou titre équivalent, quelques années de pratique, étranger avec permis B.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et copies de certificats au Service du Personnel, Hôpital psychiatrique cantonal 2018 Perreux.

L'Hôpital de zone de Montreux cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

infirmière-instrumentiste et une technicienne de salle d'opérations

Suisse ou avec permis B ou C.

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la

Direction de l'Hôpital de zone de Montreux, 1820 Montreux, ☎ 021/63 53 11

Cherchons **plâtrier-peintre avec CFC maçons qualifiés installateur sanitaire** Permis valable. Bonnes conditions.

Le choix de votre emploi en toute liberté
Tél. ☎ 039/23 22 60

Jardinière 71 La Chx-de-Fonds SERVICE SA

Toujours plus d'adeptes!



NISSAN SUNNY 4x4 avec injection SP

La nouvelle NISSAN SUNNY 4x4 - la force de l'ours. Avec traction enclenchable sur les 4 roues. Avec catalyseur. Avec 1600 cm³, Single Point Injection et 73 ch. Avec direction assistée et le fameux équipement complet NISSAN comprenant un radiocassette stéréo. NISSAN SUNNY. La contre-valeur exacte de votre argent! SUNNY 4x4 Sedan Fr.19 500.-! SUNNY 4x4 Wagon 5 portes Fr.19 950.-! Les voitures NISSAN offrent vraiment plus. Venez sans tarder faire un essai routier. Inutile de vous annoncer à l'avance.

SUNNY made by NISSAN

La nouvelle SUNNY de NISSAN éveille ma curiosité. IMP

Veillez m'envoyer votre documentation sur les
 modèles SUNNY 4x4 modèles SUNNY 2x4
 Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ NPA/Localité: _____
 Envoyer à: NISSAN Motor (Schweiz) AG, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf

Grand concours SUNNY! Chez tous les agents NISSAN.

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41.
La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80. 22/86/1



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 - La Chaux-de-Fonds

A la boucherie, notre offre vedette,

Steak de bœuf et roastbeef	Rôti de bœuf roulé
1er choix 100 g 2.50	1er choix 500 g 9.-
au lieu de 3.-	au lieu de 10.50
Rôti de bœuf épaule	Poulets frais suisses SEG
1er choix 500 g 9.50	1er choix le kg 7.20
au lieu de 11.-	au lieu de 7.90

Au restaurant

La saison de la chasse tire à sa fin ! Dégustez donc notre menu « spécial chasse »

Civet de chevreuil sans os « chasseur »
spätzli au beurre
choux rouges **12.50**

Au traiteur:

poulet grillé la pièce **5.90**
Voyez notre beau choix de mets traiteur et pâtisseries « maison »

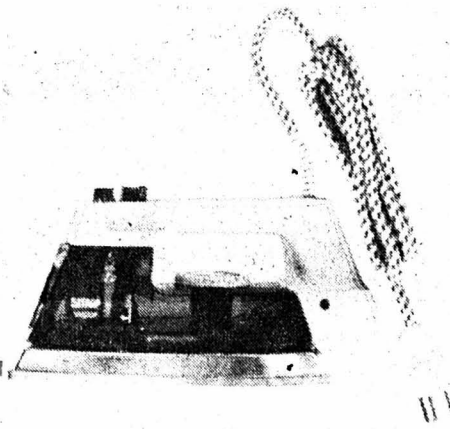
Mini-four
« Cucinella »

129.-

Fer à repasser

Satrap Vapor

55.-



présentera en direct toutes ses émissions depuis le



Super Centre Ville

en continu le vendredi 28 novembre de 10 à 18 h 30 et le samedi 29 novembre de 10 à 17 heures !

De l'information régionale, nationale et internationale - des jeux attractifs - Des concours - De l'ambiance - De la joie toute la journée pour petits et grands grâce à



Au rayon photo-mus

Développement de vos photos en

une heure

grâce à

Notre cadeau !

Du mercredi 26 au samedi 29 novembre, vous payez que le développement, vos premières sont gratuites !

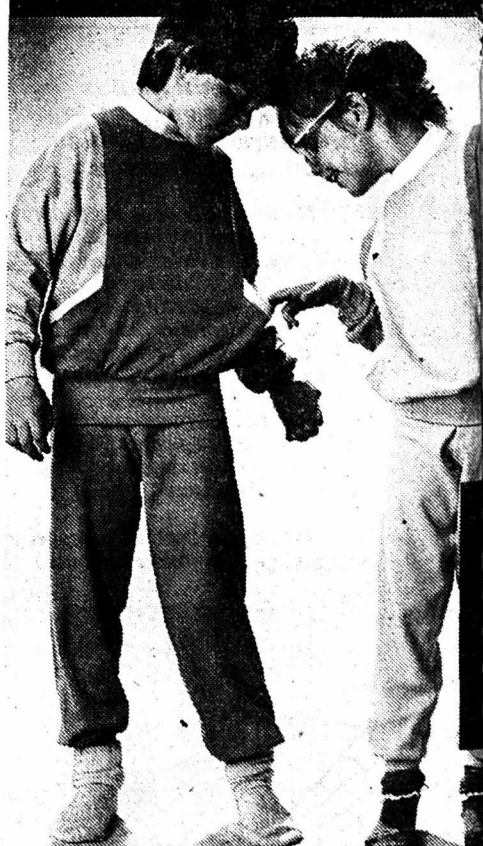
Jeune et fraîche. De Co



La nouvelle ligne de vêtements de nuit mes: le « pep » de ses carreaux, de ses et de ses teintes pastel. Naturellement lida, en pur coton, coloris jaune « clair » et bleu « ciel », tailles XS, S et M. Pyjama tracté pour dames, avec longue veste de ble, 49.90. Chemise de nuit en for blouse, longueur 100 cm,

Fr. 49.9

Des pyjamas qui résistent à



Pyjama pour filles et garçons en fin 100% pur. Un matériel idéal pour les vêtements de nuit et apprécié des mamans même après plus de 100 lavages, il continue à prouver que Calida fait des vêtements de qualité pour toute la famille. Tailles 128, 140, 152, 164 et 176. En rose « pain » et bleu « prune ». dès

Fr. 39.9

Participez chaque jour à notre JEU DE LA CHANCE

avec, chaque jour, un beau séjour dans une capitale européenne tiré au sort !

Chaque jour tirage au sort des bulletins de participation au

Jeu de la chance Super Centre Coop de La Chaux-de-Fonds !

Pour assurer à chaque gagnant une totale liberté de choix, les frais de voyages et séjours dans les capitales ci-contre désignées seront couverts par un bon de POPULARIS TOURS d'une valeur de 600.- chacun. Rien ne vous empêchera, si vous avez la chance de gagner, d'utiliser ce bon (valable 10 ans) pour la destination ou le séjour de votre choix.



Mercredi 26 novembre

Berlin

4 jours dans l'ancienne capitale du Reich, coupée en deux par le trop fameux mur !



Jeudi 27 novembre

Vienne

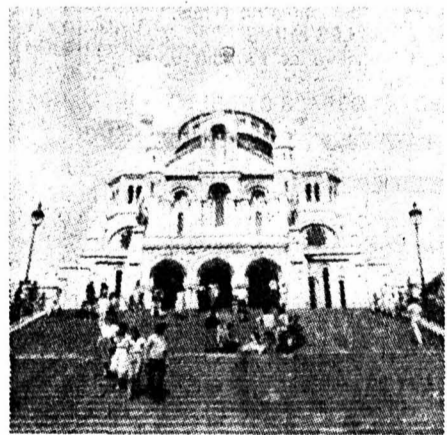
5 jours à découvrir les palais viennois



Vendredi 28 novembre

Londres

1 semaine dans la capitale britannique



Samedi 29 novembre

Paris

6 jours relax dans la Ville Lumière

Bulletin de participation au jeu de la chance

à déposer dans l'urne du Super-Centre Ville La Chaux-de-Fonds, le samedi 29 novembre

Paris Samedi 29 novembre

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA Localité: _____

Bulletin de participation au jeu de la chance

à déposer dans l'urne du Super Centre Ville La Chaux-de-Fonds, le vendredi 28 novembre 1986

Londres Vendredi 28 novembre

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA Localité: _____

Bulletin de participation au jeu de la chance

à déposer dans l'urne du Super Centre Ville La Chaux-de-Fonds, le jeudi 27 novembre 1986

Vienne Jeudi 27 novembre

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA Localité: _____

Bulletin de participation au jeu de la chance

à déposer dans l'urne du Super Centre Ville La Chaux-de-Fonds, le mercredi 26 novembre 1986

Berlin Mercredi 26 novembre

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA Localité: _____

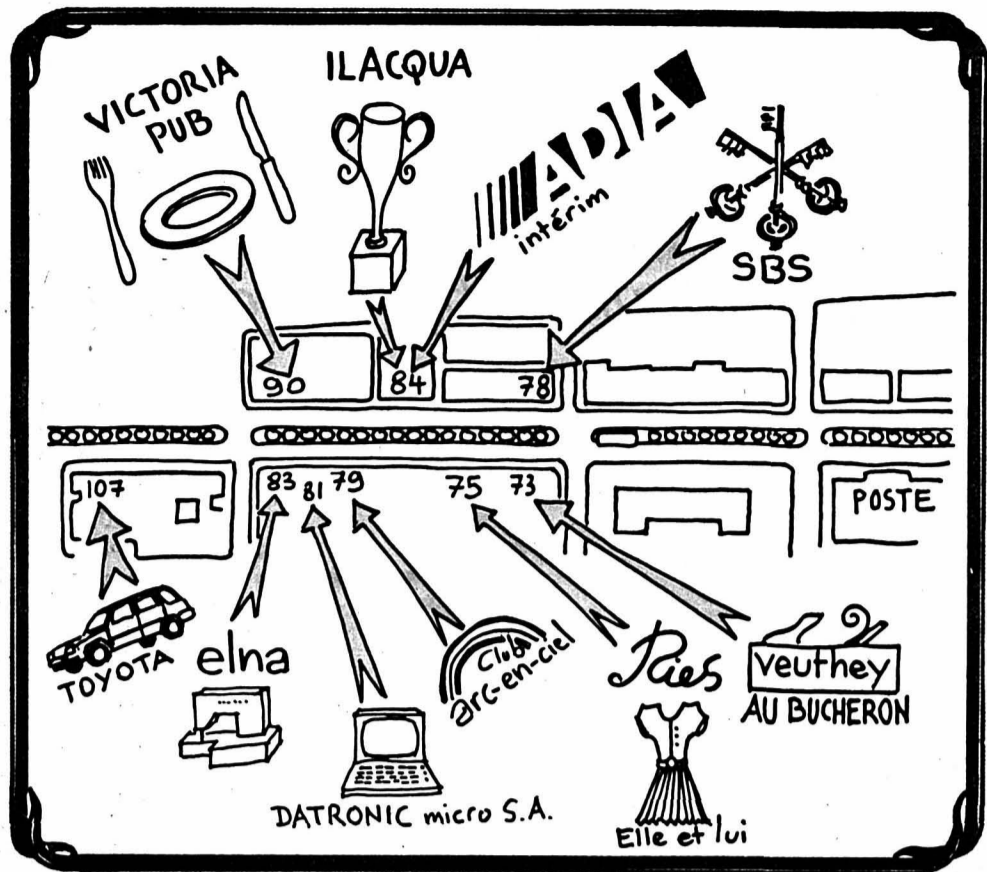
Gagnez des bons d'achat !

Chaque jour du mercredi 26 au samedi 29 novembre, tirage au sort chaque heure (à 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18 heures - Samedi 29 novembre dernier tirage à 15 heures)

d'un bon d'achat de Fr. 50.-

Aucune obligation d'achat - bulletin à disposition au Super Centre Ville La Chaux-de-Fonds





Les grandes villes ont le métro !

Nous, on a la Métro ! Et pour rien au monde on échangerait, car on n'a pas envie de jouer aux taupes.

Les annonceurs réunis dans cette page vous accueilleront avec le sourire dans un quartier plein de vie: **La Métro.**

Tout neuf et plus grand !
 Intérimisez avec des pros:
ADIA Toujours No 1
 Poste fixes et temporaires
 Un bureau est à disposition pour un 1er contact avec les candidats

même adresse: L.-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 91 33

Pries
 Avenue Léopold-Robert 75
 La Chaux-de-Fonds

La voiture passe-partout!
TOYOTA
 Tercel 4 x 4
GARAGE DES MONTAGNES
 Av. Léopold-Robert 107 - ☎ 039/23 64 44

AU BUCHERON
veuthey meubles s.a.
 1600 m² d'exposition
 Choix - qualité - prix - comparez
 Le carrefour des bonnes affaires
 Av. Léopold-Robert 73 + 73a, ☎ 039/23 65 65

Elegance féminine
Le plus grand choix de la région

Victoria Pub
 Dès 6 heures du matin, notre devise *amabilité, rapidité, propreté !*
 vous aussi, coupez votre stress quotidien dans un cadre et un confort chaleureux.
 A votre disposition de nombreuses spécialités de THÉS.
 UN MENU À FR. 9.50 TOUTS LES MIDIS
 Dès 17 heures, les cocktails à Geneviève et Patricia vous enchanteront
 Avenue Léopold-Robert 90 - ☎ 039/23 31 55

DATRONIC micro S.A.
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 AV. LEOPOLD-ROBERT 81
 TÉL.: 039/23 25 50
 Votre revendeur officiel
 des ordinateurs personnels

IBM
ET
COMODORE

BAIN TURC - SAUNA SOLARIUM avec bronzage spécial visage
FITNESS SUR APPAREILS ULTRA MODERNES
COURS DIRIGÉS: le seul club qui propose 7 GENRES DE GYM

Club arc-en-ciel
 centre de fitness moderne
 René Schlotterbeck
 Moniteurs diplômés ESCPBB
 Avenue Léopold-Robert 79
 ☎ 039/23 50 12
 Tous renseignements à la réception
 Horaire non-stop 8 h 30 à 21 h 30
 Samedi 16 heures

SBS UNE IDÉE D'AVANCE
Société de Banque Suisse
Agence Métropole
 Av. Léopold-Robert 78, ☎ 039/21 11 75
 Siège
 Av. Léopold-Robert 16, ☎ 039/21 11 75

A tous les commerçants et entreprises 3000 articles en ÉTAIN garantis 95%
 Cadeaux publicitaires et sportifs en tous genres (briquets, stylos, porte-clefs, trainings, Impressions et gravures sur toutes matières
N'ACHETEZ PAS N'IMPORTE QUOI !
ILACQUA Articles de PUBLICITE
 Avenue Léopold-Robert 84
 ☎ 039/23 26 14
 La Chaux-de-Fonds

TOUTE LA GAMME DE PIERRE CARDIN

Un cadeau, c'est bien...
 une **elna** ou une **elnapress**
 c'est mieux !
 Centre de couture et de repassage
G. Torcivia
 Avenue Léopold-Robert 83, ☎ 039/23 89 60

SPORTS

En championnat de basketball de LNB Partie de natation d'Union

● STV LUCERNE - UNION
NEUCHÂTEL SPORTS 92-76
(42-43)

S'il est un fameux match à 4 points qu'il ne fallait pas perdre, c'est bien celui-là. Cette défaite n'engendre pas l'optisme. Certes le championnat est encore long. Mais de telles occasions, il faut savoir les saisir. Actuellement, Union va à vau-l'eau.

Et pourtant tout avait bien commencé sous l'impulsion de Berger et Cramerer notamment. Souverain, Union dominait la situation et ne laissait en tout cas présager d'une telle déconfiture.

En appliquant une «zone-press», le routinier entraîneur lucernois Cornish gêna la manœuvre d'Union, qui commença à donner de la bande, sa circulation de balle devenant hasardeuse.

L'avantage de 25 à 15 pris après neuf minutes, s'amenuisa dès lors très rapidement.

MÊME «TOPO»

Dès le début de la deuxième mi-temps, on sentait Union crispé, incapable de réagir. Et pourtant l'occasion était belle de reprendre l'avantage puisque les Lucernois, en cinq minutes, n'inscrivaient que deux misérables points.

Les visiteurs rataient toutefois le coche en ne faisant guère mieux. On atteignait la 30e minute sur le score de 55 à 55, avec le sentiment d'avoir laissé passer sa chance.

Une situation dont tirait parti Lucerne qui, devant les hésitations d'Union, réappliquait son arme favorite:

le pressing. La fin ne constituait plus qu'une simple formalité pour les maîtres de céans qui s'envolaient facilement vers la victoire.

REFAIRE SURFACE

Pour Union, il s'agit dorénavant de se reprendre rapidement. La rencontre de Coupe de Suisse de ce soir au Panespo à 20 h 30 face à Monthey (LNA) sera un bon moyen de jouer de façon décontractée, l'issue de la rencontre ne faisant aucun doute.

ce galop d'entraînement sera favorable à une bonne préparation de la rencontre décisive de samedi face à Barbengo, un autre mal loti, à 17 h 30 au Panespo.

Que chacun vienne encourager cette formation qui en a bien besoin... Qu'on se le dise!

Lucerne: Burri (11), Cornish (32), Kobelt (17), Lüdi (5), Peter (17), Bolzern (10), Gügler. Entraîneur: Peter.

Union Neuchâtel: Forrer (10), Lambelet (7), Cramerer (4), Gnaegi, Wavre (2), D. Perletto (12), Berger (14), Reusser (5), Kuyper (22). Entraîneur: Brugger.

Arbitres: MM. Donati et Schrameck.
Notes: salle de la Wartegg, 150 spectateurs. Bolzern (38e) et Kuyper (39e) sont sortis pour cinq fautes. (sch)

Le point chez les «sans grade» Subiéreux en péril

DEUXIÈME LIGUE

Sans renfort, les jours de Peseux sont comptés car le fossé s'agrandit de plus en plus et ceci malgré de belles combinaisons.

On constate un léger mieux mais cela n'est pas suffisant encore.

Résultat: Union II - Peseux 75-54.

Classement: 1. Fleurier I 6 pts; 2. Marin 6 pts; 3. Université 6 pts; 4. Corcelles 4 pts; 5. Val-de-Ruz I 4 pts; 6. Union II 4 pts; 7. Saint-Imier I 2 pts; 8. Peseux 0 pt.

TROISIÈME LIGUE

Défaite amère pour les réservistes chaux-de-fonniers qui, après avoir pris le large avant le thé, n'ont pu contenir le retour de Val-de-Ruz II. Second succès sur le fil pour Cortaillod qui éperonne maintenant Neuchâtel 50.

Résultats: Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz II 52-53; Cortaillod - Neuchâtel 50 64-62.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 8 pts; 2. Cortaillod 8 pts; 3. Chaux-de-Fonds II 6 pts; 4. Auvernier 6 pts; 5. Saint-Imier II 2 pts; 6. Neuchâtel 50 2 pts; 7. Auvernier III 0 pt.

CADETS

Résultats: Marin - Auvernier 79-53; Chaux-de-Fonds - Université 71-93.

Automobilisme

Grand Prix du Japon de formule 1 Contrat signé

Bernie Ecclestone, patron de l'Association des constructeurs (FOCA), en mission pour la Fédération internationale (FISA) au Japon, a signé le contrat standard pour l'organisation du Grand Prix du Japon de formule 1 pour 1987. Ce grand prix sera organisé sur le circuit de Suzuka.

La Fédération japonaise (JAF) présentera au comité exécutif de la FISA du 18 décembre l'inscription du Grand Prix du Japon à la date du 1er novembre. (si)

Classement: 1. Université 10 pts; 2. Marin 6 pts; 3. Rapid Bienne 4 pts; 4. Chaux-de-Fonds 0 pt; 5. Auvernier 0 pt.

SCOLAIRES

Résultats: Val-de-Ruz - Université 25-113; Auvernier - Val-de-Ruz 53-40.

Classement: 1. Union 8 pts; 2. Université 6 pts; 3. Chaux-de-fonds 6 pts; 4. Auvernier 4 pts; 5. Val-de-Ruz 0 pt. (sch)

Golf sur piste

Coupe Mario Nouveau succès

La Coupe Mario s'est jouée ce dernier week-end sur le terrain couvert de Beau regard. 13 participants du club local avaient à effectuer 4 parcours de 18 pistes.

Résultats: 1. Roland Vuille 110; 2. Claude Hofstetter 114; 3. Yvonne Surdez 116; 4. Jean-Pierre Surdez 118; 5. Laurent Leibundgut 120; 6. Henri Miserez 123; 7. Fernand Roux 125; 8. Nelly Kuster 125. (jjh)

Cyclisme

Six Jours de Zurich Suisses en tête

Vainqueurs en 1983 et 1984, les Suisses Urs Freuler et Daniel Gisiger ont réussi le meilleur départ des 34es Six Jours de Zurich.

A l'issue de la première nuit de la manifestation du Hallenstadion, suivie par un maximum de 9300 spectateurs, l'équipe helvétique, avec notamment une belle victoire dans l'américaine sur une heure, où elle a parcouru 53 km 120, précède les deux seules formations qui aient réussi à rester dans leurs roues: les frères liechtensteinois Roman et Sigmund Hermann, ainsi que Stan Tourné - Etienne De Wilde (Be). (si)

Tournoi de la première neige au Tennis-Club Attention, voilà les filles!

Depuis sept années, à la même époque, les amateurs de tennis ont l'habitude de se rendre au tennis couvert du club du Grenier pour regarder, voire participer au traditionnel tournoi de fin d'année. Cette sorte de routine sera mise à mal ce week-end, puisque les meilleurs joueurs suisses et étrangers ont cédé la place... aux joueuses suisses de haut niveau. Alors attention, voilà les filles!

Comme chaque année, le tournoi principal est précédé des concours réservés aux joueurs et joueuses des catégories inférieures. Depuis dix jours donc, les matches se suivent sans se ressembler sur les deux courts couverts du club chaux-de-fonnier.

Les tableaux des dames D et C sont déjà terminés; ils ont vu la victoire respectivement de Katia Neuenschwander et de Carinne Matthey.

Dominé par deux joueuses qui sont assurées de «monter» en 1987, ce tableau D était bien clairsemé. Après avoir atteint la finale sans trop de difficultés, Katia Neuenschwander s'est défilé en finale de la jeune Neuchâteloise Barbara Stutz, non sans avoir au passage perdu le premier set. Mais son fond de jeu et sa régularité sont venus à bout des velléités de Mille Stutz.

PERFORMANCE «NORMALE»

Puissante, dotée d'un bon service et d'un jeu de fond de court régulier, Carinne Matthey n'a pas perdu le moindre set dans ce tournoi C. Une performance somme toute «normale» puisque Carinne jouera en catégorie B dès l'an prochain.

Son adversaire en finale, Nicole Jeanneret, Chaux-de-Fonnière également, n'a pas été en mesure de bousculer sa partenaire d'interclubs, fatiguée peut-être des six sets qu'elle avait disputés en quart et en demi-finale.

Les tableaux des hommes D, C et B ne sont pas terminés. La satisfaction chez les D, vient de deux jeunes joueurs

Natation

Avant la Canada Cup Volery de la partie

Stefan Volery, Dano Halsall, Etienne Dagon et Théophile David se sont envolés lundi pour Toronto, où ils disputeront la Canada Cup dans le complexe d'Eto Bicoke. Les quatre nageurs helvétiques ont répondu à une invitation des organisateurs canadiens.

Cette Canada Cup, qui se disputera de vendredi à dimanche dans un bassin de 25 mètres, réunira une bonne partie de l'élite mondiale, puisque les nageurs est-allemands, australiens, soviétiques et américains seront en lice.

La Canada Cup permettra à Volery, Halsall, Dagon et David de préparer dans les meilleures conditions la Coupe d'Europe, prévue également dans un bassin de 25 mètres les 13 et 14 décembre à Malmoë. (si)

Championnat de première ligue Les Perchettes dépassées

● BONCOURT - AUVERNIER
107-88 (62-45)

Auvernier n'a pas eu la tâche facile face à Boncourt, une des meilleures formations du groupe. Jouant avec un esprit de corps remarquable cette formation profite au maximum des maladroites adverses en lançant de redoutables contre-attaques, tout en affichant une fraîcheur physique étonnante et un excellent jeu de position. Elle s'appuie en outre sur deux joueurs d'exception: Voirel et Schwab.

Dans ce contexte, la plus forte des équipes perd ses moyens. Malgré cet handicap psychologique, augmenté d'un handicap de taille, les «Perchettes» n'ont jamais baissé les bras et ont offert une bonne réplique. Les Jurassiens ont dû se donner à fond pour décramponner leurs adversaires très tenaces.

Un des matchs les plus difficiles, remarquait l'entraîneur de Boncourt. Mais une distribution aléatoire a provoqué la cassure.

HONORABLE

Après être revenu à 9 points à la demi-heure, Auvernier s'écroulait sur la fin, par manque de condition phy-

sique. Il ne doit cependant pas rougir de sa défaite car il a montré une belle occupation du terrain et de l'engagement.

Les prochaines échéances s'annoncent plus faciles, du moins sur le papier. Toutes contre des adversaires bâlois, à savoir Birsfelden, Pratteln et Arlesheim.

A priori une excellente occasion pour les «Perchettes» de se refaire une santé. Elles en ont bien besoin.

BONNE NOUVELLE

L'entraîneur Eric Vial ayant émis le désir de ne se consacrer plus qu'à son rôle de joueur, les dirigeants d'Auvernier ont eu la main heureuse en dénichant l'oiseau rare en la personne de Dulain Harris, un Américain de Détroit âgé de 32 ans. Il fit notamment les beaux jours de Bellinzona, Sion et Birsfelden.

Pour la petite histoire, il évoluait la saison dernière à Berck où il comptabilisa 42 points de moyenne par match. Une aubaine pour le club du Littoral, pour qui une nouvelle aventure commence lundi prochain...

Auvernier: Vial (20), Turberg (18), Puthod (17), Müller (12), Bernasconi (14), Zini (7), Rudy, Wahler, Schaffter. (Sch)



Finale équilibrée en perspective pour l'espoir Chaux-de-Fonnière Jérôme Fiechter... (Photo archives Schneider)

locaux, Vincent Greiner et Claude-Alain Brandt. Le premier se payant même le luxe de battre en demi-finale le nouveau vainqueur de la Coupe de Suisse d'escrime, Michel Poffet. La finale de ce tournoi opposera donc Greiner à un joueur de Saint-Imier, pas classé tête de série et qui a fait un véritable malheur sur les courts du Grenier.

DEUX ALERTES

Classé No 1 chez les C, Jérôme Fiechter a connu deux alertes avant de se qualifier pour la finale. En quart de finale contre Olivier Lager, Chaux-de-Fonnière comme lui, il n'a imposé sa vitesse de balle que dans le troisième set. Alors qu'il a frisé la catastrophe en demi-finale contre Pierre Poget de Fontainemelon, arrachant la victoire au tie-break de la dernière manche.

En finale, Jérôme Fiechter sera opposé à Frédéric Fleischer, dont le coup droit et le service sont autant de coup de fusil. Un match équilibré qui pourrait se jouer sur la condition physique.

FORT À FAIRE

Dans le tableau B, les Neuchâtelois n'ont plus qu'un représentant, Pierre Grosjean qui aura fort à faire pour se débarrasser de Dubois en demi-finale. On vous en reparlera...

Samedi dès 12 heures, les joueuses promotion entreront en lice. Devant les yeux curieux des spectateurs qui voudront faire des comparaisons avec les joueurs de la même catégorie qui occupent encore les courts l'année passée. Même si le nombre d'inscriptions est faible (neuf), le spectacle ne manquera pas

avec Sandrine Bregnard notamment, qui vient d'être promue seizième joueuse suisse. Si la logique est respectée, elle devrait rencontrer en finale Michaela Hosek, classée un rang derrière elle.

Résultats

Hommes D, quarts de finale: Courvoisier - Blumenzweig 6-3 1-6 6-3; Brandt - Frey 6-4 6-4; Greiner - Vignando 6-2 6-2; Poffet - Imhof 4-6 6-3 6-1. - **Demi-finales:** Courvoisier - Brandt 2-6 6-3 6-2; Greiner - Poffet 6-3 6-4.

Hommes C, quarts de finale: Surdez - Freitag 4-6 6-3 6-4; Fleischer - Antenen 6-4 7-6; Poget - Sturzenegger 7-6 6-2; Fiechter - Lager 6-4 4-6 6-2. - **Demi-finales:** Fiechter - Poget 6-3 6-7 7-6; Fleischer - Surdez 6-4 7-5.

Hommes B, quarts de finale: Murner - Poget 7-5 6-1; Nicod - Surdez w.o.; Grosjean - Deslarzes 6-3 6-3; Dubois - Fiechter 6-3 6-4.

Dames D, quarts de finale: Neuenschwander - Comby 6-1 6-0; Aeschlimann - Bannwart 1-6 6-4 4-1 abandon; Salvi - Chagnat w.o.; Stutz - Matthey 6-2 6-0. - **Demi-finales:** Neuenschwander - Aeschlimann 6-2 6-2; Stutz - Salvi 5-7 7-5 6-1. - **FINALE:** Neuenschwander - Stutz 5-7 6-3 6-1.

Dames C, quarts de finale: Jeanneret - Salvi 4-6 6-2 6-0; Zürcher - Nussbaumer 6-3 6-3; Matthey - Stutz 6-0 6-0; Neuenschwander - Fiechter 5-7 6-2 6-1. - **Demi-finales:** Jeanneret - Zürcher 4-6 6-3 6-0; Matthey - Neuenschwander 6-2 7-5. - **FINALE:** Matthey - Jeanneret 6-2 6-4.

J. H.

Affaire Peugeot - Rallye de San Remo Lavé de tout soupçon

Peugeot n'a pas triché au Rallye de San Remo comme l'a prétendu le Collège des commissaires sportifs de la manche italienne du Championnat du monde des rallyes qui avait exclu les trois 205 Turbo 16 d'usine pour être soi-disant munies de «jupes» à effet de sol.

Le Tribunal d'appel de la Fédération internationale automobile (FIA), réuni à Paris, a rendu son jugement mardi midi, lavant de tout soupçon la firme de Sochaux en confirmant qu'il n'y avait pas eu fraude de sa part.

Cette décision n'évitera pas à Peugeot, pas plus qu'à Lancia, d'effectuer le déplacement du Rallye Olympus, aux Etats-Unis (Etat de Washington), du 5 au 7 décembre prochain, afin de permettre à leur pilote respectif, les Finlandais Juha Kankkunen et Markku Alen, de défendre leur chance pour le titre mondial des pilotes.

La modification du classement ne sera en effet examinée que par le

Comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) qui se réunira le 18 décembre, le Tribunal d'appel s'étant déclaré incompétent sur ce point.

Le 15 octobre dernier, peu avant le départ de la dernière étape du San Remo, le Collège des commissaires sportifs, sur rapport des commissaires techniques, décidait l'exclusion des Peugeot pour non conformité. Le 6 novembre, le Tribunal d'appel de la Fédération italienne «recevait» l'appel de Peugeot, mais ne modifiait pas pour autant le classement.

Représentée par son président, M. Jean-Marie Balestre, la Fédération française du sport automobile, pour le compte de Peugeot, représenté par Jean Todt, directeur de Peugeot Talbot Sport, demandait alors que l'affaire soit examinée par le Tribunal d'appel de la FIA, composé du Belge Philippe Roberti de Winghe, élu président, de l'Espagnol Joaquin Verdegay, du Grec Manos Remvikos et du Portugais Jose Mace e Cunha. (si)

Européens féminins en salle Objectif maintien

Christiane Jolissaint (No 83 WITA), Lilian Drescher (87) et Eva Krapl (137), représenteront la Suisse lors de la première édition du championnat féminin en salle de première division, qui se disputera de jeudi à dimanche à Eindhoven, en Hollande.

Ce championnat d'Europe réunira six équipes: la Suède, la Suisse et la Hollande dans le groupe 1; la France, la Grande-Bretagne et la RFA dans le groupe 2.

PROGRAMME

Judi. - Groupe 1: Suède - Suisse. - **Groupe 2:** RFA - Grande-Bretagne.

Vendredi. - Groupe 1: Hollande - perdant de Suède - Suisse. - **Groupe 2:** France - perdant de RFA - Grande-Bretagne.

Samedi. - Groupe 1: Hollande - vainqueur de Suède - Suisse. - **Groupe 2:** France - vainqueur de RFA - Grande-Bretagne.

Dimanche: match contre la relégation entre les deux troisièmes. - Finale. (si)

Swift 1.0 GL.
Ménage l'environnement et la bourse.



La Swift est la voiture à catalyseur à 3 voies (US-83) ayant la plus petite cylindrée (1000 cm³).
 Elle est aussi la plus avantageuse:
Fr. 12 250.-.
 Sa consommation d'essence (4,0 l aux 100 km/h) convient bien à la forêt et au porte-monnaie. Ses performances conviennent bien au conducteur: 50 CH/DIN, vitesse de pointe 145 km/h.

Garage Béring & Co
 Fritz-Courvoisier 34
 ☎ 039/28 42 80
 La Chaux-de-Fonds

La nouvelle **SWIFT** de **SUZUKI**


Créations de jardins
 Tous travaux de maçonnerie extérieure
 Se recommande également pour l'entretien

Mario D'Andrea
 Postiers 29
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 79 84

COIFFURE
Tyffelle

Une nouvelle conception de la coiffure...

La Chaux-de-Fonds -
 Place de l'Hôtel-de-Ville 6,
 ☎ 039/28 75 55

 **Charles BERSET**
 Jardinière 87
 La Chaux-de-Fonds

Pour votre appartement
 votre villa
 votre immeuble
 votre résidence secondaire

Prenez la route avec...

HONDA

N'achetez pas sans visiter
Mrs Willmann Automobiles
 La Chaux-de-Fonds
 110, rue de la Serre
 Tél. 039 / 234 881 (-888)

Kiosque de l'Est
 Marie-José Ciarrocchi

Crêt 25, ☎ 039/28 28 94,
 2300 La Chaux-de-Fonds

ROTISSERIE
AU CAFI GROS

Le rendez-vous des gourmands et des gourmets

Croix-Fédérale 35
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 48 47

paci
Construction Génie civil

La Chaux-de-Fonds,
 Rue du Commerce 83,
 ☎ 039/26 40 40

Coiffure
Emilio

Dames et messieurs, avec ou sans rendez-vous

Maitrise fédérale
 Vendredi et samedi non-stop
 E. Frattini, Léopold-Robert 110,
 ☎ 039/23 84 55, La Chaux-de-Fonds

Tout votre linge lavé et repassé
Blanchisserie «Le Muguet»

Livraison à domicile, au Locle et à La Chaux-de-Fonds

F. Kammer,
 Grenier 22,
 ☎ 039/23 36 20

ROPEO

Hôtel-de-Ville 72,
 ☎ 039/28 78 98

Programmes internationaux avec orchestres

Grande salle de la Maison du Peuple

Grand spectacle de music-hall

4 matinées: samedi 6 décembre 1986 à 13 h 30 et 16 h 30
 Dimanche 7 décembre 1986 à 13 h 30 et 16 h 30

Soirée et bal: samedi 6 décembre 1986 à 20 h 30

Au programme: La famille Parel du Valanvron - Le magicien Ozede et la visite du Père Noël de la Paternelle - Parodie de Charlie Chaplin - Jean Hemmer - Jean Pi - Wereli

avec en vedette
Daniela Simons
 finaliste du Grand Prix Eurovision de la chanson
 Bal avec l'orchestre Cocktail

Location à la Maison du Peuple seulement

jeudi 27 novembre 1986, de 18 h 30 à 20 h;
 vendredi 28 novembre 1986, de 17 h à 19 h;
 vendredi 5 décembre 1986, de 17 h à 19 h;
 samedi 6 décembre, de 10 h à 11 h 30 et avant chaque séance à l'entrée.

Prix des places: Matinées: Fr. 10.-
 Soirée: Fr. 18.-, bal compris.
 Enfant non membres: Fr. 5.-, en matinée seulement.

UNIPHOTO SA
Photo-Ciné

Nicolet, La Chaux-de-Fonds
 Curchod, Le Locle
 Schneider, Cernier
 Moret, Saint-Imier

Prix - Service - Qualité


RESTAURANT au britchon

Rue de la Serre 68
 ☎ 039/23 10 88

Le service de la soirée est assuré par nos soins

Carrosserie des Grandes-Crosettes

Travail de qualités
 ☎ 039/23 14 85

Transports multibennes
 Récupération de verres

R. TANNER

☎ 039/28 78 28
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Hôtel-de-Ville 122

VideoShop
 H. Benninger

Le spécialiste TV-Vidéo
Location de cassettes
 Toujours les dernières nouveautés
 Promenade 16
 ☎ 039/23 77 12
 Progrès 2a
 ☎ 039/28 20 28


LUNETTERIE CENTRALE

Daniel-Jean Richard 15
 ☎ 039/23 22 00

Isabelle Boutique
J. Courvoisier

2300 La Chaux-de-Fonds
 Av. L.-Robert 11, ☎ 039/23 15 20

Rodier Paris

Claude Pilatti
 Nettoyages en tous genres

Fabriques, appartements avec ou sans abonnement
 Shampooing de tapis

La Chaux-de-Fonds
 Rue du Bois-Noir 38
 ☎ 039/26 80 67

Auberge des Rochettes

A quelques minutes de la ville, vous trouverez une excellente auberge de campagne

Franco Fontebasso
 Route du Valanvron
 ☎ 039/28 33 12

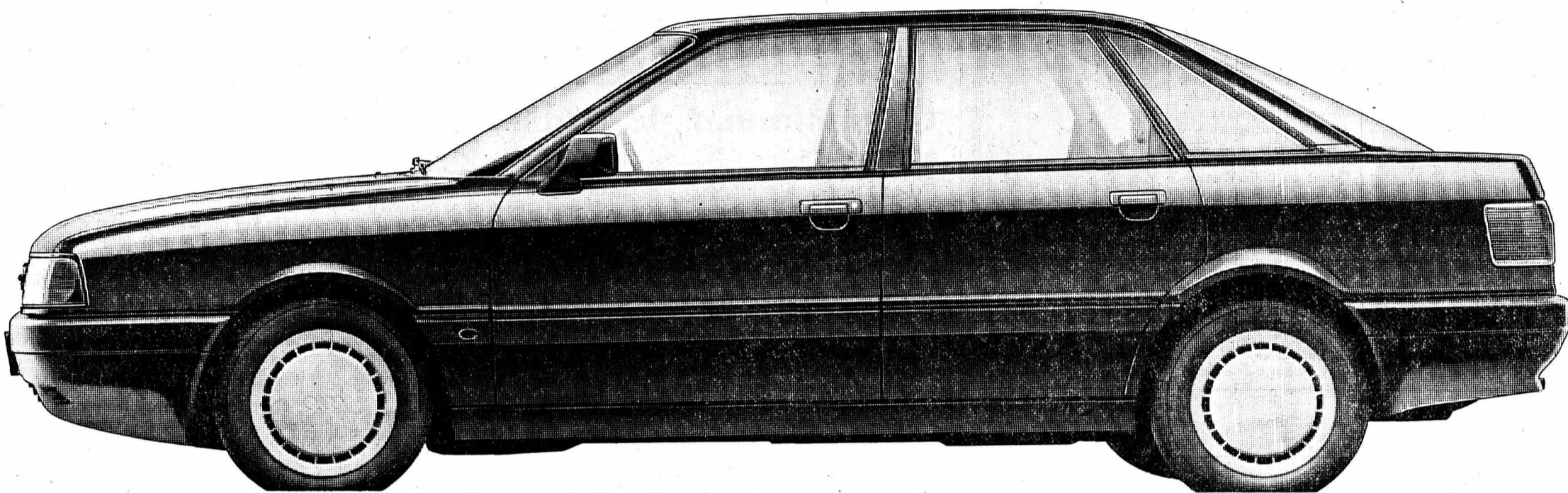
Fermé dimanche soir et lundi

La nouvelle Audi 80 à carrosserie entièrement galvanisée.



La technique est notre passion

Une européenne



C'est une toute nouvelle automobile qu'Audi présente maintenant dans la classe moyenne. A la fois attrayante et à la pointe de la technique. Qui plus est, la seule de sa classe équipée d'une carrosserie entièrement galvanisée. Voilà la nouvelle Audi 80 et la nouvelle Audi 80 quattro.

Audi a pris beaucoup de temps pour concevoir cette nouveauté. Cela se remarque à l'ampleur des innovations qu'elle apporte:

- la carrosserie entièrement galvanisée, gage d'une longévité exceptionnelle;
- la ligne aérodynamique, au C_x d'à peine 0,29, qui réduit la consommation;
- le nouveau système de sécurité Audi «procon/ten» (livré en option) qui rétracte le volant vers l'avant en cas de collision frontale.

Cette nouvelle Audi 80 (comme la nouvelle Audi 80 quattro, maintenant équipée d'un différentiel central

Torsen) est une voiture bourrée d'idées nouvelles et sert de modèle à la catégorie des belles compactes. Vu son grand choix de moteurs, ses qualités routières supérieures et son ensemble de garanties sans pareilles, elle constitue la meilleure offre de sa classe.

L'avenir de la classe moyenne se présente donc maintenant mieux que jamais: sous la forme de la nouvelle Audi 80.

Coupon

Veillez me faire parvenir votre documentation en couleurs sur la nouvelle Audi 80. 28003

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

NP, localité: _____

Prière de découper et d'expédier à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad

● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage AMAG INTERTOURS-WINTERTHUR ● 1 an de garantie d'usine, sans limitation de kilométrage ● intéressantes offres de leasing: tél. 056-43 91 91 ● le réseau de service le plus dense: 585 partenaires V.A.G pour Audi et VW en Suisse et au Liechtenstein



Importateur officiel des véhicules Audi et VW 5116 Schinznach-Bad et les 585 partenaires V.A.G

2300 La Chaux-de-Fonds
Sporting-Garage-Carrosserie
J.-F. Stich 039 26 44 26

2400 Le Locle
2333 La Ferrière
2877 Le Bémont
2610 Saint-Imier

Garage A. Pandolfo & Cie
Garage du Jura
Garage du Bémont, P. Kröll
Garage Touring-Carrosserie

039/31 40 30
039/61 12 14
039/51 17 15
039/41 41 71



FAVRE EXCURSIONS ROCHEFORT – CERNIER

Renseignements et inscriptions: ☎ 038/45 11 61 - 53 17 07

NOS VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

Dimanche 14 décembre

FÊTE DE NOËL

avec excellent repas et avec la participation du Chœur mixte L'Echo du Sapin et la présence du Père Noël

Départ: Le Locle, Place du Marché, 10 h
La Chaux-de-Fonds, Place de la Gare, 10 h 15

Prix adulte: Fr. 49.-
Prix enfant: Fr. 42.-

● Programme détaillé sur demande ●

SAINT-SYLVESTRE

avec repas de réveillon, danse, cotillons

Pris: Fr. 78.- par personne

Départ:
Le Locle, Place du Marché, 10 h
La Chaux-de-Fonds, Place du Marché, 10 h 15

NOUVEL-AN COURSE SURPRISE

avec magnifique repas de fête, danse, ambiance, cotillons, avec un intermède, la participation d'un clown bien connu et de sa partenaire

Prix adulte: Fr. 79.-
Prix enfants: Fr. 68.-

Départ: Le Locle, Place du marché, 8 h 45
La Chaux-de-Fonds, Place de la Gare, 9h

Sur demande, nous passons vous prendre dans votre localité

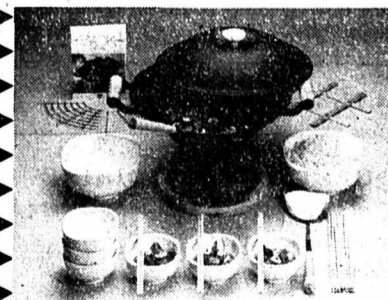
FÊTE DE NOUVEL-AN NICE

du 30 décembre au 2 janvier (4 jours)

avec menu de réveillon, tout compris Fr. 625.-

La cuisine chinoise

aura toute votre faveur avec...



... Wok-Party - Set BEKA
Il permet de cuire à la chinoise très vite, à feu vif, avec un minimum de graisse.
Poêle émaillée de Ø 36 cm.
Réchaud en fer forgé avec brûleur à alcool en fonte.
Pour tous vos cadeaux, une seule adresse;

KAUFMANN

Marché 8, ☎ 039/23 10 56
Arts ménagers - Porcelaine - Couverts - Cristaux - Etain

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

SPORTS

Championnat de hockey sur glace de 1re ligue Young Sprinter s'adjuge le derby

● NEUCHÂTEL - FLEURIER 6-1 (0-1 2-0 4-0)

Sans rien vraiment démontrer, Neuchâtel a remporté son duel de prestige contre Fleurier. Comme tous les derbys, ce dernier a tenu ses promesses par le suspense jusqu'à la mi-match, puis s'est envenimé par les nombreux accrochages, dus en partie à la nervosité des protagonistes. Victoire nette mais sans panache des Neuchâtelois du chef-lieu.

Quant à Fleurier, il a joué un peu mieux qu'à Yverdon, mais sans plus, commettant toujours des pénalités inutiles.

Fleurier s'était rendu sans complexe sur la patinoire du Littoral, se créant de très nombreuses occasions de buts lors de la première période. A la 12e minute, Ryser qui s'était proprement fait étendre devant Luthi ne parvenait pas à ouvrir la marque pour Neuchâtel, bénéficiant d'un penalty.

C'est au contraire Fleurier, en infériorité numérique, qui pouvait ouvrir le score, profitant d'une grosse erreur de Riedo, qui ne parvenait pas à contrôler un puck au milieu de sa zone de défense. Mal inspirés les poulains de Michel Turler ont connu beaucoup de difficultés à imposer le jeu dans ce premier tiers-

temps. On sentait les deux équipes tendues dans cette rencontre de prestige.

LE VETO DE LUTHI

La deuxième période est revenue à Young Sprinters, qui a su concrétiser des actions de rupture. Incontestablement, Luthi a évité le pire durant ce tiers central, faisant échec à de nombreuses occasions des citadins. Les Vallonniers se créèrent également plusieurs occasions, mais ces dernières furent bien moins tranchantes.

C'est avec des lignes remaniées que la troupe de Real Vincent entama l'ultime période, Lussu retrouvant sa place dans la première ligne alors que Hirschi évoluait aux côtés de Pluquet et de Jcannin. Luthi, qui s'était bien battu jusque-là, allait permettre aux Neuchâtelois de creuser l'écart en déviant dans son but un tir de Leuenberger.

EN VAIN

Un but qui a quelque peu réveillé les Fleurisans qui se sont rués sans succès toutefois à l'assaut des buts neuchâtelois, dans les minutes qui suivirent.

A cinq contre trois, Neuchâtel a été incapable de développer son jeu dans le camp de Fleurier. C'est dire le manque de concentration dont a fait preuve la troupe de Turler hier soir.

C'est toutefois à quatre contre trois que Young Sprinters creusa encore l'écart, scellant le score alors que Vincent et Becerra purgeaient chacun une pénalité de deux minutes. Neuchâtel a fait l'essentiel sans plus.

Jyp

Neuchâtel: Riedo; Dubuis, Schlapbach; Améz-Droz, Siegrist; Dubois, Dietlin; Testori, Ruefenacht, Birrer; Leuenberger, Rettenmund, Droz; Chappuis, Bergamo, Ryser.
Fleurier: Luthi; Vincent, Jeanne-rot; Cuhe, Becerra; Liechti, Hirschi, Rota, Gaillard; Lussu, Pluquet, Jcannin; Floret, Hummel, Colo.

Buts: 15e Gaillard 0-1; 24e Ryser (Bergamo) 1-1; 26e Bergamo (Siegrist) 2-1; 29e Ryser 3-1; 44e Leuenberger 4-1; 52e Ryser (Siegrist) 5-1; 59e Siegrist 6-1.

Pénalités: 8 x 2' plus 1 x 5' contre Fleurier; 4 x 2' plus une fois 5' contre Neuchâtel.

Arbitres: MM. Keller, Pignolet, Baumann.

Notes: patinoire du Littoral, 900 spectateurs. Pour Neuchâtel manquent Magnin (condition du contrat entre Neuchâtel et Fleurier), Loosli, Waelchli, Switalski, tous blessés. Pour Fleurier manquent Weissbrodt, Messerli et Spagnol, blessés.

Football

Coupe de l'UEFA Place aux huitièmes de finale

L'absence des clubs anglais sur la scène européenne depuis les événements du Heysel, affaiblit considérablement les affiches des huitièmes de finale de la Coupe UEFA, dont les matchs aller sont programmés pour aujourd'hui.

Douze nations sont encore représentées: l'Ecosse, avec deux équipes qualifiées, tout comme la Belgique, l'Italie et la RFA, ainsi que la Yougoslavie, la Hollande, le Portugal, l'Autriche, la Suède et la Tchécoslovaquie, l'URSS et l'Espagne.

Mais pas la Suisse. Groningue, tombeau chanceux de Xamax, affrontera Vitoria Guimaraes, qui eût été à la portée des Neuchâtelois. Le Spartak de Moscou, tombeau de Lucerne, mais au premier tour déjà, accueillera le FC Tirol et son Allemand Hansi Müller (ex-Stuttgart) et Inter de Milan.

AU PROGRAMME
Dundee United - Hajduk Split
La Gantoise - IFK Goeteborg
Groningue - Vitoria Guimaraes
Dukla Prague - Internazionale Milan
Spartak Moscou - FC Tirol
Bayer Uerdingen - FC Barcelone
AC Torino - Beveren-Waas
Glasgow Rangers - Borussia Mönchengladbach. (si)

Championnat de troisième ligue

● LES BRENETS - PLATEAU DE DIESSE 3-2 (1-1 1-1 1-0)

Les Brenassiers ont récolté 2 points, mais ils furent contestés jusqu'au bout par leur adversaire, le néo-promu Diesse, qui ne s'avoua jamais battu. Pourtant quelque peu supérieurs, les Brenassiers n'ont jamais réussi à passer l'épaule et à distancer leurs opposants.

Bien partis, Les Brenets se créèrent de belles occasions qu'ils ne concrétisèrent pas et c'est Diesse par contre qui trouva le chemin des filets. Le jeu s'égalisa et les mouvements des 2 équipes se succédèrent à un bon rythme.

On sentait les Brenassiers capables de faire la différence dès la reprise du dernier tiers-temps, mais le déclin ne se produisit pas et la tension monta de plus en plus, plus la fin du match approchait. Pénalisés de 2' à la 58' Les Brenets se retrouvaient à 4 joueurs de champ, tandis que Diesse tentant le tout pour le tout sortait son gardien et alignait un attaquant supplémentaire; mais rien n'y fit et c'est même Huguenin parti en rupture qui faillit aggraver le score à la dernière seconde, n'échouant que face à un plongeon désespéré d'un arrière de Diesse qui se blessa dans l'action.

Les Brenets endossent la couronne, ce qui ne s'était pas vu depuis belle lurette, 1981 très exactement. Mais dès la prochaine échéance, samedi soir à Fleurier contre les Ponts-de-Martel, elle sera déjà remise en jeu!

Les Brenets: Fleuty; Fontana, Steudler; Dubois, Pilorget, Messerli; M. Simon-Vermot, Girard; Huguenin, Imholz, Spielmann; Progin, Rossetel, B. Simon-Vermot, Favre, Robert; Bonnet, Racine.

Plateau de Diesse: Schnurrenberger; Muster, Chopard, Pauli, Joliat, Bonjour, Eicher, Racine, Stauffer, F. Lehmann, Glatz, Moser, P. Stauffer, Wenger, Devaux.

Arbitres: MM. Ghiggia et Azorin.
Buts: 8' Wenger 0-1; 10' Pilorget (Stuedler) 1-1; 25' F. Stauffer (Racine) 1-2; 34' Stuedler (Messerli) 2-2; 42' Spielmann 3-2. (df)

Passionné chassé-croisé

● UNTERSTADT - LES PONTS I 6-5 (1-1 4-3 1-1)

C'est en car, que HC Les Ponts, accompagné d'une petite nuée de spectateurs est allé rencontrer le HC Unterstadt sur la patinoire de Fribourg-Gottéron.

C'est au premier tiers-temps mouvementé et riche en actions que les spectateurs ont pu suivre. De chaque côté, les attaques étaient dangereuses, quoique le HC Unterstadt dominait. D'ailleurs, les Fribourgeois marquèrent à la 5' déjà, mais ils se relâchèrent, vers la fin de la première période, ce qui permit aux Pontiers d'égaliser juste avant la pause.

Le coin des juniors élite

Hauts et bas pour le HCC

ELITE A
Bienne - Bülach 7-3; Berne - Langnau 2-7; Coire - Kloten 2-5; Zoug - Olten renvoyé; Bienne - Zoug 2-4; Bülach - Olten 3-1; Coire - Berne 3-5; Langnau - Kloten 6-4. **Classement:** 1. Kloten 11-20; 2. Langnau 11-20; 3. Berne 11-13; 4. Bülach 11-9; 5. Zoug 10-8; 6. Olten 10-6; 7. Coire 11-6; 8. Bienne 11-4.

ELITE B

Groupe ouest: La Chaux-de-Fonds - Fribourg Gottéron 4-3; Villars - Viège 6-6; Bâle - Lausanne 3-5; Genève-Servette - Berne 5-3; Genève-Servette - La Chaux-de-Fonds 6-5; Fribourg Gottéron - Berne 11-3; Bâle - Viège 4-8; Lausanne - Villars 7-2. **Classement (11 matchs): 1. Lausanne 20; 2. Fribourg Gottéron 14; 3. Bâle 12; 4. Viège 11; 5.**

Genève-Servette 9; 6. La Chaux-de-Fonds 8; 7. Villars 7; 8. Berne 7.

Groupe est: Ambri-Piotta - Dübendorf 12-2; Weinfelden - CP Zurich 3-8; Davos - Uzwil 8-4; Arosa - Herisau 2-7; CP Zurich - Ambri-Piotta 0-6; Davos - Herisau 6-4; Uzwil - Arosa 8-4; Dübendorf - Weinfelden 3-5. **Classement (11 matchs): 1. Uzwil 16; 2. Herisau 16; 3. Ambri-Piotta 16; 4. Davos 16; 5. CP Zurich 8; 6. Arosa 8; 7. Weinfelden 6; 8. Dübendorf 2. (si)**

NOVICES

Ajoie - HCC 2-4; Moutier - HCC 2-11.

MINIS, ÉQUIPE A

Fleurier - HCC 3-3.

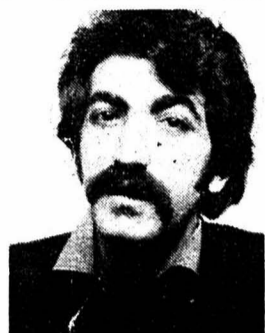
MINIS, ÉQUIPE B

Franches-Montagnes - HCC 1-15.



La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

Concours hebdomadaire de pronostics FACE À FACE



Candido Piccirilli

Gilbert Gress s'est une nouvelle fois imposé. Il affronte, aujourd'hui, un Loclois, M. Candido Piccirilli. Ce régleur en machines à injecter s'intéresse au sport avec un «petit plus» pour le football et le «calcio». «Naples sera champion d'Italie» affirme-t-il. Quant au billet d'entrée à une manifestation sportive il a été gagné par M. De Nuccio de La Chaux-de-Fonds.



Gilbert Gress

Bellinzone joue bien à la maison. 1	1. Bellinzone - Bâle	Bellinzone est sur une bonne lancée. X
Ça va mal à La Chaux-de-Fonds. 1	2. Lausanne - La Chaux-de-Fonds	Lausanne doit se reprendre... 1
Xamax, c'est mon équipe préférée. 1	3. NE Xamax - Vevey	Xamax ne peut se permettre un faux pas. 1
C'est dur de gagner à Tourbillon. 1	4. Sion - Locarno	Sion doit se reprendre en championnat. 1
Saint-Gall peut obtenir un, voire deux points. 2, X	5. Wettingen - St-Gall	L'avantage du terrain. 1
Young Boys est tout de même champion suisse. 1	6. Young Boys - Aarau	Aarau réussit de bons résultats à l'extérieur. 1, X
Zurich doit se racheter. 1	7. Zurich - Lucerne	Là également l'avantage du terrain. 1
Deux équipes équilibrées. X	8. Bulle - Baden	Bulle est à l'aise chez lui. 1
Schaffhouse est très fort. 2	9. Kriens - Schaffhouse	Kriens réussit de bons résultats chez lui. 1
Lugano est très fort chez lui. 1	10. Lugano - Martigny	Lugano ne peut pas se permettre de perdre. 1
Granges s'accroche au leader. 2	11. Malley - Granges	Tout peut arriver... 1, X, 2
L'avantage du terrain... 1	12. Olten - Etoile Carouge	Carouge n'est pas au mieux de sa forme. X
Chênois doit absolument gagner. 2	13. Winterthur - Chênois	Chênois a retrouvé son assise défensive. 2

Rencontres régionales

Tout est possible. Un match à 4 points. 1, X, 2	14. Grindelwald - La Chaux-de-Fonds	Là c'est l'avantage de la patinoire. 1
YS doit gagner pour se maintenir. 1	15. Neuchâtel - Forward Morges	YS voudra confirmer son succès de Saint-Imier. 1
14. LNB hockey		15. 1re ligue hockey

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Candido Piccirilli:
54 buts marqués.

Gilbert Gress:
46 buts marqués.

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, les lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

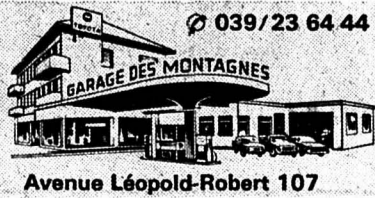
CLASSEMENT DES QUIDAMS

1. Gilles Pasche 20 points
2. Philippe Dubois 14 points

CLASSEMENT DES SPORTIFS

1. Laurent Dubois 53 points
2. Cilgia Benoît 24 points

Préparez un hiver sans soucis... en TOYOTA 4x4



Avenue Léopold-Robert 107



HAVANE POUR HOMME



FARNER 08.06.6

Renault préconise elf

Une simple pression du pouce sur votre porte-clés à infrarouge. Un claquement sec. Ouvrez. Une délicieuse odeur de cuir flatte vos narines. Parfum, couleur havane. Pour homme seulement?

Refermez galamment la portière de votre passagère. Laissez-la s'installer, apprécier ce confort à la française. Vous surprendrez peut-

être son geste quand elle caressera doucement, lentement le dossier de votre siège. Calé dans le vôtre, voyez la route défilier au rythme d'une stéréo déchaînée.

- «C'est une...?», demande votre passagère. Un sourire. Votre réponse se perd dans un rugissement de moteur: plus de cent chevaux s'emballent au moment où votre pied

droit écrase l'accélérateur.

- «...enivrant», murmure-t-elle. Vous ne saurez sans doute jamais si elle pensait à la vitesse ou au parfum du cuir. Ou aux deux.

Moteur 2,2 l à injection, 110 ch/81 kW, catalyseur 3 voies (US 83). Fr. 26650.-. Garantie 5 ans antiperforation.

Financement et Leasing: Renault Crédit SA, 022/291333

Renault 25 HAVANE. Peinture métallisée, couleur spéciale brun HAVANE. Intérieur cuir beige. Vitres électriques à l'avant, banquette AR rabattable.



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

L'entreprise
H. Meyer - Vendlincourt

se recommande pour vos travaux de:

- Charpente - couverture
- Traitement de charpente par injection
- Menuiserie - isolation
- Façade éternit
- Devis sans engagement

Renseignement ☎ 066/74 47 80

A vendre pour cause imprévue

entreprise industrielle

en pleine activité, de moyenne grandeur à Bienne.
Pour traiter minimum
Fr. 500 000.-

Ecrire sous chiffre 80-875593 à Assa
Annonces Suisses SA, 2501 Bienne

Particulier cherche à acheter

maison

dans le haut des Brenets, sur les Monts au Locle ou à la Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre CC 28954 au bureau de L'Impartial.

A vendre

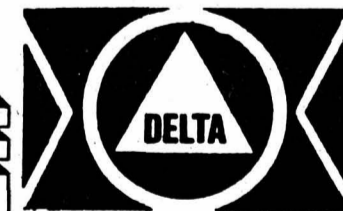
petit locatif

3 appartements, confort, jardin, ancienne ville.

Ecrire sous chiffre MF 29066 au bureau de L'Impartial.

Solution du mot mystère: Prophète

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

menuisiers
installateurs
sanitaires
monteurs
en électricité

Permis valables

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 85 30
(entrée Hôtel Fleur de Lys)

TRAK Incroyable!

La chaîne à neige qui se monte toute seule!



Une révolution technique fantastique. Rapidité, facilité, sécurité!

Une démonstration vous convaincra.

Exclusivement chez les spécialistes conseil TRAK Service:



NEUCHÂTEL: Couvet: Autoservice Currit, Crêt-de-l'Eau, ☎ 038/63 12 15 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Montagnes, Michel Grandjean SA, Léopold-Robert 107, ☎ 039/23 64 44 - Le Locle: Garage Cuenot, Marais 3, ☎ 039/31 12 30 - Saint-Martin: Garage Javet, 038/53 27 07 - JURA: Saignelégier: Garage-Carosserie Erard SA, rue des Rangiers 22, ☎ 039/51 11 41.

SPORTS

En championnat de ligue nationale B de hockey sur glace à Porrentruy Métivier artisan de l'invincibilité ajoulote

● AJOIE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-2 (1-2, 0-0, 3-0)

Le HC Ajoie n'a pas encore perdu cette saison sur sa patinoire. Et du même coup, le HC La Chaux-de-Fonds, dont on louera avant tout le courage, n'a toujours pas récolté le moindre point à l'extérieur.

Et pourtant, la victoire des hommes de l'entraîneur Richard Beaulieu mit long à prendre corps. Deux raisons essentielles à cela: tout d'abord la très bonne organisation défensive prouvée par les visiteurs lors des deux premiers tiers-temps. Appuyé sur un Jacques Nissille, auteur d'une remarquable performance, le système mis au point par Jan Soukup s'avéra longtemps comme un piège infranchissable pour les Ajoulots. Il y eut ensuite et surtout, le nombre incalculable de tiers manqués, d'actions inachevées chez les recevants, rendus nerveux et crispés par une opposition qu'ils n'attendaient peut-être pas si déterminée.



Il aura fallu attendre le troisième tiers pour voir les Ajoulots prendre la mesure de l'excellent gardien chaux-de-fonnier Nissille. (Photo archives Schneider)

Au cours d'un match qui valut surtout par le côté émotionnel qu'il sous-entendait, les Chaux-de-Fonniers n'auront cédé que lors de l'ultime vingt, parce que les absences cumulées de Philippe Mouche, Christian Caporosso, puis Thierry Gobat finirent par peser lourd dans le décompte de l'engagement physique qui prit le pas sur la clarté des actions présentées.

SURPRISE

Spéculant sur les contres, relançant de rapides actions de break, se dégageant savamment de l'emprise que les Ajoulots tentaient vainement d'installer, le HC La Chaux-de-Fonds, parvint au quart d'heure à s'octroyer deux longueurs d'avance. Prime à l'opportunisme et au réalisme. Là où Métivier, Steudler, Kohler et Berdat avaient échoué Laurent

Stehlin et McParland réussirent. Trois véritables occasions, deux buts. C'était bien parti pour les Chaux-de-Fonniers. A une minute du terme du premier exercice, le HC Ajoie parvint toutefois à raccourcir les distances à la faveur d'une pénalité infligée à Daniel Dubois. Ce n'était que pure logique, eu égard à l'emprise que les maîtres de céans avaient tout de même exercée jusque là.

De notre envoyé spécial:
Georges KURTH

Mais dominer n'est pas forcément concrétiser.

PRESSÉS

Fore-checkant très haut, empêchant leur adversaire d'installer son jeu de

puissance, les gars de Jan Soukup obtinrent encore un tiers blanc. Nissille, très bien inspiré, précis dans ses interventions y fut pour beaucoup. Mais la tendance s'affirmait et ce n'est pas par hasard que le chœur des supporters du HCC entonna: «Tiens bon, Chaux-de-Fonds, tiens bon!»

Comme il arrive souvent en pareilles circonstances, l'équipe qui domine en vain se met à la merci des ruptures adverses.

Ce fut le cas lorsque Laurent Stehlin puis Guerry furent à un rien de creuser l'écart (34' et 35'), le poteau et la transversale venant au secours d'Anton Siegenthaler.

BIS REPETITA

A jouer avec le feu, on s'y brûle les doigts souvent. Une fois encore, le HCC perdit l'essentiel de ses valeureux efforts au cours de l'ultime tiers-temps.

Le HC Ajoie trouva alors la clé du cadenas. Grâce à l'irrésistible poussée de Daniel Métivier, les Jurassiens creusèrent la brèche en s'engouffrant sur le flanc gauche du système défensif chaux-de-fonnier soudain moins efficace. Le résultat ne se fit pas attendre et l'égalisation tomba comme un fruit mûr, posée quasiment dans la cage de Nissille par le duo Niederhauser-Métivier.

Remis en selle, les Ajoulots passèrent logiquement l'épaule, Grand et Steudler, bien discrets jusque là, se chargeant de porter l'estocade. Dans les mêmes circonstances d'ailleurs. La Chaux-de-Fonds avait tout donné et Ajoie se sortait finalement d'un mauvais pas. Assez logique tout cela!

Ajoie: Anton Siegenthaler; Sembionelli, Baechler; Grand, Rochat, Kohler; Schmid, Forster; Léchenne, Christophe Berdat, Blanchard; Jolidon, Métivier, Steudler; Niederhauser.

La Chaux-de-Fonds: Nissille; Seydoux, Bourquin; Rohrbach, MacParland, Laurent Stehlin; Daniel Dubois, Laurent Dubois; Vuille, Tschanz, Baragano; Gobat, Goumaz; Guerry, Lengacher, Nicolas Stehlin.

Arbitres: MM. Brégy, Biollay et Zeller.

Spectateurs: 3'500.
Buts: 14' Laurent Stehlin (McParland) 0-1, 15' McParland 0-2, 20' Métivier (Steucler) 1-2, 46' Métivier (Niederhauser) 2-2, 49' Grand (Kohler) 3-2, 55' Steudler (Métivier) 4-2.

Notes: patinoire d'Ajoie, glace en bon état, éclairage suffisant; Ajoie sans Martin Siegenthaler (blessé), La Chaux-de-Fonds sans Mouche et Caporosso (blessés).

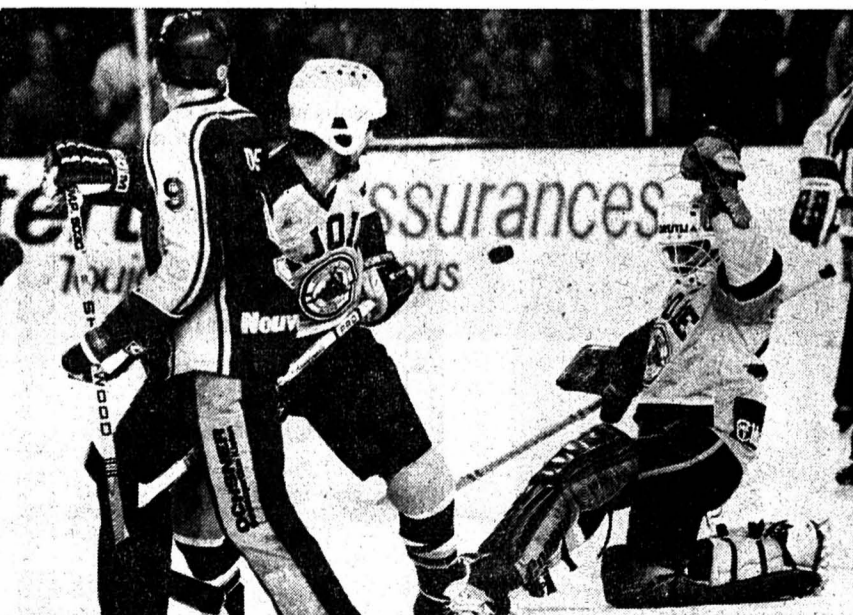
A l'heure de l'interview L'avis des entraîneurs

SOUKUP: «ARBITRAGE INDIGNE!»

Jan Soukup était fâché et ne mâchait pas ses mots à l'encontre de l'arbitrage: L'histoire s'est à nouveau répétée ce soir, l'arbitrage est toujours aussi mauvais. Je me demande s'il n'est pas anti-Romand. Ce soir, ils ont accordé un but alors qu'il y avait à l'origine une passe à travers deux lignes manifeste. Et cela a fait trois à deux. Finalement, ce fut quand même un bon match pour les spectateurs. Je crois que ce qui a fait la différence, c'est le métier des Ajoulots. N'oublions pas que nous jouons avec six juniors. Et ils sont un peu jeunes pour supporter une telle pression. Ils ont fait tout de même de bonnes choses, mais hélas, avec toujours un dribble de trop.

BEAULIEU: «HOMMAGE AUX GARDIENS...»

Richard Beaulieu, quant à lui, était plus souriant: Je reconnais que si La Chaux-de-Fonds avait marqué le trois à un, la cause était entendue. Le match basculait définitivement en sa faveur. Mais nous aussi, au premier tiers, nous aurions pu prendre un avantage important dans les dix premières minutes en tout cas. Hélas, nous avons manqué beaucoup trop d'occasions en tirant dans des angles pas toujours bons. Pourtant, à l'entraînement, cela va tout seul. Je pense que, dans l'ensemble, les gardiens ont fait la différence. Surtout Nissille, à qui je tire mon chapeau. J'ai également constaté que les Chaux-de-Fonniers sont bien meilleurs qu'il y a un mois contre nous. Ce match fut de bon niveau. B. V.



Tout comme son vis-à-vis Nissille, le gardien ajoulot Siegenthaler s'est montré intraitable.

En ligue nationale A L'essentiel pour Bienne

● BIENNE - FRIBOURG 3-2 (1-0-1-1-1)

Eprouvant trop de difficultés à prendre son élan en début de match, Fribourg se trouva mené logiquement à la marque après le premier tiers-temps. Jusque-là, on retrouva une équipe biennoise fringante et dynamique, sous la conduite d'un remarquable Leuenberger.

Le capitaine biennois allait d'ailleurs se signaler sur la première réussite locale mais en posant la rondelle au bout de la crosse de Willy Kohler, alors que les hommes de Ruhnke jouaient à quatre joueurs de champ.

On nous avait promis une équipe fribourgeoise plus électrique. Il n'en fut rien. Anken ne dut intervenir qu'une seule fois dans les vingt dernières minutes alors que son équipe jouait à son tour en infériorité numérique.

A peine le tiers intermédiaire commençait, la ligne des jeunes Biennois faisait le forcing, imitée quelques instants plus tard par la ligne de parade, dont le deuxième but tombait comme un fruit mûr. A l'origine, Dupont, à la finition un arrière fribourgeois qui dévia malencontreusement le palet au fond de la cage de l'irréprochable Aebischer.

Le Canadien biennois fut moins heureux quelques minutes plus tard. Voulant organiser un power-play, il adressa de la plus belle manière la rondelle à Morrison, qui dut néanmoins sortir le grand jeu pour battre l'excellent portier biennois. Ce dernier auparavant se montrait intraitable devant Brasey.

A deux à un, après quarante minutes,

tout allait se jouer donc dans la dernière période.

Bienne, toujours légèrement dominateur, parvint à marquer un troisième but longtemps désiré. Zigerli en fut l'auteur. Il restait à peine 80 secondes de jeu à l'horloge de la patinoire, lorsque Sauvé parvint à resserrer le score.

Finalement, les hommes de Helfer l'emportèrent justement.

Dans le camp fribourgeois, Kent Ruhnke a vu juste, alignant à nouveau ses deux attaquants canadiens et faisant encore confiance à Aebischer qui, longtemps, retarda l'échéance. On regrettera toutefois le geste de Brasey dans le dos de Dupont qui, évacué de la patinoire, sera aujourd'hui sous contrôle médical.

Bienne: Anken; Zytynsky, Jost; Gschwind; Zigerli; Kohler, Dupont, Leuenberger; Wist, Nuspliger, Baertschi; Dubois, Aeschlimann, Egli.

Fribourg: Aebischer; Silling, Baer; Pfeuti, Brasey; Jaeggi, Hofstetter; Montandon, Rotzetter, Sauvé; Ludi, Morrison, Pleschberger; Mirra, Rod, Jaquier; Maurer, Lauber.

Arbitres: MM. Voegtlin, Kunz et Wyss.

Buts: 8' Kohler (Leuenberger) 1-0; 22' Dupont (Zytynski) 2-0; 34' Morrison 2-1; 49' Zigerli (Kohler) 3-1; 59' Sauvé (Morrison) 3-2.

Pénalités: 6 x 2' contre Bienne et 7 x 2' contre Fribourg.

Notes: Stade de glace, 6199 spectateurs. Bienne sans Poulin, Cattaruzza, Thévoz et Kiefer. Fribourg sans Tschanz et Neuhaus (tous blessés).

René Perret

R

résultats

Ligue nationale A

● SIERRE - BERNE 7-5 (3-3 4-1 0-1)

Graben: 4800 spectateurs.

Arbitres: Hirschi, Hugentobler-Kaul.

Buts: 7' Fischer (Staub) 0-1; 10' Glowa (Massy, Stastny) 1-1; 12' Stastny (Boucher, Lötscher) 2-1; 13' Bowman (Robert Martin) 2-2; 16' Glowa (Baldinger) 3-2; 20' Fuhrer (Ruotsalainen, Hotz) 3-3; 26' Wyssen (Stastny) 4-3; 27' Boucher (Stastny) 5-3; 31' Hotz (Fuhrer) 5-4; 32' Boucher (Lötscher) 6-4; 33' Glowa (Boucher, Stastny) 7-4; 52' Bowman 7-5.

Pénalités: 7 x 2' contre les deux équipes.

Notes: Berne sans Theus. A la 37' minute avec Bösch pour Grubauer dans la cage. Sierre dans le deuxième tiers temps sans Zehnhäusern qui souffre d'une déchirure au genou.

● KLOTEN - OLTEN 4-0 (2-0 0-0 2-0)

Schluefweg: 3200 spectateurs.

Arbitres: Frey, Pahud-Cléménçon.

But: 7' Wick (Yates) 1-0; 15' Mongrain (Wäger) 2-0; 53' Celio 3-0, 57' Lautenschlager (Bärtschi) 4-0.

Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 7 x 2' contre Olten.

Notes: Olten sans Kühnackl ni Marco Koller (blessés), avec les Canadiens Fusco et Eakin.

● DAVOS - LUGANO 6-5 (1-2 3-0 2-3)

Patinoire de Davos: 4900 spectateurs.

Arbitres: Weilenmann, Hirter-Schneiter.

Buts: 6' Ton (Graf) 0-1; 9' Brodmann (Neuenschwander) 1-1; 15' Lüthi (Rogger) 1-2; 25' Claude Soguel 2-2; 32' Jacques Soguel 3-2; 36' Batt (Thomas Müller, Sergio Soguel) 4-2; 47' Ritsch (Eggimann) 4-3; 51' Mazzoleni (Jacques Soguel) 5-3; 58' Randall (Nethery, Jacques Soguel) 6-3; 58' Johansson (Ton) 6-4; 60' Ton (Johansson) 6-5.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos; 5 x 2' contre Lugano.

Notes: Davos sans Marco Müller et Levie, blessés. Lugano sans Domeniconi, blessé, Waltin, Trulzi, Lörtscher, Eberle et Bernasconi, malades, mais avec le Canadien Mike McNamara, l'entraîneur des juniors. Le président de Lugano Geo Mantegazza avait demandé le report de cette rencontre en raison de la grippe qui a terrassé cinq titulaires de l'équipe. André Gauthier, le vice-président de la Ligue nationale, a refusé de reporter ce match. Le gardien Andrey est remplacé à 23 secondes de la fin du match par un sixième joueur de champ.

● AMBRI-PIOTTA - COIRE

4-3 (0-2 1-1 3-0)

Valascia: 4700 spectateurs.

Arbitres: Tschanz, Jetzer/Schocher.

Buts: 2' Prestidge 0-1; 17' Prestidge 0-2; 36' Rogers 1-2; 40' Lang (Vrabec) 1-3; 48' Rogers 2-3; 52' Berno Celio (Rogers) 3-3; 56' Mettler 4-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Ambri; 7 x 2' contre Coire.

Notes: Ambri sans Richter, opéré lundi du ménisque.

● BIENNE - FRIBOURG-GOTTÉRON

3-2 (1-0 1-1 1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	15	10	3	2	86-48	23
2. Lugano	15	10	1	4	82-54	21
3. Davos	15	8	2	5	64-54	18
4. Bienne	15	8	2	5	52-69	18
5. Ambri-P.	15	7	3	5	77-63	17
6. Berne	15	6	2	7	72-70	14
7. Sierre	15	6	0	9	66-80	12
8. Coire	15	5	1	9	58-68	11
9. Gottéron	15	4	2	9	67-80	10
10. Olten	15	2	2	11	36-74	6

Ligue nationale B

Ajoie - La Chaux-de-Fonds 4-2 (1-2 0-0 3-0)

Bâle - Grindelwald 5-2 (1-1 3-0 1-1)

Dübendorf - CP Zurich 3-7 (1-2 0-2 2-3)

Herisau - Langnau 1-6 (1-3 0-3 0-0)

Rapperswil - Zoug 1-7 (1-4 0-0 0-3)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	15	12	1	2	70-37	25
2. CP Zurich	15	10	1	4	60-41	21
3. Ajoie	15	7	4	4	59-47	18
5. Herisau	15	9	0	6	74-70	18
5. Zoug	15	8	1	6	82-52	17
6. Rapperswil	15	6	0	9	64-68	12
7. Dübendorf	15	5	2	8	58-85	12
8. Grindelwald	15	5	0	10	56-79	10
9. Bâle	15	4	1	10	66-88	9
10. Chx-de-Fds	15	4	0	11	59-81	8

(si)

L'IMPARTIAL

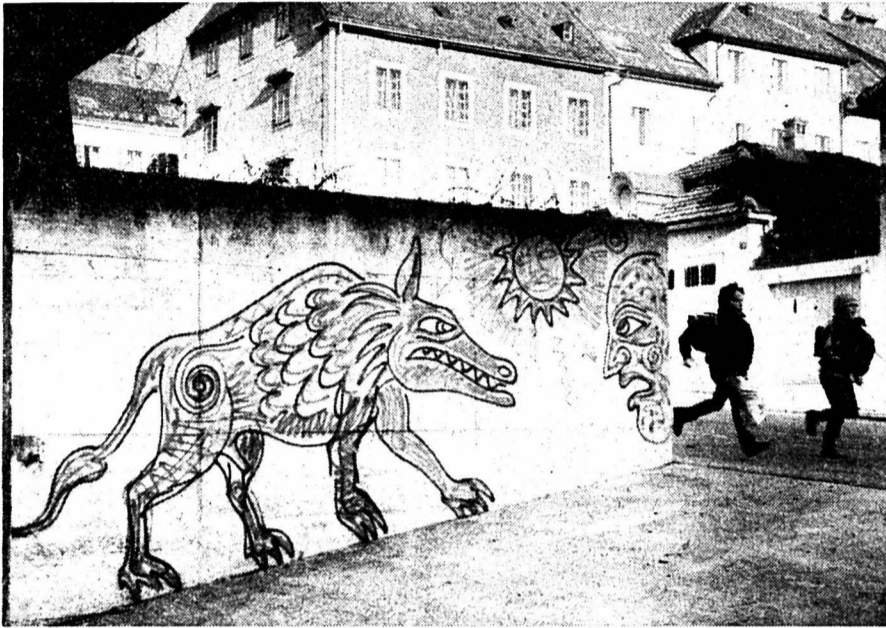
Rédactions régionales :

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

Nouveaux graffiti sprayés en ville: dilemme entre l'esthétique et la loi Galerie sauvage à La Chaux-de-Fonds



A gauche, le monstre qui sort du garage souterrain de Numa-Droz. A droite, le fou du roi qui salue l'entrée aux bureaux de l'Ecole primaire, Serre 14. On appréciera la qualité de l'œuvre, exécutée de nuit, vraisemblablement, et furtivement. (Photo Impar-Gerber)

R

regard

Graffiti

La commune de La Chaux-de-Fonds commettra-t-elle l'acte iconoclaste de détruire les dessins récemment sprayés sur ses murs? Ce ne sont pas des images saintes, mais des graffiti particulièrement séduisants. Subjectivement, bien sûr!

Ils mettent un peu de fantaisie et de couleur aux endroits les plus gris. Et posent un dilemme d'édiles: beaux, ils sont illégaux.

Les pouvoirs publics ont déposé plainte contre (artiste) inconnu. Ils ont leurs raisons pour vouloir effacer le délit et punir le coupable. Le respect de la loi, l'intention de ne pas se laisser déborder par des actes qu'ils ne contrôlent pas, la volonté de ne pas donner mur blanc à tout sprayeur en prise d'inspiration subite.

Mais...

On espère que la ville de La Chaux-de-Fonds sache conserver l'originalité qui fut parfois la sienne en matière culturelle. Qu'elle ne donne pas l'image de l'intolérance zurichoise, condamnant le sprayeur Négeli pour avoir donné vie au béton. New York aussi jetait d'abord ses peintres sauvages en prison, avant de les mettre au musée et de les engager comme décorateurs officiels de leurs stations de métro. Directeur des Travaux publics, M. Bringolf ne ferme pas la porte. Si le sprayeur s'annonce, la ville pourrait lui céder un coin de mur. Voir une façade complète. On rappellera que Marché 18 est mis à disposition de toute proposition. La commune donnerait-elle d'une main un peu de ses murs en maintenant sa plainte de l'autre?

A New York comme à La Chaux-de-Fonds, on peut se demander ce qui reste d'un graffiti agréé par l'administration. Vidé de sa spontanéité clandestine.

Cela peut être une manière de composer pour l'avenir. Dans l'immédiat se pose le problème des peintures sprayées. Il n'est pas exagéré de considérer qu'elles apportent une plus-value dans la géographie urbaine. Les faire disparaître sous prétexte qu'elles chatouillent la loi serait en contradiction avec les efforts entrepris depuis quelques années pour colorier la ville.

Le chef des TP dit mal concevoir qu'il appartienne à l'autorité de choisir les beaux graffiti et de les soustraire à la procédure pénale. N'est-ce pas justement la responsabilité de l'édile, de trancher, par voie de commission ou de consultation si nécessaire?

Ces graffiti ont le mérite d'exister et de plaire. N'est-ce pas suffisant pour qu'une fois, entre l'esthétique et la légalité, on fasse l'exception de ne pas choisir la grisaille?

Patrick FISCHER

Galerie sauvage dans la vieille ville de La Chaux-de-Fonds. Des graffiti de belle figure sont exposés sur des murs interdits. «Une surprise nocturne», affirme le directeur de l'Ecole primaire, Jean-Michel Kohler. Le mur d'entrée de l'administration de l'école est frappé depuis dix jours d'un drôle de fou du roi péchant le miracle au clair de lune. Le dessin égale un espace d'ordinaire morne. Idem quelques mètres plus loin avec le monstre venu hanter l'entrée d'un garage souterrain. M. Kohler pose

le problème: «Même s'ils sont plus beaux que d'habitude, ces graffiti sont tout aussi illicites». Il a passé le dossier concernant sa façade aux Travaux publics.

Garant de l'intégrité des bâtiments publics, le directeur des TP, M. Alain Bringolf donne le ton: «Il n'y a pas de crispation chez nous!» Mais, «la plainte traditionnelle est partie». Wanted l'artiste coupable.

Appelé le lendemain, M. Bringolf a eu le temps de visiter «l'expo». «Etant donnée la qualité des dessins, on aurait peut-

être pu avoir plus de souplesse. Mais, si l'autorité doit commencer à faire la distinction entre les beaux graffiti et les moins beaux, elle se met dans une situation difficile». Et de rappeler que la démarche dérange: «Ça reste une atteinte à la propriété d'autrui». Ouvert au dialogue: «Si l'artiste avait pris contact avec nous, il n'est pas sûr qu'on lui aurait refusé un coin de mur. Je comprends toutefois qu'il ne voulait pas faire le tour de l'administration avec des croquis sous le bras. Les graffiti relèvent plus de l'inspiration spontanée».

Notre dessinateur Elzingre est venu voir sur place. Il a aimé: «Ce sont les gens qui font des maisons grises qu'il faudrait mettre à l'amende».

P. F.

● Lire le «Regard», ci-contre.

Elimination du bétail dans le canton de Neuchâtel Les prix cèdent sous le poids

Le dernier marché d'élimination du bétail de l'année, dans le canton de Neuchâtel, s'est déroulé hier sur la place des Hauts-Geneveys. Un marché très lourd avec ses 168 bêtes prises en compte, mais cruellement léger du point de vue de la valeur bouchère. Pourtant ses statistiques, M. Jean Gabus, responsable de l'Office du bétail du canton, démontre facilement les problèmes engendrés par un marché caractérisé par une surproduction généralisée de viande, ce qui n'a malheureusement pas, jusqu'à aujourd'hui, eu de répercussion sur les prix à la consommation...

Quelque 2.400 bêtes ont été éliminées cette année sur les divers marchés du canton, soit 400 pièces de plus qu'en 1985. Un véritable record en quantité, mais en poids également, puisque le poids moyen du bétail a passé de 526 à 529 kg.

Sans tenir compte des subsides versés aux éleveurs, une donnée qui n'a pas varié ces dernières années, le manque à gagner par bête a été de 132 francs entre les marchés de printemps 1985 et 86, et de 238 francs entre ceux d'automne des deux années respectives! La valeur bouchère passant de 4,40 francs du kilo à 4,15 francs pour les marchés de printemps et de 4,15 francs à 3,70 francs pour ceux d'automne.

Selon les spécialistes de la question, les éleveurs sont désormais prévenus, il va falloir produire moins pour gagner plus. Un paradoxe encouragé par la Confédération qui vise, aux moyens des subsides qu'elle verse, à faire baisser le poids des animaux et non forcément le nombre de têtes de bétail. La situation neuchâteloise est du reste loin d'être unique et l'on retrouve les mêmes problèmes de difficulté d'écoulement du bétail de boucherie dans les autres cantons.

La réduction de 1% du contingentement laitier pour le canton va également

entraîner des répercussions sur le marché de la viande l'an prochain, puisque l'on va inciter ceux qui produisent trop de lait à recourir à l'élimination. La période de contingentement changeant en mars, il y a fort à parier que l'on va assister à des marchés records à cette époque de l'année, et les prix ne vont pas s'améliorer, loin de là.

Cette crise est d'autant plus réelle que le marché des Hauts-Geneveys, qui passait, à juste titre, pour être le meilleur en qualité et en prix du canton, s'est avéré être le moins bon lors des deux dernières campagnes d'élimination.

M. S.

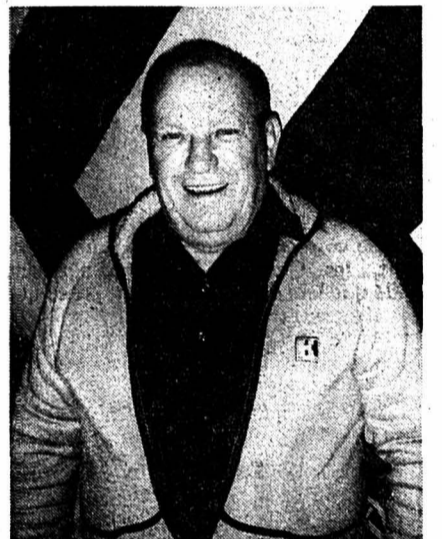
IMPAR SERVICE

● PAGE 34

Moutier

Passante tuée

Une dame âgée de Moutier dont l'identité n'a pas été communiquée, qui traversait hier à 15 h 20 la chaussée à la hauteur de la Banque Populaire sur le passage de sécurité, venant de la cour du collège, a été renversée par un automobiliste roulant en direction de Court. La malheureuse piétonne a été transportée à l'Hôpital de Berne par hélicoptère mais devait succomber à ses blessures peu après son transfert. (comm)



couac on en dise

Femme-enfant

La lecture de la «Feuille officielle» est certes instructive, mais rarement passionnante. Il s'y glisse quand même parfois une perle d'humour. En particulier dans les rectificatifs. L'autre jour, le registre des régimes matrimoniaux de Neuchâtel publiait une «rectification» pour dire qu'une erreur s'était glissée dans la «publication relative à la séparation de biens» des époux F. La dame était bel et bien née en 1948, pas en 1984, comme la «Feuille officielle» l'avait écrit dix jours plus tôt. En l'occurrence, la coquille typographique valait toutes les cures de jouvence. Pas sûr, toutefois, que l'épouse ait apprécié d'être ainsi réduite publiquement au rôle de femme-enfant. (jic)

S

sommaire

SAINT-IMIER. - Nouveau directeur à l'Ecole primaire.

PAGE 31

AGRICULTURE JURASSIENNE. - Dépendante des pouvoirs publics.

PAGE 33

billet

La chance sourit parfois à celui qui s'y attend le moins; il arrive cependant que suivant la situation, on se passerait bien de ce jour de veine qui en l'occurrence s'est transformé en tuile. Au cours d'une banale manifestation, notre homme avait participé à un concours dont le premier prix était... un mouton vivant!

Quelque temps après, il apprit par téléphone qu'il en était l'heureux gagnant et la personne l'invitait à venir retirer au plus vite ce... fardeau des plus encombrants. Position pour le moins gênante pour celui qui loge au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif.

Ce n'était pas le tout d'aller chercher l'animal, c'était de savoir où le caser ensuite. La première idée qui lui était venue à l'esprit consistait bien sûr en la conduite immédiate à l'abattoir le plus proche. Alors qu'il s'appretait à réaliser ce noir projet, il eut pitié du mouton qui bêlait lamentablement et qui avait les pattes liées.

Il avait une bonne tête et dès lors, son propriétaire, très satis-

PAF

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.



Rambardes pour toit en série dès la GLS.

Omega Caravan. Nouvelles perspectives pour les breaks.

Ne vous laissez pas éblouir par l'élégance de l'Opel Omega. Ce break offre aussi d'incroyables ressources de polyvalence.

Sa carrosserie parfaitement profilée avec un Cx de 0.32 seulement, meilleure aérodynamique jamais obtenue sur un break, habille un volume utile impressionnant. Le dossier de la banquette arrière est rabattable (par segments dès la version GL) et la porte hayon s'ouvre si largement que charger et décharger devient un plaisir!

Le volume utile jusqu'aux sièges arrière atteint déjà 960 l brut. Une fois les dossiers rabattus, il passe à 1850 l brut! De quoi emporter un lot imposant de matériel, ou les vélos de toute la famille!

Mais le break Omega offre bien plus encore; il possède tous les atouts de la limousine: la nouvelle suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière, le train avant DSA garantissant une sécurité

active encore accrue, les quatre freins à disque assistés (avec ABS en option); le nouveau moteur 2.0i de 115 ch servi par une gestion électronique d'avant-garde, le Motronic ML 4.1; la nouvelle boîte à vitesses (5 vitesses, automatique à quatre rapports en option); la servodirection électronique; les ceintures réglables en hauteur, à l'avant et à l'arrière; les sièges anatomiques avec appui lombaire réglable...

Mais le mieux, c'est encore que vous vous offriez le plaisir inégalé d'un galop d'essai: les nouvelles perspectives qu'offre le break Omega vous enchanteront.

L'Omega Caravan - en version LS - est à vous pour Fr. 22'450.-. Disponible également avec moteur 2.3 Diesel ou 2.3 Turbo-Diesel.



Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL.

OPEL

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Conseil général: entre les chiens, les personnes âgées et le développement industriel M. Vogel élu conseiller communal

Elu par ses pairs - 24 oui, 7 bulletins blancs - le conseiller général radical Daniel Vogel passera de l'autre côté du pouvoir. Il intégrera les rangs de l'exécutif en remplacement de M. Robert Moser, démissionnaire. Il entrera en fonction le 19 janvier 1987. Tous les rapports inscrits à l'ordre du jour ont passé la rampe sans problème.

Concernant l'équipement d'une parcelle de la zone industrielle non encore accordée aux différents réseaux, l'acceptation du crédit d'environ un million a permis de faire le point sur la volonté largement partagée de ne pas promouvoir un développement industriel à n'importe quel prix. A n'importe quel risque.

La rallonge de 270.000 francs pour la poursuite des travaux de recherche d'eau potable à la Renouillère a fait l'unanimité, chacun s'accordant à reconnaître la nécessité d'une deuxième source d'approvisionnement pour la ville. Depuis cent ans, La Chaux-de-Fonds évolue sans filet, c'est-à-dire sans réserve en cas de pépin.

L'urgence a été admise pour la réalisation d'un home pour personnes âgées. Ceci par rapport à la demande et pour tenir les délais imposés par la subvention fédérale. Le législatif a donné son aval à la vente d'une partie de l'ancien hôpital pour enfants à la fondation cantonale ad hoc. Un geste raccourci sur l'évolution de notre société. L'hôpital destiné d'abord aux enfants sera transformé pour accueillir les personnes âgées.

L'augmentation de la taxe sur les chiens - de 50 à 60 francs en ville, de 25 à 30 francs dans la campagne - a été ratifiée avec une pensée émue pour les personnes âgées et solitaires dont le chien est le compagnon unique.

● **Zone et développement industriels.** - Les popistes apportent leur adhésion à l'équipement d'une parcelle de 30.000 m² appartenant à l'Etat dans la zone industrielle. Surface acquise à la demande de la commune. Par la voix de Mme Steigmeier, ils observent que «l'expérience a montré l'utilité de la diversification entreprise dans la zone industrielle. Elle s'est faite dans l'esprit souhaité. Nous formons le vœu que le développement continue à faire passer en priorité les intérêts de la main d'œuvre et de la qualité de la vie».

Compte-rendu:
Patrick FISCHER

Pour les libéraux, M. Barben précise que «la zone industrielle, doit rester disponible en priorité aux industries lourdes et secondaires». Il s'inquiète des surcharges accrues sur le réseau d'égouts.

M. Hyppenmeyer (soc) souligne la bonne collaboration avec l'Etat. «L'acquisition de terrains par les collectivités publiques permet une gestion non spéculative qui profite à l'intérêt général.» Et de brandir le sceptre des récents accidents industriels. «Nous souhaitons un développement d'industries dans les secteurs spécifiques à la région, adaptées à la qualification de la main d'œuvre et respectueuses de l'environnement.»

M. Zurcher (rad) considère «cette réserve de terrain comme un atout, qui sera complété par des liaisons dignes d'une région industrielle».

Mme Loup (ps) remet en cause l'ensemble du modèle de développement de la société. Elle s'en prend aux «concessions faites aux entreprises alors que le chômage ne recule pas. Faut-il accorder des faveurs à des patrons qui viennent profiter des bas salaires et de la peur du chômage. C'est en pensant aux chômeurs que je vote contre le crédit».

M. Matthey (cc) met le pso face à la réalité. «Défendre les travailleurs de cette ville, c'est encore leur donner du travail. Or ce n'est pas avec les positions que vous défendez ici que vous y parviendrez. En 15 ans nous avons perdu quelque 6000 places de travail. Aujourd'hui, le solde est à moins 2000, ce qui signifie que nous avons créé environ 4000 emplois. Si on vous avait suivi, nous ne les aurions pas!» Applaudissements sur les bancs libéral et radical!

Pour le reste, M. Matthey partage l'avis de la majorité: «Nous ne voulons pas d'un développement industriel à n'importe quel prix. A n'importe quel coût. Et à n'importe quel risque. Les

entreprises avec lesquelles nous sommes en discussion sont dans la fabrication d'outillage spécialisé. Les projets prévoient d'importants investissements en matière d'équipement technique.»

M. Miserez (soc) monte aux barricades. «Il devient de bon ton d'agiter le spectre des dangers de l'industrialisation. Il faut savoir que si on appliquait dans le canton les diverses lois et ordonnances sur la protection de l'environnement, on pourrait fermer entre 200 et 300 industries! Quelle entreprise ne représente aucun danger? Il est temps de sortir des généralités, d'aborder les cas concrets et de faire des choix. On veut le beurre et l'argent du beurre. Des emplois, mais aucun risque...!»

● **Alimentation en eau potable.** - M. Favre (pop) plaisante: «Dans les communications avec le sous-sol, c'est un peu allo, j'égoutte!» Ceci pour dire qu'il accepte de voter la rallonge pour terminer les travaux de prospection à la Renouillère et faire part de «son admiration à l'égard des hommes du Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises» qui se sont beaucoup investis dans ces recherches. Le libéral Golay et le radical Bosquet donnent leur aval, convaincus de la nécessité d'une deuxième source d'approvisionnement. M. Kobza (soc) boit de la même eau: «C'est une chance que nous n'ayons jamais eu de pépin en un siècle d'exploitation.»

M. Jeanbourquin (cc) précise que l'Etat continue de soutenir financièrement l'opération, mise sous la responsabilité de la commune. Les deux autres études concernant le pompage au lac ou à la Presta avec possibilité d'adduction par voie de tunnel sous La Vue-des-Alpes relèvent d'une commission inter-cantonale. Si elle s'avère réalisable, la solution de la Renouillère serait la plus favorable quant aux frais d'exploitation. «Il suffirait de pomper sur 60 mètres, puis d'amener l'eau par gravitation». Il espère présenter un rapport définitif d'ici à l'automne 87.

● **De l'hôpital d'enfants au home pour personnes âgées.** - Le Conseil communal propose de céder une partie de l'ancien hôpital pour enfants (environ un tiers) à la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées pour la réalisation d'un home de 84 lits. Transaction fixée à un prix de 2 millions, la valeur expertisée s'élevant à 3 millions. La différence doit être considérée comme la participation de la ville.

M. Biéri (rad) se réjouit de la collaboration qui pourra intervenir avec l'hôpital. «Il en découlera une sensible économie dont les répercussions porteront sur le prix de la pension.» M. Berger (pop) estime la solution choisie «bonne et

judicieuse». Il souhaite l'intégration du parking à l'aménagement de l'hôpital.

Mme Hunziker (soc) a cette formule: «Nos prédécesseurs ont construit les écoles. Nous devons faire des homes pour personnes âgées.» Et de rappeler l'urgence de la demande. «Les listes d'attente portent des dizaines de noms.» M. Barth (lib) demande ce qu'il adviendra des 2 millions réalisés. «Nous serions favorables à ce qu'ils soient affectés à l'amélioration du patrimoine immobilier de la ville.»

M. Moser (CC) déclare: «Cette réalisation tend à résoudre un des problèmes les plus aigus de notre génération.» Quant aux 2 millions, «il s'agira d'un bénéfice comptable, qui ne peut être affecté au patrimoine immobilier. Les finances de la ville ont besoin de ce genre d'opérations.»

● **Taxe sur les chiens.** - L'augmentation de 10 francs en ville et de 5 francs dans la zone rurale est acceptée. On ne reviendra pas sur le détail du débat. M. Camponovo (pop) défend un postulat demandant que la police intervienne plus sévèrement, par voie d'amendes, à l'encontre des propriétaires sans égards pour lutter contre les nuisances. M. Augsburg (cc) s'y oppose affirmant que la possibilité d'amende est déjà prévue par le règlement. Le postulat retire sa proposition. M. Ummel (lib) s'oppose seul à l'augmentation, celle-ci intervenant unilatéralement. Or, dit-il, «l'augmentation des coûts engendrés par les chiens dans les zones rurales n'est pas démontrée». Et l'insécurité pour les promeneurs? répond M. Augsburg.

● **Carence hôtelière.** - Les conseillers généraux sont satisfaits du rapport de l'exécutif en réponse à une motion socialiste. Pour Mme Hunziker, «il faut que l'hôtellerie fasse preuve d'autant de dynamisme que l'industrie».

Les réserves de M. Stähli (pop) portent notamment sur les «mesures adéquates» que le Conseil communal serait prêt à prendre pour favoriser l'implantation d'un projet hôtelier. «Ces mesures doivent être limitées. Le soutien de la collectivité devant être conditionné au respect de certaines conditions de travail ainsi que d'une conception du tourisme». Mme Loup rappelle les conditions de travail indignes réservées à certains employés.

Comme il l'a dit pour l'industrialisation, M. Matthey ne veut pas d'un tourisme à n'importe quel prix. Il s'oppose à un tourisme de luxe, celui-ci devant être «familial et axé sur la découverte de la région». Concernant les mesures que la ville pourrait prendre, il précise: «Nous ne nous engagerons pas dans des dépenses somptuaires». Et rappelle: «L'Hôtel-Club a été réalisé suite à une intervention de la ville par l'intermédiaire de la caisse de pensions». Il rejoint ensuite Mme Loup: «Nous savons que des travailleurs sont exploités. Nous n'avons pas de possibilité pour intervenir et nous le regrettons.»

● **Politique du logement.** - Le développement de la motion de Mme Gobetti (soc) intervient un peu tard, certaines actions ayant été entreprises dans le sens demandé depuis son dépôt. La motion, reprenant les objectifs de la Loi cantonale sur l'aide au logement, met l'accent sur l'effort exigé de La Chaux-de-Fonds concernant l'information pour l'utilisation des aides cantonale et fédérale, ainsi que sur l'encouragement à la rénovation, tout en veillant à ce que l'aide publique serve à maintenir les locataires dans leur logement. La motion est acceptée.

La séance est levée à 22 h 30, les sept premiers points de l'ordre du jour traités. Quasi un record!

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 35

Inauguration des nouveaux locaux du Service de soins infirmiers à domicile Un retour aux sources



Deux des orateurs du jour, dans les nouveaux locaux du Service de soins infirmiers à domicile: MM. Robert Moser, conseiller communal à gauche et Jean-Claude Jaggi, conseiller d'Etat. (Photo Impar-Gerber)

Inauguration officielle hier des nouveaux locaux du Service de soins infirmiers à domicile, 9, rue du Collège. Locaux en réalité occupés par les infirmières du service depuis le début de l'année 86. Le déménagement constitue en fait un retour aux sources, comme l'a rappelé M. Robert Moser, conseiller communal, directeur des Services sociaux. En effet, les soins à domicile, qui succèdent à la polyclinique communale en 1971, occupent ensuite pendant 10 ans ce bâtiment, rue du Collège 9. Puis dès 1982, ils étaient transférés rue de la Serre 12. L'exiguïté de ces lieux décidait un retour rue du Collège, au printemps 86.

Robert Moser a profité de l'occasion pour remercier Mlle Francine Malcotti, «infirmière de la première heure», qui a consacré 30 ans, de sa vie au service des malades. Le service a débuté avec deux infirmières. Les besoins ayant augmenté, il compte aujourd'hui 12 infirmières diplômées, qui font en moyenne 40 visites par jour. Le service intervient sur demande du médecin, de l'hôpital, de la famille ou d'autres institutions. Le prodige des soins infirmiers, c'est pourquoi, à l'occasion du déménagement, on a profité de changer son appellation: soins à domicile devient soins infirmiers à domicile. 61,5% des patients sont des personnes âgées, a encore relevé M. Moser.

De nouvelles activités se sont ainsi développées au sein du service: l'Office d'information aux diabétiques et le service de stomathérapie de la Ligue contre le cancer, explique M. Moser.

Le déménagement rue du Collège offre, outre des locaux plus spacieux, l'avantage d'occuper le même bâtiment que les Services sociaux, dont les soins à domicile dépendent.

UNE PANOPLIE DE MOYENS

Jean-Claude Jaggi, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur s'est réjoui de constater «la panoplie de moyens mis à disposition de la population, pour le bien de sa santé. Les soins à domicile en sont un volet important». Il a relevé que le renforcement de ce service contribue «à la mise en œuvre de l'initiative

populaire acceptée en 82 «pour une meilleure santé», qui exigeait de mettre en place tout ce qu'il était possible dans le secteur extrahospitalier. Petit à petit, le puzzle se construit et le canton sera bientôt doté des services nécessaires».

Mlle Marguerite Daenzer, responsable du Service de soins infirmiers à domicile a expliqué les tâches attribuées à ce dernier.

Elle a d'abord tenu à préciser que même si on utilise le terme de prise en charge des malades, ceux-ci ne sont dépossédés «d'aucune responsabilité ou liberté de décision. Les infirmières soignent, écoutent, conseillent, expliquent. Les soins sont réservés aux personnes qui ne peuvent se déplacer. Ils ont pour but de prévenir une aggravation de la maladie. Parfois aussi d'assurer une fin de vie paisible et un soutien à l'entourage».

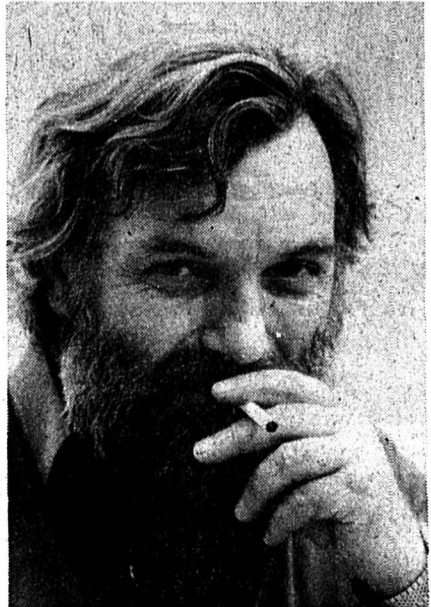
Le service de soins infirmiers à domicile offre aussi un milieu de stage, où l'on forme et encadre des élèves. 42% des personnes aidées par les infirmières du service ont plus de 80 ans, 42% aussi ont entre 65 et 80 ans. Reste un petit 20% pour les autres classes d'âge. «Puisse, a conclu Mlle Daenzer, notre service continuer à se développer et à s'enrichir pour le bien de la communauté».

Yves Scheurer, chef des Services sociaux, a présenté les nouveaux locaux à la nombreuse assistance. Une salle est réservée à l'information aux diabétiques. Une salle de bain a été spécialement conçue selon les exigences de la stomatothérapie.

Ch. O.

Vernissage à la Galerie du Manoir Jean Peti, ou la peinture image de soi

C'est l'habitude, à la Galerie du Manoir, au temps de Noël, que d'offrir les cimaises à la découverte. Depuis, samedi dernier, un artiste jurassien du Noirmont, Jen Peti, propose donc une



Jean Peti, artiste-peintre du Noirmont, pour proposer une découverte. (Photo Impar-Gerber)

exposition personnelle fort intéressante. Cet artiste avait déjà été l'invité du Home de la Sombaille en 1976, mais il est à souhaiter que son audience s'élargisse. En effet, comme cela fut rappelé dans la présentation de l'exposition, les artistes de l'autre «Jura» sont méconnus, ou mal connus, en terre neuchâteloise.

Les incursions au-delà de La Ferrière sont donc les bienvenues et celle qui nous amène les travaux récents de Jean Peti est à voir avec intérêt. Nous reviendrons sur la force et l'âpreté de cette expression, image d'un artiste élève de Coghu qui, en face de lui-même, s'est remis fondamentalement en question et entame une voie originale.

Autre exposant de cette exposition dite de Noël, Marianne Gautschi tisserande, à l'exigence dans le regard et aux bouts des doigts; elle propose des tissages d'un fini remarquable, elle qui a étudié la technique avec Patty Zoppetti de Genève. Echarpes, nappes, et autres pièces entraînent l'admiration. Pour les accompagner, en duo de beauté, les bijoux de Nina Alvarez, autre invitée. Ces choses-là, sont installées dans un nouveau lieu de la galerie, espace supplémentaire - et complémentaire - dénichés dans les recoins de cette maison des arts animée par Nelly L'Epplatenier et Pierre Zurcher. (ib)

M. Daniel Vogel «Toutes les divergences sont dans la mesure»

Le parti radical présente la candidature de M. Vogel pour remplacer M. Moser au Conseil communal.

Mme Loup (ps) rappelle ses divergences avec cette formation politique et estime que «les partis de gauche ne devraient pas l'élire». M. Berger (pop) rectifie: «Nous sommes attachés au pluralisme politique et respectueux du choix populaire, nous ne contestons pas au parti radical ses neuf élus».

Chez les socialistes, Mme Hunziker accorde un «préjugé favorable» au nouveau venu, insistant sur son intégration dans un esprit de collégialité. Les libéraux, par

la voie de M. Bosshart se félicitent du choix de leurs collègues.

Résumée à grands traits, la carrière de M. Vogel. Né en 1943 à Reconvilier, il est établi en ville depuis 1966. Marié et père de deux enfants, il est directeur d'une succursale d'une société de service et de conseils en informatique. Dans l'arène politique, on le voit conseiller général depuis 1978 (président en 1984) et député en 1985.

Son message: «Nous cherchons tous le même but: redonner à la ville une partie de la substance perdue. Nos divergences ne portent même pas sur les moyens, mais sur des questions de mesure.»

Ce soir
mercredi 26 novembre
dès 20 heures
Grande salle de la
Maison du Peuple

GRAND LOTO

de La Persévérante

Abonnements à Fr. 19.-
pour 40 tours
y compris 5 cartons
Cartes à 50 cts
Maximum de
marchandise autorisé

PETITES ANNONCES

A vendre

UN VÉLO de dame, 3 vitesses, Fr. 100.-. Un vélo d'homme, 3 vitesses, Fr. 80.-. Un vélo réglable, 3 vitesses, Fr. 80.-. Deux pneus neige Uniroyal 165x13, Fr. 50.- les deux. Quatre jantes BMW, Fr. 100.- les quatre. ☎ 039/26 01 71.

ARMOIRE 3 portes, vaisselier, lits, machine à coudre. Parc 101, rez-de-chaussée gauche.

1 CANAPÉ-LIT, 1 armoire, 1 table ronde, 2 chaises. Pin massif clair. Neuf. Fr. 800.-. ☎ 039/26 94 57.

HASSELBLAD 500 C/M, obj. 80 m/m, parfait état. Caméra Super 8 Nizo S 560. ☎ 039/23 68 79.

4 PNEUS NEIGE sur jantes, pour Mazda 323, Fr. 250.-. 4 pneus d'été sur jantes, pour Mini, Fr. 80.-. 4 pneus neige, 150x14, Fr. 140.-. ☎ 039/28 36 31, heures repas.

1 TÉLÉVISEUR COULEURS, Fr. 500.-. 1 chaîne Hi-Fi, Fr. 400.-. 1 télescope 15-50x60, Fr. 250.-. ☎ 039/28 20 72.

BELLE CHAMBRE À COUCHER, lits jumeaux, cause déménagement. Prix à discuter. ☎ 039/26 78 27.

RADIO-CASSETTES neuf, Itachi, Fr. 250.-. Accordéon chromatique Paolo Soprani, bon état, demi-prix. ☎ 039/41 17 33 (dès 17 heures).

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, chauffée, bas prix. ☎ 039/31 27 72.

Chiens - chats à donner

PETITE CHATTE TIGRÉE, contre bons soins. ☎ 039/31 17 55 ou 26 92 95 (midi).

JEUNES CHATS contre bons soins. ☎ 038/53 19 66.

Tarif réduit

85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

POMPES FUNÈBRES

Arnold Wälti

Épargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds

Toutes formalités
Transports Suisse et étranger

RESTAURANT DU REYMOND

Vendredi 28
et samedi 29 novembre

bouchoyade à volonté

Veillez réserver, svp.
☎ 039/23 42 33

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant de Fr. _____

Remboursement mensuel env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Date de naissance _____

État civil _____

Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

Brasserie la Petite Poste

Av. L.-Robert 30a - ☎ 039/23 15 27

Ce soir tripes

On cherche

modèles

Téléphoner au
039/23 72 82 et
demander Nathalie

CX 2400 GTI Pallas

automatique, première mise en circulation: décembre 1981, expertisée, diverses options bas prix. Station Shell Boindod ☎ 039/23 16 88

Home «Le Foyer», Neuve 5, 2314 La Sagne
cherche pour le 1er janvier 1987 ou
date à convenir

veilleuses

pour son établissement pour personnes âgées
Veillez faire offre manuscrite avec curriculum vitae et copie de certificats à la direction

Le Ford Transit révolutionne l'univers
utilitaire: jusqu'à 8,4 m³ de volume et

Robuste et polyvalent comme toujours. Stylé comme jamais.

1995 kg de charge utile, plancher intégralement plat, porte latérale coulissante large d'un mètre, porte arrière géante à 2 vantaux ou hayon. Le Transit révolutionne aussi l'agrément - avec une cabine ample, super-confortable, insonorisée - et la sobriété: Cx de 0,38 seulement, moteurs diesel ou à essence (sans plomb 95) très économiques, boîtes à 4, 5 ou 6 vitesses - ou transmission automatique à 3 rapports. Et n'oublions pas la longévité garantie par une structure ultra-robuste ni l'ampleur du choix: le Transit existe en 33 versions! Une vraie révolution, n'est-ce pas?! Qui mérite un essai immédiat...



Ford Transit

Maintenant également avec diesel
super-économique à injection directe.

LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE
DES ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Bassei, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.-J. Furrer, Châtillon 24.

Décembre 1986

Double chèques fidélité 

En plus, dès Fr. 10.- d'achat, notre traditionnel calendrier plantes médicinales et recettes (stock limité)



Parfumerie
Droguerie

En plus nous vous donnons des idées !

En plus, un cadeau vous sera remis contre présentation de ce

BON !

Nom:
Prénom:
Adresse:

bijoux
cadeaux

A la perle d'or

Pour un choix de cadeaux uniques
Venez voir notre boutique
Avenue Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds

Ing. dipl.

FUST

Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

La qualité suisse n'est pas forcément chère!
Electrolux

Lave-vaisselle GA 110 L
1595.- Location au lieu de 1795.- livraison incluse
89.- / mois

Bosch S 220 U, dès 61.-
Bauknecht GS 845, dès 70.-
Miele G 522 E, dès 96.-
Novamatic GS 9, dès 89.-
Adora 10 S, dès 106.-

- gros rabais à l'emporter
- Excellente reprise de votre ancien appareil
- Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions
- Location mensuelle / durée min. 3 mois

20000 appareils en stock

Service total Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines

Un prêt personnel aufina.

Remplir et envoyer

Oui, je désire un prêt personnel de env. Fr.

Fr. Mensualité souhaitée

Nom Prénom

Rue NPA/Lieu

Etat civil Tél. privé

Date de naissance Signature

Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel
8, place Pury
038/24 61 41
Société affiliée de l'UBS

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Ses conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Ils traitent votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

Inauguration demain jeudi de notre magasin Marché 20

De père en fils
depuis 1927

STERCHI

PRODUITS LAITIERS

☎ 039/23 79 95

Participez à notre
grand concours doté
de beaux prix !

Grand choix de fromages « Fermier » au lait cru - Fabrication de yogourt « maison » - Mélanges fondue
Affinage de nos fromages en cave naturelle et toujours nos fameux gruyères et notre emmental corsé,
sans oublier nos plateaux de fromages pour mariages, soirées, anniversaires, etc.

<p>Nicole Chevalet Restauration de meubles anciens Ronde 18 La Chaux-de-Fonds.</p>	<p>Nous vous attendons nombreux... ... dans un décor boisé et nos spacieux locaux flambant neufs.</p> <p>Demain: dégustation gratuite de tous nos fromages.</p>			<p>LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON S'AMUSE... Torréfié à 1000 m d'altitude ☎ 039/26 44 88</p>
<p>Votre fromager-conseil J.-M. Sancey 1052 Le Mont/Lausanne</p>	<p>TOMME DE MONTAGNE Fromagerie Marcel Gobet Combes - Demier</p>	<p>Bertrand Cuche Entreprise de maçonnerie en tout genre Montagne 20 ☎ 039/23 14 75, 2300 La Chaux-de-Fonds.</p>	<p>Jean-Claude Romano Menuiserie Ebénisterie - Vitrerie Bel-Air 14, 2300 La Chaux-de-Fonds Atelier: ☎ 039/23 86 22</p>	<p>Jimmy Gaillard Entreprise de carrelage et revêtements Jimmy Gaillard, Allées 33 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 70 36</p>
<p>Près de vous Près de chez vous La Neuchâteloise Assurances Enrico Ducommun, agent général J.-L. Schwarz, inspecteur principal Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Installation, électricité, téléphone Camille JAQUET La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 11 41 La Sagne, ☎ 039/31 52 96 Concessionnaire ENSA</p>	<p>SBS. Une idée d'avance. Société de Banque Suisse Le Locle La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Pagnier & Cie Produits laitiers 2105 Travers, ☎ 038/63 20 33</p>	<p>Marcel Frigeri plâtrerie-peinture papiers peints ☎ 039/26 63 21 2322 Le Crêt-du-Loche</p>

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

La vie des sociétés locales

La Pédale locloise honore ses coureurs



Flanqué de Mme Danielle Burgener, vice-présidente, André Vallana (2e depuis la gauche) est fêté pour ses 40 ans d'activité alors que les coureurs sont honorés pour les résultats obtenus. (Photo Maire)

Traditionnellement, le Vélo-Club La Pédale locloise, telle une grande famille, se réunit en fin d'année pour établir le bilan de son activité, mais aussi pour fêter et honorer ceux de ses membres qui ont participé à des compétitions cyclistes ou cyclo-sportives ou qui ont témoigné à l'association de nombreuses années de fidélité.

Il en était ainsi récemment, à l'Hôtel de France, au Locle, au cours d'une soirée sympathique présidée par M. André Vallana, lui-même très actif depuis quarante ans dans la conduite des destinées du VC La Pédale locloise, comme l'a relevé Mme Danielle Burgener, vice-présidente.

Depuis 1947, il a été associé à l'organisation de très nombreuses manifestations, y compris certaines compétitions d'un très haut niveau, s'agissant par exemple de plusieurs éditions du Grand Prix du Locle ou du championnat suisse sur route. M. Vallana a été vivement applaudi, comme l'a été ensuite M. André Isely, également membre du Club depuis quarante ans, qui a participé activement au cyclo-tourisme et qui fut le caissier exemplaire de nombreuses organisations.

Ce fut aussi l'occasion, ce soir-là, d'honorer les onze coureurs qui ont pris part à diverses compétitions et dont nous résumons les résultats, les chiffres entre parenthèses indiquant le classement. (sp)

Catégorie amateur élite: Johnny Rossi s'est classé très honorablement dans la course de côte Sion-Nendaz (13), au Prix Electromatic, à Sion (11), aux Grands Prix de Lausanne (15) et du canton du Tessin (7), ainsi qu'au tour du canton de Genève (12). **En catégorie féminine junior,** Nicole Jeanquartier s'est brillamment comportée à Brissago (5), Genève (3), Bülach (4), Pfäffikon (3), Müri (4), au Grand Prix Frey (4), ainsi qu'au championnat suisse (11).

Chez les cadets, Thierry Scheffel a pris la troisième place au championnat cantonal de l'UCN, ainsi qu'à l'Omnium de cette même association. Luc Favre et Thierry Hechty ont également obtenu des résultats honorables. **En catégorie junior,** Alain Jeanneret s'est classé 1er au championnat cantonal et à l'Omnium de l'UCN, auxquels Laurent Dumas a également participé. **Chez les seniors,** Georges Perrin fut un coureur émérite et régulier. **Dans la catégorie des cyclo-sportifs,** Alphonse Kornmayer occupa la deuxième place au championnat cantonal de l'UCN, auquel André Richard a également participé. Enfin, Dann Burgerer a pris part à plusieurs courses réservées aux écoliers. **Challenge Edmond Balmer pour le meilleur résultat en catégorie cyclo-sportive:** Alphonse Kornmayer le remporte pour la troisième fois. **Challenge Edmond Balmer pour les meilleurs résultats de la saison, en compétition:** Nicole Jeanquartier le remporte pour la seconde fois.

LE COMITÉ 1986

Président: André Vallana; vice-président: Mme Danielle Burgener; caissier: Gérard Bargetzi; secrétaire-correspondant: André Richard; matériel: Nicola Luccarella; assesseurs: Fritz Golay, Charles-André Dubois et Bernard Schmid; commission sportive: Bernard Maire, président; Nicole Jeanquartier et Alain Jeanneret; commission cyclo-sportive: André Richard; représentant du Club auprès des sociétés locales: Edmond Balmer. (sp)

Assemblée de la Chrétienne sociale des Brenets L'administrateur prend sa retraite

M. Paul Wyss, administrateur-caissier de la section des Brenets de la caisse maladie Chrétienne sociale depuis 23 ans, après avoir été président de 1958 à 1963, prend une retraite méritée. Cadeaux, applaudissements de l'assemblée et hommages à ses qualités et à son dévouement ainsi qu'à celui de son épouse lui ont témoigné la reconnaissance de tous ceux qui ont bénéficié de ses services. Ces marques d'amitié lui étaient témoignées lors de la récente assemblée de la Chrétienne sociale des Brenets à l'Hôtel de la Couronné.

C'est M. Ernest Wasser qui menait ces assises en accueillant tout d'abord la remplaçante de M. Wyss, Mme Claudine Duc et saluant les représentants des sections du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que M. Francis Mottet, réviseur central.

M. Wasser après avoir regretté le rejet par les autorités fédérales de l'initiative lancée par les caisses maladie et signée par 399.000 personnes, annonce que l'amélioration de la situation de la caisse ne permet toutefois pas d'envisager une diminution des primes. Les nouvelles de la section permettent de constater une très légère diminution des effectifs qui étaient de 153 membres à fin 1985.

Petite augmentation de la fortune de la section par contre, comme le releva M. Wyss. Stabilité au comité, M. Wasser, Mme Thourot, secrétaire, MM. Bonnet et Jeanneret, acceptant une réélection. M. Wyss restera membre délégué du comité et Mme Duc occupera le poste de caissière.

M. F. Mottet souhaite la bienvenue à cette nouvelle collaboratrice, parmi les 950 que compte la caisse en Suisse, après avoir adressé ses remerciements à M. et Mme Wyss. Il donna aussi quelques informations sur les modifications qu'entraînera la loi sur l'égalité entre

A un mois de Noël

La rue se peuple d'étoiles



Décorations électriques, étoiles brilleront prochainement de leurs mille feux au centre-ville. (Photo Impar-Perrin)

Dimanche ou lundi, à voir la fine couche blanche qui avait délicatement recouvert les flancs du vallon du Locle, on pouvait imaginer que Noël sera célébré dans un mois. Mardi en revanche, cette impression s'estompait sous le beau soleil accroché dans un ciel bleu azur.

Néanmoins, et le calendrier le prouve, cette échéance approche à grands pas. Les commerçants s'y préparent et les catalogues vantant les articles de fin d'année s'entassent dans les boîtes aux lettres.

Ci et là des sapins sont dressés. Pour leur part les Services industriels ont commencé la pose des décorations électriques qui illumineront le centre de la ville, le long de la rue du Temple.

Etoiles, guirlandes diverses brilleront de tous leurs éclats dès le jour de Saint-Nicolas, le 6 décembre prochain. L'ambiance de cette rue commencera alors à être réellement empreinte de Noël, même si l'arrière-automne continue à repousser l'hiver. Personne d'ailleurs ne s'en plaindra. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 26 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE

CAS section Sommertel. - Vendredi 28, stamm à 18 h. Mardi 2, réunion des aînés à 18 h; gymnastique à 18 h 15. Gardiennage: MM. P. Matthey et P. Peter.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Samedi 29, salle Dixi, Noël de l'Avivo. Lundi 1er, répétition à 19 h 30 pour les premiers témoins; à 20 h pour l'ensemble.

Club des loisirs. - Jeudi 27, «Les trois sœurs», film présenté par son auteur, André Maier de Lausanne, tourné en partie au Locle - une révélation; à 14 h 30 au Casino.

AVIVO. - Samedi 29, fête de Noël à 14 h à la salle Dixi.

Philatelia. - Lundi 1er à 20 h 15 au local - Restaurant des Chasseurs - assemblée et échanges.

Club Soroptimiste. - Jeudi 27, rendez-vous à 19 h 15 à l'Hôtel des Trois Rois, soirée de Noël.

Contemporaines 1918. - Mardi 2 à 16 h 30 à l'Hôtel des Trois Rois, fête annuelle.

Contemporaines 1919. - Samedi 6 décembre à 18 h 30 à l'Hôtel des Trois Rois, souper de Noël.

PUBLICITÉ

Votation sur le logement

Doit-on encore aggraver la situation entre locataires et propriétaires?

Pour le puissant lobby des associations de locataires, tous les propriétaires sont des loups. La réalité est toute différente. L'immense majorité des propriétaires entretient d'excellentes relations avec ses locataires.

Pensez aux petits épargnants propriétaires qui ont économisé toute leur vie pour acquérir un modeste bien immobilier. Doit-on vraiment parler d'escrocs et mettre tout le monde dans le même paquet? Il est encore temps de repousser ce projet malsain.



Mme Karen Loppacher, Neuchâtel

«Je n'aime pas, comme locataire, qu'on me mette une étiquette de contestataire. Je vis en bonne entente avec mes propriétaires, un couple, et je me sens chez moi. Je ne veux pas leur faire de tort.»

votez
NON
à des loyers plus chers

Comité neuchâtelois pour une politique raisonnable du sol, de la propriété et du logement. Resp. Ph. Baillod

cela va se passer

Présenter l'Évangile aux musulmans

Jeudi 27 novembre à 20 h. L'Eglise évangélique libre du Locle recevra dans ses locaux de l'angle Banque-Bournot Mlle H. Mendler. Lors de son exposé agrémenté de diapositives Mlle Mendler apportera son témoignage des trois années passées à l'évangélisation des musulmans en Belgique, avec l'organisation «Opération Mobilisation» qui est une œuvre internationale au service de l'Évangile. (p)

Portes ouvertes au vestiaire de la Croix-Rouge

Le vestiaire de la Croix-Rouge de la Mère-Commune - Envers 1 - a été fondé en 1976 par Marianne Orth et Françoise Picard, secondées activement par Michèle Steiner jusqu'en 1980 - date à laquelle elle a quitté la localité. Ce groupement fête donc cette année son dixième anniversaire. A cette occasion, il organise jeudi 27 novembre de 14 à 18 h 30 - en même temps que l'ouverture hebdomadaire officielle - une journée portes ouvertes.

La population en général, les donateurs, les amis, les fidèles clients sont bien évidemment conviés à y prendre part. Rappelons que les buts premiers d'une telle association sont de parer au gaspillage et permettre à chacun de trouver vêtements, chaussures, linges, livres, bibelots, vaisselle, etc. Les recettes sont distribuées dans le district en collaboration avec différents services. (paf)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Di Marzo Andrea Jonas, fils de Domenico et de Maria, née Fuste. - Poyard Luce, fille de Willy Daniel et de Annick Thérèse Marie, née Leroy. - Haldimann Olivier, fils de Philippe Charles Olivier et de Yvette Michelle, née Furer.

Promesses de mariage

Arnold Frank Rudolf et Judith Elke Irmgard.

Décès

Berset, née von Burg, Elisabeth Magdalena, née en 1905, veuve de Berset Roland. - Favre, née Erard, Madeleine Marie, née en 1904, veuve de Favre, Edgar Alfred.

FRANCE FRONTIÈRE

LIP ressuscite avec Jacques Bouhélier

En 1976, LIP, alors porte-drapeau de l'horlogerie française, sombre. Une occupation de l'usine de Besançon par le personnel reçoit le renfort populaire de 150.000 manifestants qui défilent dans la ville. LIP devient alors le symbole des luttes sociales et de l'autogestion. Les années passent, mais LIP ne retrouvera jamais le prestige d'antan.

Il fallut attendre 1984 avec le rachat de LIP par Jacques Bouhélier de Morteau (patron de Kiple) pour que la marque échappe à un déclin qui paraissait irréversible. Le défi qu'il s'agissait de relever était de reconquérir la confiance des horlogers-bijoutiers. «C'était pour moi un handicap majeur à surmonter» observe Jacques Bouhélier, car dans le public, LIP avait conservé près de 80 pour cent de notoriété assistée.

En deux ans, les montres LIP ont retrouvé leur place auprès de 1800 horlogers-bijoutiers; la production 1986 de 120.000 montres devant coïncider avec le seuil de rentabilité

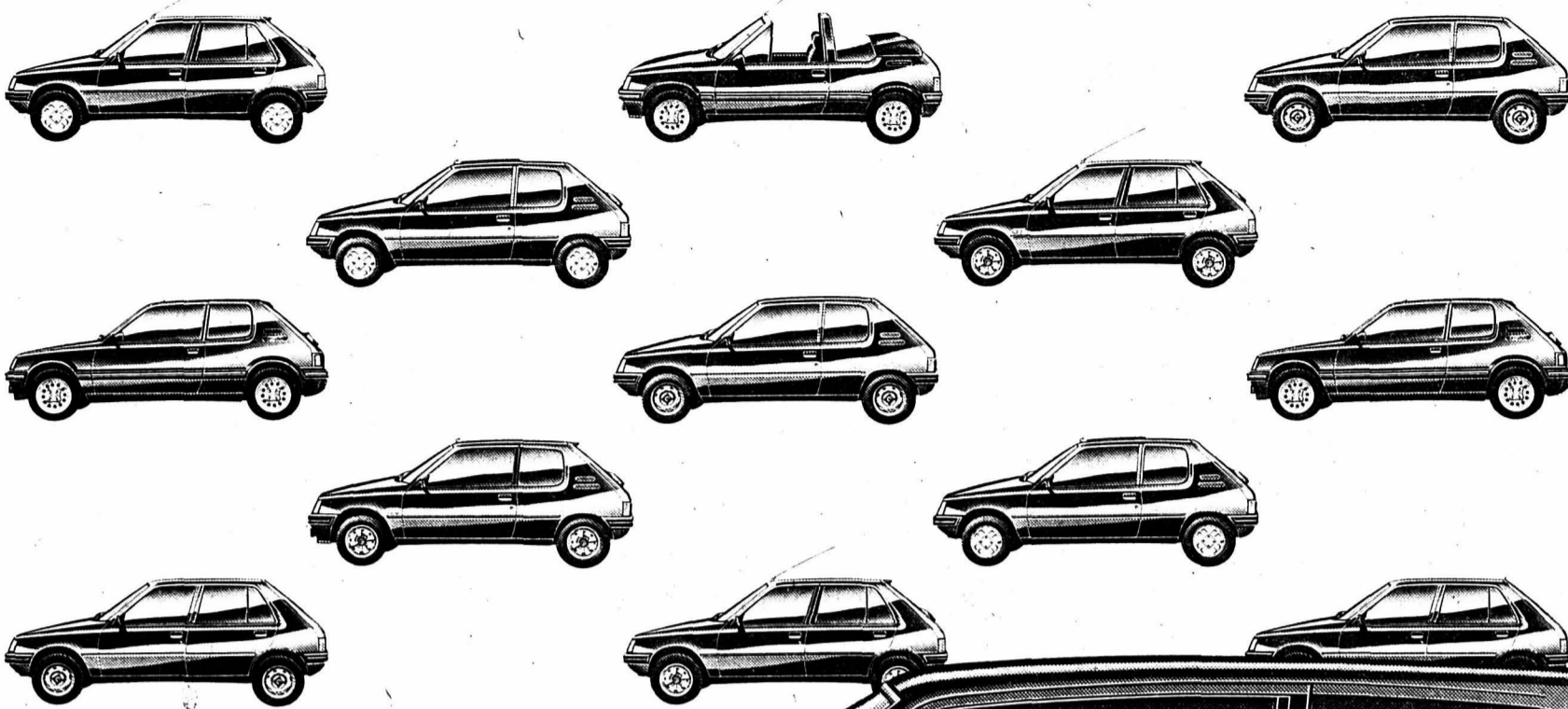
fixé à 22 millions de francs français hors taxes. La résurrection de LIP est portée aussi par un effort dans la recherche de modèles plus fantaisie.

REMETTRE SES PENDULES À L'HEURE

Sans abandonner le classicisme des modèles des années 30 et 70, dont certains sont réédités, la marque remet ses pendules à l'heure en sortant des lignes modes comme la Mach 2000. L'effort de reconquête commerciale va également s'accroître dans le domaine de la publicité, car il s'agit moins de produire que de vendre. Ainsi, quatre millions de francs français seront investis dans les spots télévisés et encarts publicitaires dans la grande presse.

Enfin, à l'exportation où LIP réalise 30 pour cent du CA (chiffre d'affaires), des espoirs sérieux de débouchés s'ouvrent dans le sud-est asiatique avec un contrat attendu de deux millions de francs français, ainsi qu'en Tchécoslovaquie avec l'ouverture de 150 magasins d'ici à la fin 1987. (Pr.A.)

CH 87* nous voici!



*** Un an d'avance sur les normes!**

Les Peugeot 205 ne répondent pas seulement à l'ordonnance sur les gaz d'échappement actuellement en vigueur: elles satisfont déjà aux exigences des normes US 83 (les plus sévères du monde) qui auront force de loi chez nous dès le 1er octobre 1987.

Que ce soit en version à catalyseur ou diesel, les 4 moteurs offerts par la Peugeot 205 séduisent par leur brio, leur sobriété et leur fiabilité.

Les 3 moteurs à essence - 1360 cm³, 1580 cm³, 1905 cm³ à injection - sont dépollués par catalyseur à 3 voies et sonde lambda. **Le diesel** de 1769 cm³ allie la longue expérience acquise par Peugeot en la matière et la technique la plus moderne. Il est paré pour CH 87!

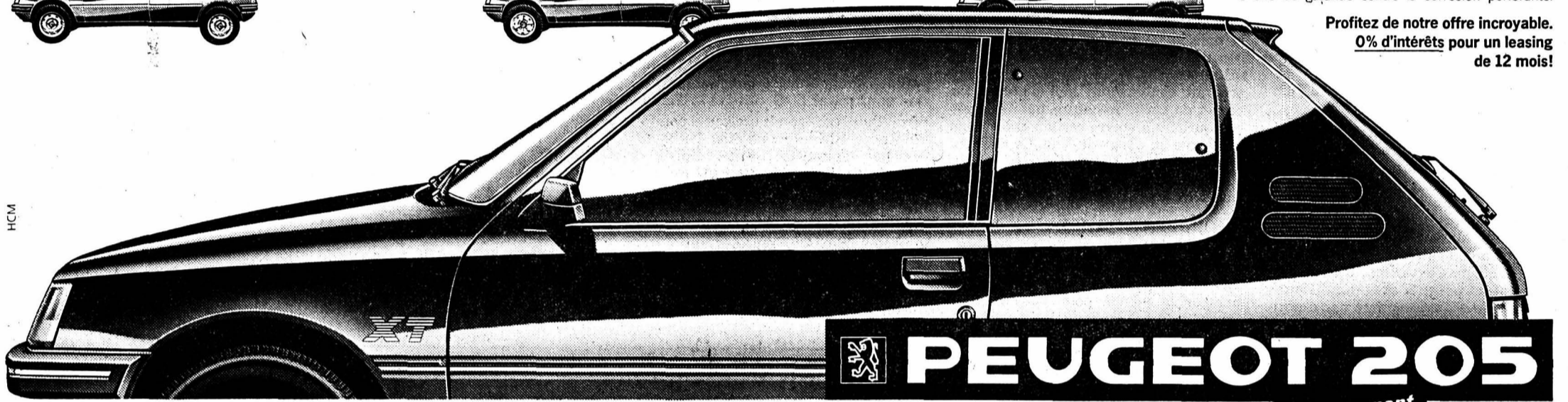


Unique mais multiple, la Peugeot 205 existe en **16 versions** - 3 ou 5 portes, cabriolet, diesel, GTI - conformes à la future norme de dépollution.

Peugeot devance l'évolution. Et ne vous laisse que l'embarras du choix! Peugeot 205: 16 versions conformes aux normes US 83, p. ex. Peugeot 205 XE à catalyseur, **Fr. 12 650.-**.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Profitez de notre offre incroyable. 0% d'intérêts pour un leasing de 12 mois!



Voilà des Automobiles

Le numéro gagnant

LE LOCLE

Le Locle - France 4-8 ☎ - 039/31 38 85

26 novembre **Nocturnes** 27 novembre
 Notre exposition sera ouverte jusqu'à 22 heures
Gros rabais sur des meubles d'exposition

L'ART DU MEUBLE

MEUBLES
TAPIS
RIDEAUX

D. Boegli - M. Gindrat

L'annonce, reflet vivant du marché

TV - RADIO - Hi-Fi - VIDÉO

Blaupunkt RTV 319 VPS

VPS sauve votre programme! L'enregistrement ne débute que lorsque le film commence réellement.



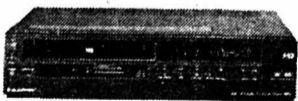
● **RTV 319 VPS**
Mémoire pour 32 programmes, programmation rapide d'enregistrement Super OTR, 8 enregistrements en 30 jours, enregistrement automatique quotidien, VPS, télécommande à minuteur, super image fixe et super ralenti.
Prix net Fr. 1698.-
PAL/SECAM Fr. 1998.-

BLAUPUNKT

Location
avantageuse
pour vous!

Blaupunkt RTV 478 VPS HiFi Stereo

L'événement vidéo No 1!



● **RTV 478 VPS HiFi Stereo**
Mémoire pour 32 programmes, Super OTR, 8 enregistrements en 30 jours, VPS, son stéréo/2 canaux, sonorité super stéréo par enregistrement par FM, 8 heures de reproduction (audio), 3 têtes vidéo et 2 têtes audio, télécommande à infrarouge à minuteur.
Prix net Fr. 2198.-

RADIO - ELECTRO

2400 Le Locle - Temple 21

Le Locle-Centre à louer appartement 2 pièces

chauffage central, sans confort. Libre tout de suite

☎ 038/33 14 90

A vendre Ford Capri 2.3 S

expertisée, Fr. 3300.- cause départ.

☎ 039/31 88 09

Cherche cavalier(ère)

pour cheval de promenade

☎ 039/31 86 38

Votre journal: l'IMPARTIAL

TEEL

Bienvenue à tous!

Urgent, à louer appartement 4 pièces mansardé

cuisine agencée, tout confort

Prix par mois Fr. 1060.- charges comprises ☎ 039/31 39 47

Eglise Evangélique Libre
angle Banque-Bournot Le Locle
Jeudi 27 novembre à 20 heures

présenter l'Evangile aux Musulmans

causerie avec dias de Mlle H. Mendler

FROMAGES NICOLET SA

2316 Les Ponts-de-Martel
cherche employée pour ménage, repassage etc... du lundi au vendredi, le matin, environ 3½ heures
☎ 039/37 12 59

Hôtel-Restaurant National
Famille Montero-Stauffer
La Brévine ☎ 039/35 13 13

Réouverture demain jeudi

VILLE DU LOCLE Travaux publics

Aménagement du territoire

Présentation du plan directeur cantonal

La population est invitée à venir examiner le plan directeur cantonal qui sera exposé dans le hall de l'Hôtel de Ville **vendredi 28 novembre 1986 toute la journée jusqu'à 20 heures, samedi 29 et dimanche 30 novembre 1986 de 14 à 17 heures.**

Tout citoyen aura la possibilité de s'exprimer et d'utiliser les papier et enveloppe-réponse préparés sur place, à cet effet.

Direction des travaux publics

Bientôt aux Brenets
ouverture du Bar Cabaret-Dancing



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Maison de la nature neuchâteloise Cette fois, ça y est... presque!

Depuis huit ans, on en parle. Les projets se sont suivis, croissant en modestie. Mais cette fois, il semble vraiment qu'elle va exister, cette Maison de la nature neuchâteloise. Un échantillon au moins, qui devrait permettre, dans la maison de la Morille, à Champ-du-Moulin, de prouver que l'intérêt existe, et permettre de forcer un peu la main à l'Etat. Du million inscrit à la planification financière de l'époque, on en est à 400.000 francs environ, pour l'aménagement de la maison Rousseau, toujours à Champ-du-Moulin. M. Donner, architecte cantonal, a pris hier des engagements lors de l'assemblée générale de la société pour la création d'une Maison de la nature neuchâteloise.

Tourisme dans les gorges de l'Areuse, visites commentées, informations sur la nature et la réserve du Creux-du-Van... Les projets sont multiples. Liés à la création d'une Maison de la nature neuchâteloise, envisagée - suite à une motion devant le Grand Conseil - depuis 1978 déjà. Mais les Suisses sont têtus, et les Neuchâtelois particulièrement, qui continuent à enrichir de leurs cotisations ce fonds pour la création d'une maison qui, depuis huit ans, vit de promesses.

D'abord, on a envisagé d'aménager le rural de la maison Rousseau, à Champ-du-Moulin. Idée abandonnée en raison de son coût. Ensuite, on a pensé à réaliser un centre d'hébergement pour des classes - qui s'auto-financeraient - dans la maison Rousseau. Et on a renoncé en faveur d'une autre solution: un centre d'information sur la nature neuchâteloise. Mais comme pour l'installer dans la maison Rousseau, il faudrait encore beaucoup investir, on songe à commencer par un «échantillon».

L'Etat, serait d'accord d'aider la société pour créer un «pré-centre» dans la maison de la Morille, à Champ-du-Moulin. Cette maison-champignon (50 m² au 1er étage, un peu moins au rez) pourrait contenir un hall d'accueil en bas, et un parcours-nature, qui inciterait les touristes à suivre certain tracé dans la réserve du Creux-du-Van. Ce «début» permettrait de tester l'intérêt. Si le public affluait, l'Etat serait peut-être moins avare de ses deniers pour la suite.

AMORCER LA POMPE

M. Donner, architecte cantonal, a pris des engagements dans ce sens, en fin d'assemblée générale hier soir. «Il faut amorcer la pompe pour pouvoir aller plus loin», a-t-il expliqué. Il a qualifié de bon projet l'idée initiale d'aménager le rural, tout en précisant que l'Etat «ne met pas tous les œufs dans le même panier» et prend son temps, comme pour le Musée d'archéologie... «La proposition d'aujourd'hui d'amorcer la pompe par la réalisation de la maison de la Morille paraît raisonnable». Et d'affirmer qu'il faudra solliciter le fond pour le tourisme. M. Donner a ensuite assuré que la transformation de la maison Rousseau était planifiée à court terme. Au plus tard en

1988 et même on attaquerait la superstructure du bâtiment en 1987. M. Donner a encore ajouté que le bénévolat avait un rôle majeur à jouer dans l'essor de la société.

Le comité a été reconduit et son président, M. Jean-Carlo Pedrol, inspecteur de la chasse et de la pêche, ira discuter avec M. André Brandt et les représentants du Département des Travaux publics du projet tel qu'il a été soumis à la société. En précisant encore que la société dispose de la somme nécessaire au fonctionnement de la Morille. Elle espère aussi pouvoir augmenter ses rentrées fiscales lorsqu'elle aura (enfin) abouti à un résultat concret.

A. O.

Soupe de viande «Pro Pig» L'UPS continue le combat

L'Union des producteurs suisses (UPS) n'a toujours pas digéré l'affaire de la «soupe de viande» destinée à nourrir les cochons, qu'elle avait dénoncée en avril dernier. Mardi à Givisiez (FR), l'UPS a fait part du résultat de ses recherches. Recherches qui laissent apparaître un certain laisser aller de la part des autorités, frisant parfois l'illégalité, selon l'UPS.

Ainsi, l'UPS se demande s'il est légal d'avoir transporté des cadavres d'animaux de la fabrique de soupe «Pro Pig» à Montmolin (fermée de juillet 85 à mars 86) à cause de la puanteur qui s'en dégageait à Gümmeu où ils étaient ajoutés à la soupe qui cuisait là-bas. A l'Office vétérinaire fédéral, on déclare qu'une usine de soupe de viande ne peut

utiliser des cadavres venus de l'extérieur lorsqu'elle est située à côté d'une porcherie, comme c'est le cas à Gümmeu.

Légale ou illégale, l'utilisation de cadavres d'animaux atteints de maladie (rage par exemple) ou d'animaux de laboratoires, seringues comprises, pour mijoter la soupe, se demande l'UPS? C'était pourtant le cas à Montmolin. L'Office vétérinaire neuchâtelois déclare que de toute façon, il n'y a rien à craindre puisque la soupe est en définitive stérilisée.

L'UPS constate également que le canton de Neuchâtel n'a toujours pas donné les résultats définitifs des contrôles effectués à Pro Pig, comme l'avait demandé en avril dernier la Fédération romande des consommatrices (FRC).

(ats)

CORTAILLOD

Un motard se jette contre une voiture

Vers 17 h 40, hier, un jeune motard domicilié à Marin, M. Jean-Marie Begey, 22 ans, circulait rue de l'Areuse en direction de la nationale 5 quand, dépassant un véhicule qui le précédait, il ne prit pas toutes les précautions voulues. Une collision se produisit alors, avec la voiture venant en sens inverse conduite par Mme B. M., de Cortailod. Blessé à un genou et un poignet et commotionné, M. Begey a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Autorisations

Lors de sa séance du 22 octobre 1986, le Conseil d'Etat a autorisé:

Mlle Liliane Ciupa, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière;

Mlle Isabelle Mussard, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de psychologue.

L'Ensemble Volodia à Neuchâtel

La Société suisse de pédagogie musicale SSPM, présentera jeudi 27 novembre à 20 h 15 l'Ensemble Volodia au public neuchâtelois.

Formé de cinq jeunes femmes, ce groupe de musique de chambre interprétera des œuvres de Mozart (quatuor à cordes avec piano) de Stravinsky (3 pièces pour quatuor à cordes) et de Schumann (Quintet op. 44).

La SSPM est très fière de faire jouer ces musiciennes pour la première fois à Neuchâtel. De formation récente, elles sont pourtant déjà connues et appréciées du public de Suisse romande.

Marie Schwab, violon, de Neuchâtel; Anne-Thérèse Bieri, violon; Tina Trinning, alto; Emmanuelle Goffart, violoncelle et Maryvonne Ravussin, piano se produiront au «Salon de musique du Haut de la ville», 8 rue Léon-Berthoud, à Neuchâtel (bus 9 arrêt Acacias).

Il est prudent de réserver ses places au (038) 25 87 07 de préférence entre 10 heures et 14 heures.

Tournoi de carambole au Centre de loisirs

Vendredi 28 novembre, le Centre de loisirs de Neuchâtel organisera un tournoi de carambole doté de nombreux prix.

Pour ceux qui l'ignorent encore, le carambole est un jeu qui fait appel à la concentration et à l'habileté. Le joueur doit faire glisser des pions au fond de quatre trous disposés dans chaque angle d'une surface de bois de 60 cm de côté. C'est un peu l'ancêtre du billard.

Actuellement très en vogue auprès des jeunes, le carambole est un sport à part entière. De nombreux tournois ont lieu partout en Suisse. Celui du Centre de loisirs se veut être stimulant pour tous ceux qui débutent et qui veulent progresser.

Les éliminatoires débuteront à 19 heures précises. Soulignons qu'il n'en coûte rien aux participants.

De nombreux prix attendent les

cela va se passer

meilleurs. Le vainqueur se verra d'ailleurs offrir un billet d'avion valable sur la compagnie «Swissair».

Renseignements et inscriptions au 25 47 25.

17e Semaine campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane

La grande manifestation d'arrière automne organisée par les commerçants des Geneveys-sur-Coffrane, la semaine campagnarde, 17e du nom, ouvre ses portes mercredi 26 novembre, à 18 heures, pour les refermer dimanche 30 novembre à 17 heures. Cette manifestation se déroulera à l'annexe de l'Hôtel-des-Communes et comme à l'accoutumée rassemblera, au travers de ses 19 exposants un large éventail du commerce et de l'artisanat local et du canton, produits et de services en tout genre aussi. Les différentes sociétés locales des Geneveys-sur-Coffrane et de Coffrane seront également de la partie et agrémenteront de leurs prestations les soirées. La cantine et le bar seront ouverts en permanence pendant les heures d'accès à cette exposition-vente qui représente une véritable animation villageoise chaque année, gage de succès du reste. (ms)

Le «Conseil de famille» à Couvet

De nombreux conflits peuvent surgir au sein d'une famille. Il faut les résoudre ensemble. Pour éviter des dépressions, des crises, et apprendre la démocratie.

Mercredi 26 novembre, à 20 h 15, au vieux collège de Couvet, Luc Wenger, directeur du collège des Terreaux, animera une conférence-débat sur le thème du «Conseil de famille». Entrée libre pour les membres de l'Ecole des parents du Val-de-Travers. Modeste contribution demandée aux non-membres. (jjc)

Mésaventure boudryenne de copains mécanos L'écho d'un coup de marteau (bis)

Mais qui donc se plaint de la passion des moteurs de D. G.? Et qui parque son véhicule sur un terrain non conforme? D. G. devant le Tribunal de police de Boudry (voir «L'Impartial» du 13 novembre) reste en tous les cas le principal accusé d'une affaire qui fit beaucoup de bruit.

D. G. répare, avec ses copains, des voitures sous le hangar prêté par son père. Il entasse des véhicules sur un terrain propriété de sa famille. Lors de la dernière audience, une vision locale a été décidée. Elle eut lieu hier, permettant la comparution de nouveaux témoins. Aucun de ceux-ci n'ont constaté d'activités bruyantes. Un voisin affirmait qu'un

bistrot en faisait plus, et plus longtemps. Les deux agents (l'un de la gendarmerie, l'autre de la police locale), cités d'office, ont néanmoins remarqué que les voitures parquées sur le terrain de A. G. n'ont toutes pas été déplacées; or la vision locale a permis de prouver que certaines voitures (qui empiètent parfois sur la propriété... de la commune) appartiennent aux gens du quartier, qui ne trouvaient pas de place à l'intérieur de la localité.

De retour au tribunal, le défenseur de D. G. a pu entamer sa plaidoirie, en proposant l'acquiescement de son client pour toutes les préventions. «L'accusation manque de preuves» a-t-il déclaré. On

s'aperçoit qu'il ne restait qu'une voiture lors de la seconde décision de la commune, plaignante dans l'affaire, une BMW dont D. G. n'avait pas la responsabilité.

Par ailleurs, le manque de places, devenu chronique à Boudry, incite les habitants à parquer où ils peuvent. La commune est presque contrainte à la tolérance. Quant à la loi sur l'élimination des véhicules, l'avocat considère «qu'elle ne vaut pas pipette», vu la jurisprudence. La loi sur le repos hebdomadaire interdit toute une série de travaux que D. G. n'a jamais fait. La réparation de voitures n'a pas autrement gêné le voisinage.

Le juge suppléant, M. Daniel Hirsch, rendra son jugement le 4 décembre. L'écho du marteau se terminera donc sur un troisième épisode dans ces colonnes. C. Ry.

La «région Val-de-Travers» réunie hier soir au Château de Môtiers

Mobilisation pour les soins à domicile

Soins à domicile pour éviter une hospitalisation coûteuse. Tout le monde est d'accord avec le principe, mais personne ne veut payer la facture. Voilà, grossièrement résumée, la conclusion de la longue assemblée qui s'est déroulée hier soir au Château de Môtiers sous la présidence de Pierre Roulet et en présence du conseiller d'Etat Jaggi. Le Val-de-Travers politique et social avait été mobilisé pour la présentation d'un projet qui fait œuvre de pionnier dans le canton: unir soins à domicile et service d'aide familiale.

Ce projet (voir notre édition du 15 novembre) tend à mieux coordonner ce qui existe déjà. A centraliser les appels. A mieux rétribuer les infirmières visitantes qui gagnent, actuellement, tout juste 1600 francs par mois...

Le projet prévoit 2 postes d'infirmières; 2,5 postes d'aides familiales, 0,4 poste de secrétaire, et 3000 heures d'aides de ménage.

Le budget des soins à domicile présente 146.000 fr du côté des charges. On peut attendre une subvention de l'Office des assurances sociales. Canton et communes du Vallon se partageront le déficit. Il est question de 6 fr 50 par habitant et par année.

Pour l'instant, les assurances ne sont pas tenues de prendre en charge ces soins. Elles y participent à bien plaisir sous forme de contribution volontaire.

CALVAIRE FINANCIER

Dans la discussion qui a suivi, le président de Boveresse, M. Jeanrichard, s'est déclaré convaincu de l'utilité d'un tel service. Mais comment le financer alors que sa commune vit «un calvaire financier» et qu'elle en est réduite «à mendier

l'aide de l'Etat». Même son de cloche chez Rémy Hamel, président de Noiraigue.

Réponse du conseiller d'Etat Jaggi: «Nous essayons de partager vos soucis. Le fonds de compensation pour les communes en difficulté est limité.»

Il est, soit dit en passant, déjà venu en aide à Noiraigue et s'apprête à en faire de même pour Boveresse, après Saint-Sulpice...

J.-C. Barbezat, de La Côte-aux-Fées, délégué du village le plus riche du Vallon, s'est rangé du côté des pauvres pour déclarer qu'il trouvait le projet trop coûteux. Quant à René Calame, de Môtiers, il s'est dit frustré de ne pas repartir avec des arguments propres à convaincre son législatif lorsqu'il s'agira d'adhérer à la fondation pour les soins à domicile.

Nicole Boissard, infirmière visitante, a giclé de son siège. Pour dire, gentiment mais fermement, qu'aujourd'hui, une bonne part de ceux qui profitent de soins à domicile sont ceux qui peuvent se les payer.

C'est un bon argument, Messieurs les politiciens? JJC

Expulsée de la ferme de Joli-Mas, aux Verrières Longo Mai aimerait passer l'hiver

Passera ou passera pas l'hiver? La coopérative Longo Mai des Verrières aimerait rester à Joli-Mas jusqu'au printemps. Le temps de terminer les réparations et l'aménagement de la ferme d'Undervelier, dans le Jura, où elle ira s'installer.

En août, le Tribunal civil du Val-de-Travers avait prié les coopérateurs de Longo Mai de quitter les lieux. Vouant retrouver son bien, et du moment que le bail s'était terminé le 14 avril, le propriétaire avait entamé une «procédure en déguerpissement» - c'est le terme juridique.

De recours en recours (jusqu'au Tribunal fédéral qui a confirmé le jugement du Tribunal du Val-de-Travers) Longo Mai a brûlé toutes ses cartouches. Il lui reste maintenant à connaître la date que choisira le Tribunal de district pour la prier de restituer la ferme.

PAS QUESTION DE JOUER AUX COW-BOYS

Pour Longo Mai, qui a déjà gagné quelques mois, il n'est pas question de

jouer aux cow-boys pour sauver la forteresse d'une certaine idée de l'agriculture de montagne. Puisqu'il faut partir, on partira. Mais avant ou après l'hiver? «Au printemps prochain», espère l'un des membres de la coopérative:

- Huit personnes remettent en état notre ferme d'Undervelier. La charpente est refaite, reste la mise sous toit. Et l'aménagement de l'intérieur. Nous avons du travail jusqu'en avril. Le Tribunal du Val-de-Travers devrait en tenir compte. C'est notre seul espoir. Nous n'avons rien d'autre pour nous installer. Et il est inimaginable de devoir quitter les lieux en hiver...

La ferme d'Undervelier, plus petite que celle de Vers-chez-les-Brandt, pourrait tout juste abriter la communauté qui jouit d'un large soutien auprès d'intellectuels aussi connus que le clown Dimitri, les écrivains Friedrich Dürrenmat et Adolph Muschg, ou Jean Vallat, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et directeur de l'Institut de l'économie rurale. JJC

Jacobs-Suchard acquiert une société américaine

Le groupe alimentaire suisse Jacobs-Suchard a décidé de renforcer sa position aux Etats-Unis, par l'acquisition de la société E. J. Brach, filiale du groupe American Home products, et l'un des principaux confiseurs américains.

L'opération requiert encore le feu vert des autorités américaines, a annoncé Jacobs-Suchard mardi.

Avec 4300 employés, Brach s'apprête à réaliser en 1986 un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars. L'acquisition doit devenir effective avant le 31 décembre, précise Jacobs-Suchard, dont le total des ventes a atteint 5,4 milliards de francs l'an dernier. (ats)

Essor réjouissant pour RTN-2001 S.A. qui double son capital social

Réunie en assemblée générale extraordinaire, RTN-2001 S.A. a procédé au doublement de son capital social qui passe de 360.000 francs à 736.000 francs, comme prévu lors de l'assemblée constitutive du 10 janvier dernier.

Cet apport d'argent frais consolide l'assise financière de la radio cantonale neuchâteloise et permettra de renforcer le matériel des studios et des antennes.

Les résultats d'exploitation se sont considérablement améliorés au cours de l'automne grâce à une nette progression des rentrées publicitaires et à une gestion réaliste des dépenses.

Les démarches financières vont de pair avec l'amélioration des émissions; une nouvelle grille de programmes annoncée récemment a marqué l'essor de la station. (comm)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariages

Matile Bernard Gérard Charles, et Facchinetti Pierrette, les deux à Neuchâtel. - Dubied Pierre-André et Debrot Moyra Corine, les deux à Neuchâtel.

Décès

NEUCHÂTEL

M. André Gendre, 1924.

L'annonce, reflet vivant du marché

En panne en Suisse!
Irréparable le jour même?

AU MANDARIN
長春花飯館
RESTAURANT CHINOIS
sa nouvelle carte, ses nouvelles spécialités
et toujours son menu du jour à 11.-
Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50
(1er étage du Terminus),
Fam. K. Abou-Aly

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Avec un service personnalisé, nous vous aidons à atteindre votre public cible. Contactez-nous dès maintenant.

natural
s'occupe efficacement de vos voyages

Les spécialistes incontestés pour les USA vous proposent une offre **EXCEPTIONNELLE** pour **NEW YORK**

vol de ligne **swissair** B-747
Fr. 950.-

natural
Natural Voyages
Avenue Léopold-Robert 51
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

départs réguliers jusqu'à fin mars 87

Dick Optique
Pour le bien-être de votre vue passez nous voir!!!
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
La Chaux-de-Fonds

Et voilà!

Les nouveaux utilitaires 4x4 GM/ISUZU



Les nouveaux utilitaires 4x4 GM/ISUZU offrent encore plus d'avantages.
Maintenant, les utilitaires GM/ISUZU aussi polyvalents qu'économiques se mettent en quatre! Avec traction enclenchable sur les 4 roues et moyeu à roue libre automatique. Nouveau également, le moteur à essence (sans plomb) 2 litres, 4 cylindres de 63 kW (84 CV/DIN) avec 152/2550 t/min. maximum.
Ce moteur associé à une boîte 5 vitesses parfaitement étagée, développe une puissance impressionnante. Une suspension indépendante à l'avant et un équipement modèle lui procurent le confort d'une voiture de tourisme. Ainsi, les utilitaires GM/ISUZU sont les polyvalents idéaux, aussi bien pour le transport de personnes que de marchandises. Sur le terrain, comme sur la route.

Pour sociétés de transports.

Les utilitaires GM/ISUZU, tout un programme! Et même bien plus.
Avec les utilitaires GM/ISUZU, vous avez le choix, en toutes situations. Entre la propulsion 4x2 ou la traction 4x4. Entre différents modèles pour le transport de personnes ou de marchandises. Entre différents emplacements, superstructures, dispositions de sièges et portes coulissantes latérales donnant accès au compartiment de charge sur un ou deux côtés. Ainsi, vous trouverez chez GM/ISUZU l'utilitaire parfaitement adapté à vos besoins, offrant même suffisamment de place pour 15 personnes. Et avec une charge utile allant jusqu'à 1200 kg. Les utilitaires GM/ISUZU sont disponibles à partir de Fr. 19 700.-. Alors, n'attendez pas plus longtemps. Venez faire un essai routier chez votre distributeur GM/ISUZU!

Pour transports en société.

- Pick up** Moteur essence 2,0 l développant 58 kW (79 CV/DIN). Propulsion sur roues AR ou 4 roues motrices.
- Pick up** Moteur essence 2,0 l développant 58 kW (79 CV/DIN). Propulsion sur roues AR ou 4 roues motrices.
- Petit Camion** Moteur diesel 2,8 l développant 55 kW (75 CV/DIN). Boîte 5 vitesses. 2 emplacements. Longueur de la carrosserie: jusqu'à 5 m.
- Trooper 4x4** Moteur essence 2,3 l développant 68 kW (92 CV/DIN) ou turbo-diesel 2,3 l de 53 kW (72 CV/DIN). Boîte 5 vitesses.

ISUZU GM
Transport tout confort.

Vente et service GM/ISUZU utilitaires légers en Suisse: Aigle: R. Gailloud, Garage des Mosses; Avenches: J.-P. Divorine; Begnins: Edgar Berger, Garage du Jura; Bienne: Auto-Besch AG; Bulle: André Wolf Automobiles; La Chaux-de-Fonds: Garage du Collège, Maurice Bonny SA; Fribourg: Automobiles Belle-Croix SA, Moncor, Villars-sur-Glâne; Genève: Binggeli & Mühlebach SA; Genève-Châteline: Garage Vermont, PG Promotors SA; Hauterive-Neuchâtel: Garage du Roc; Lausanne: Ets Ramuz & Garage Edelweiss SA; Martigny: R. Granges et Cie, Garage-Carrosserie du Simplon; Montreux: Garage Central, Montreux-Excursions SA; Morges: Ets Ramuz SA; Moudon: Roulin Frères SA; Nyon: Garage Berger, Champ Colin SA; Porrentruy: Ets Périat SA, Garage des Ponts; Raron: Autoval SA; Sion: Garage de l'Ouest, R. Revaz; Villaret: Garage Gerster; Yverdon: Bouby-Rolls SA.

Et nos distributeurs locaux à: Attalens: Garage J.P. Perroud; Begnins: D. Jasseron, Garage du Jura; Bevaix: Jean Wüthrich, Garage Relais de la Croix; Bremblens: Garage B. Guex; Buchillon: Garage Meili, W. Oppliger; Charmey: Garage des Vanils, A. Mooser SA; Château-d'Oex: M. Favrod, Garage du Pont; Chavannes-les-Forts: Garage R. Monney; Cheseaux: Garage du Centre, M. Perrotet; Chexbres: Garage de la Corniche; D. Lehrian; Chippis: Garage de Chippis, L. Tschopp; Cossonay: Garage G. Blaser; Crissier: Garage A. Cuérel; Cugy: Garage du Carrefour; P. Salquin; Denges-Prévèrenges: P.A. Burmier, Garage; Echallens: Garage J.M. Neuwenschwander; Glovelier: M. Montavon; Lausanne: Garage von Allmen SA; Garage de la Blécherette, G. Buache; Garage des Cèdres, Taxis Cab SA; Garage du Tunnel, A. Brender; Leysin: Ahrendt Automobiles; La Neuveville: Garage Belcar, R. Gabriel; Pampigny: Garage E. Benninger; Le Pont: Garage Bellevue, J.-J. Locatelli; Prilly: Garage Valency, J. Noguét; Pully: Garage de la Gare Pully SA, W. + J.J. Chappuis; Renens: Garage Central, D. Frères; Savigny: Garage des Trois Sapins, J.P. Metraux; Sierra: Atlas Sierra SA; Sion: Garage du Stade, Muzzetta & Blanc; Sarvilier: Garage du Rallye, P. Maniaci.

FREIBURGHaus
LE PRO DU PNEU

Collège 68
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/28 67 33



L'hiver en sandales?

Voici le temps des bottes, bottines et souliers fourrés.
Personne ne songe à affronter l'hiver en chaussures légères. Ce qui est vrai pour vos pieds l'est aussi pour votre véhicule: à la saison froide, lui aussi doit être « chaussé » différemment, pour mieux affronter les mauvaises chaussées.
Rouler sur neige et glace exige des pneus de race.
Pneus d'hiver: nécessaires. Le pro à juste ce qu'il vous faut.



Très chic, très mode... très Benjamin!

La nouvelle collection Benjamin? Très chic, très mode... typiquement Benjamin. Ses créateurs ont sélectionné des fourrures superbes pour y couper, qui avec audace, qui avec sobriété, des modèles inédits qui tracent les tendances de la mode à venir. Une mode follement belle à des prix très étudiés. Ça aussi, c'est très Benjamin!

benjamin fourrures Lausanne

13, rue Haldimand. 021/20 48 61.
17, rue de Bourg, Galerie du Lido. 021/20 48 63.

Touring Secours Transport
c'est encore nous!!!

Touring Secours Transport véhicule votre voiture, votre moto, jusqu'à votre domicile ou au garage qui en est proche.
TCS, le seul club qui vous offre cette prestation.

VOTRE PLACE EST PARMI NOUS!



TCS La Chaux-de-Fonds
039 / 23 11 22

TOURING CLUB SUISSE
La différence

EXPOSITION - DÉMONSTRATION HI-FI

Dans notre auditorium permanent, écoute exceptionnelle de la très musicale petite enceinte acoustique GMS Perspective associée à un éventail des meilleurs amplificateurs et lecteurs Compact-disc.

Accuphase - A+R Cambridge - Audiolabor - Burmester - Denon - Elite Rock - GMS - Jadis - Linx - Luxman - Meridian - Metaxas - Mission - Musical Fidelity - Rotel - Rowland Research - Stax, etc.

Les vendredis 28 novembre et 5 décembre 1986 de 17 h à 22 h
Les samedis 29 novembre et 6 décembre et les dimanches 30 novembre et 7 décembre 1986 de 10 h à 22 h

Quand la haute fidélité devient musique

image et son

Studio d'enregistrement - Haute fidélité - Vidéo

Jean-Claude Gaberel
2046 FONTAINES, ☎ 038/53 44 74

Accès par la route conduisant au centre TCS de Fontaines

Toyota Tercel 1500 GL 4x4, série spéciale «Creation» à catalyseur.

Vous économisez fr. 2310.-

Équipement spécial fr. 2800.-
Supplément, à peine fr. 490.-
Vous économisez fr. 2310.-

Le suffixe «Creation» accolé au nom de la Toyota Tercel 1500 4x4 signifie qu'en plus de son proverbial équipement ultra-complet de série cette voiture comporte une foule d'agréments supplémentaires, d'une valeur de fr. 2800.-. Il ne vous en coûte pourtant que fr. 490.-. Vous économisez donc fr. 2310.-.

Le tirage de la Tercel 4x4 limité.

L'équipement spécial de la Tercel 1500 GL 4x4 «Creation»:

- toit ouvrant électrique
- radio-cassette stéréo hi-fi
- 4 pneus d'hiver montés sur jante d'origine, équilibrage compris
- peinture bicolore ou monocolore à bande latérale décorative
- Déverrouillage du hayon depuis le siège de conduite

Toyota Tercel 1500 GL 4x4: la formule de l'avenir.

En leur proposant cet équipement spécial exceptionnel, Toyota aimerait faciliter à tous les automobilistes l'accession à la formule de l'avenir que constitue la Tercel 4x4: 5 portes, 5 places, 4 cylindres, 1452 cm³, 50 kW (68 ch) DIN, consommation moyenne d'essence de 7,9 l/100 km, 5 vitesses et rapport supplémentaire extra-lent, traction avant, transmission sur les 4 roues enclenchable et déclenchable en marche, 1010 kg de capacité de remorquage ou 1300 kg avec frein continu, suspension à roues indépendantes devant, direction à crémaillère précise, double

circuit de freinage assisté, lave-phares, glaces teintées, bavettes d'aile devant et derrière, essuie-lunette arrière à lave-glace et aussi, en série, radio à 3 gammes d'ondes et décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, montre numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, console médiane à vide-poches, dossier de banquette rabattable en deux parties, grand hayon arrière s'ouvrant sur un vaste compartiment de chargement variable, lunette arrière chauffante et tout ce qui fait partie du proverbialement complet équipement Toyota ultra-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N°1 japonais

Toyota Tercel 1500 GL 4x4, équipement spécial et catalyseur compris: fr. 19 780.-.

Réservez vite votre version «Creation» dans l'agence Toyota la plus proche. La demande sera grande.



Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

LE LOCLE

Salle de la FTMH, Crêt-Vaillant 19, Le Locle

GIGANTESQUE VENTE

de chaussures, sacs
de Fr. 19.- à Fr. 99.-

Prêt-à-porter féminin «Daniel Hechter»
de Fr. 9.- à Fr. 69.-

Pantalons et pulls hommes
de Fr. 10.- à Fr. 59.-

Mercredi **26** et jeudi **27** novembre 1986
de 9 h à 18 h 30 non-stop.

Des prix imbattables incroyablement bas.

Chaussures Ferrucci

Chaussures Ferrucci

Chaussures Ferrucci

Occasions

- Alfa 75 1800
1985-11 28 000 km
- Giulietta 1600
1979 Fr. 6 500.-
- Mazda 323 Break
1979, Fr. 3 800.-
- Mazda 323 GT
1981 Fr. 6 800.-
- Toyota Celica GT
Fr. 6 800.-
- Audi 100 GL
1979 Fr. 7 500.-
- Panda 45
1983-11 Fr. 6 900.-
- 2 voitures neuves sans catalyseur
Alfa 33 4X4 Break ARNA TI

Garage Rustico
Agence



Réparations
toutes marques

2400 Le Locle
☎ 039/31 10 90

A louer tout de suite au Locle
chambre, cuisine, douche
chauffées, Fr. 195.-
☎ 039/31 65 15

A louer

surface industrielle
environ 250 m² équipée de palans
hangars

environ 500 m² avec quai
de chargement
☎ 039/31 73 33

Entreprise du Locle cherche
pour tout de suite

femme de ménage

pour quelques heures
par semaine.
Prendre contact par téléphone
au 039/31 73 33

L'introduction en 1985 de la taxe poids lourds a provoqué la colère de nos voisins. 12 pays appliquent actuellement des mesures de rétorsion à l'égard des transporteurs suisses. Qu'en sera-t-il d'une redevance 6 fois plus élevée?



NON à un **nouvel impôt routier**

Responsable: D. Birkhäuser

L'immeuble rue du Manège 20

est en voie de reconstruction. Nous offrons en location fin février environ: **2 appartements de 4 pièces** **2 appartements de 3 pièces** et pour fin avril: **1 appartement 4½ pièces** avec galerie mansardée en duplex **1 appartement 3 pièces** avec galerie mansardée en duplex

Liste d'attente ouverte. Florence Moser, Rue Fritz-Courvoisier 17 ☎ 039/28 69 96 et ☎ 039/23 70 72

Meubles
Dieuze
MATHOD
Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024 / 37 15 47 - 9 h.-20 h.

Sattoir
AIGLE
Sortie de l'autoroute
Tél. 025 / 26 17 06 - 9 h.-18 h. 30

COURTAMAN
5 min. de Fribourg - Sortie aut. Morat
Tél. 037 / 34 15 00 - 9 h.-20 h.

Daniel Bellet

Une qualité et des prix que vous ne retrouvez nulle part!



 Vaisselier 3 p. 150 x 50 x 195 cm. 1300.	 Table de ferme 200 x 82 x 80 cm. 700.
 Lit rustique 90 x 190 200.	 Morbier 40 x 25 x 200 cm. 900.
 Banchette 60.	 Vaisselier pin 3 p. 147 x 45 x 193 cm. 800.
 Chaise Vaudoise 30.	 Banc de téléphone 128 x 40 x 90 cm. 150.

Mazout
Charbon
dépoussiéré
Bois - Gaz

☎ 26 43 45

Meyer-Franck
Avenue Léopold-Robert 135
(Grand-Pont)

A vendre superbe

SCIROCCO GTI
1982, Fr. 10 500.-
Carrosserie et garage des Eplatures,
Jean-Denis Haag SA, boulevard des Eplatures 25-27, 2304 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 04 55

Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite !
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue.
☎ 039/28 74 60 de 8 à 20 h

Besoin d'argent
prêts jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures. Discrétion absolue.
☎ 021/35 97 10, 24 h sur 24 heures
Créditphone, 1022 Chavannes

depuis 1969 vite résolues

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A. R.L.
7072 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 79

Anne Forgeois

Les Voiles de la Fortune

Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

D'autres combats faisaient encore rage, sur l'aile droite. Mais, à la nuit tombée, l'armée alliée avait mis l'ennemi en déroute. On compta plus de vingt mille morts dans notre armée, les jours qui suivirent. Mais quand le soir de la bataille tomba sur l'effroyable carnage, ceux de notre escadron qui avaient survécu nous félicitèrent et nous acclamèrent, Read et moi.

Et je demandai à être mutée dans la cavalerie.

Dès lors, Read et moi devînmes inséparables. Il était beau et j'aimais quand il ébouriffait sa tignasse pour proposer un jeu de cartes, une partie à boire, ou qu'il préparait une farce quelconque pour l'amusement général.

Mais quand il avait un rendez-vous galant, je me rembrunissais. Bref, j'étais amoureuse.

Un soir qu'il avait fait grande toilette et s'était même parfumé, je le suivis dans la ville. Devant le lieu où sa belle l'attendait, il s'excusa. C'est alors que je lui dis, sans penser aux conséquences, que j'étais femme. Je l'attirai près du canal où je lui dévoilai ma gorge. Le pauvre Read avait oublié son rendez-vous. Il voulait faire de moi sa maîtresse. Et m'embrassait et m'enlaçait, à mon plus grand trouble.

- Je sais une auberge où nous pourrions être à notre aise, Mary.

Pour rien au monde je ne l'aurais suivi dans un lieu où il avait coutume de menter ses maîtresses!

- Nenni, mon ami. J'ai appris à mieux penser depuis le jour où je t'ai rencontré. Je serais prodigue d'amour, sais-tu, si je n'étais pas si avare de mon chagrin.

Et je tournai les talons, le cœur battant.

Read multiplia ses assauts, jusqu'à l'hiver venu. Il insistait si fort, et je l'aimais si bien, que c'en était cruel pour lui et moi.

Mais je craignais trop sa légèreté et son insouciance. Il m'avait trouvée à Malplaquet, et je ne voulais pas le perdre.

- Mary! Mary! me criait-il avec des accents vraiment désespérés.

Une fois, j'avais failli céder à son insistance et à ses caresses, tant je l'adorais. Il avait passé des heures à me supplier. Mais l'appel du matin me ramena à ma volonté de ne pas céder comme unè fille légère qui provoque son malheur.

Pendant deux jours, je ne vis plus Read. Quand il revint, j'étais dans la chambre déserte. Il se tint loin de moi. Il paraissait extraordinairement calme, alors que le cœur me battait follement. Il me demanda ce que j'avais fait pendant le moment où il ne m'avait pas vue. J'allais commencer un maigre et morne récit quand il me dit.

- Hé, si je te mariais, joliette?

Ah diable! diable! nous ne l'avions pas volé ce plaisir-là! Comme cela, j'aurais fait intrépidement toutes les guerres du monde! Pourvu que mon Read fût à côté!

Tout l'escadron fut mis au courant de ma ruse et de mon vrai sexe. Car un beau jour, avec l'accord de notre officier, j'entraï dans les rangs vêtue d'une robe de drap vert émeraude, d'un fichu blanc et d'un chapeau parfaitement assorti à la toilette. Dans ma bourse, je portais la boucle de ceinture porte-bonheur

d'Alan. Et quand Read vint me prendre le bras, les hommes nous firent une délirante haie d'honneur. Ah, quel succès, mais surtout quelle joie nous eûmes!

Comme nous étions au temps où le gouvernement de la Reine Anne parlementait de la paix avec les Français, Read obtint sans trop de difficultés la permission de quitter le régiment et de passer ses quartiers d'hiver en ma compagnie.

Nous étions si connus alors, et Read avait tant les faveurs de ses compagnons, que ceux-ci plaignaient notre départ.

Ce que voyant, nous tentâmes de satisfaire tout le monde. Nous décidâmes de louer une auberge et d'y tenir commerce.

Ainsi, le soir de l'inauguration, l'escadron au complet, s'il vous plaît, buvait, chantait et se réjouissait. Nous baptisâmes l'auberge du nom des «Trois fers à cheval» avec l'intention joyeuse d'attirer la chance sur Read, moi-même et le brave cheval qui nous avait si bien menés au combat. Nos compagnons firent grand cas de notre bière, et plus encore de notre société, si bien que notre commerce était plaisant et florissant.

Dans cette auberge, proche du château, nous n'eûmes pas d'enfants, mais beaucoup, beaucoup de bonheur... (à suivre)

A vos souhaits !

Selon la formule consacrée, **L'IMPARTIAL** publiera, mardi 30 décembre,

son supplément «**SPÉCIAL VŒUX**», agrémenté de croustillants dessins d'**ELZINGRE**.

Annonces, ne manquez pas cette occasion pour adresser vos vœux de bonne année à vos fidèles clients et amis.

BULLETIN DE COMMANDE

A choix:

- 1 case: 32 x 32 mm, Fr. 18.50
- 2 cases: 67 x 32 mm, Fr. 37.-
- 3 cases: 100 x 32 mm, Fr. 55.50
- 4 cases: 67 x 60 mm, Fr. 74.-
- 6 cases: 100 x 60 mm, Fr. 111.-
- 8 cases: 67 x 120 mm, Fr. 148.-
- 8 cases: 120 x 67 mm, Fr. 148.-

Cocher ce qui convient

Votre message

Bulletin à retourner à: Administration de L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds (pour les districts de La Chaux-de-Fonds et Le Locle) et Publicitas SA, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel (autres districts).

Délai: vendredi 28 novembre 1986 à

L'IMPARTIAL ou **PUBLICITAS**

Superbe Opel Ascona 1800 E

Berlina automatique 5 portes. 1984, beige-métallisé, 17 500 km seulement. Radio-cassettes. Expertisée, garantie totale, reprise éventuelle. Fr. 285.- par mois sans acompte.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

Saab 900 Turbo

3 portes, 1980, mécanique refaite et révisée, état impeccable, pneus d'été et d'hiver neufs, Fr. 6 500.-

☎ 038/24 08 05

A vendre

Citroën Visa Club

1981, expertisée. Fr. 3400.-

☎ 038/24 24 64.

MAZDA 626 GLX

4 portes, 85, belle occasion.

Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22.

Peugeot 305 SR

73 000 km, très soignée, brun métallisé.

Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22.

A vendre

Lada Niva 4x4

1981, 58 000 km, Expertisée. Fr. 5 000.-

☎ 039/28 20 29

Mercedes 280 E

1981, expertisée, parfait état, Fr. 16 900.- ou crédit.

☎ 037/62 11 41

Veste renard roux

à vendre, excellent état; taille 40-42.

Prix intéressant.

☎ 039/26 46 65 le matin ou dès 17 heures.

A louer dans un site admirable à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds (sur le canton de Berne)

maison du XIXe siècle

8 pièces dont 1 carnotzet avec four à pain et cheminée, 2 salles d'eau, chauffage électrique général, fourneaux en faïence, remise pour 2 voitures, jardin. Charges basses. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre BC 29310 au bureau de L'Impartial



Locaux pour bureaux
libres tout de suite
Rue de l'Hôtel-de-Ville

A LOUER

comprenant:
2 pièces, 1 local, 1 W.C.
loyer Fr. 336.- sans charges

Toujours des nouveautés au GARAGE SPOROTO SA

Nous manquons de voitures d'occasion ! aussi faisons-nous des offres fantastiques de reprise pour l'achat de n'importe quelle voiture neuve.

Achat, vente, réparations toutes marques

Dès maintenant, nous sommes équipés de la nouvelle machine pour régler votre voiture d'après les normes antipollution.



Agent local Fiat
☎ 039/26 08 08 et 26 08 81
Rue de la Fiaz 40, La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché



Elections du Conseil municipal de Saint-Imier des 5, 6 et 7 décembre 1986

Liste des candidats du parti radical - Liste No 1

- 1. Aeschlimann Gérald ancien
- 2. Gerber Denis nouveau
- 3. Schaer Frédy nouveau

Liste des candidats du parti socialiste - Liste No 2

- 1. Jeanneret-Gianoli Lucienne ancienne
- 2. Luginbühl André ancien
- 3. Lautenschlager René nouveau

Liste des candidats du parti droit de regard - Liste No 3

- 1. Maurer Olivier nouveau

Liste des candidats du parti de l'union démocratique du centre - Liste No 4

- 1. Niklès Robert ancien
- 2. Meister Nelly nouvelle
- 3. Tschan Christian nouveau

Liste des candidats du parti alliance jurassienne (PDC + UJ et AFDJ) - Liste No 5

- 1. Miserez Francis ancien
- 2. Baume Marcel nouveau
- 3. Golay Edouard nouveau

Elections du Conseil général de Saint-Imier des 5, 6 et 7 décembre 1986

Liste des candidats du parti radical - Liste No 1

- 1. Bueche Anne-Isabeau nouvelle
- 2. Hauri Laure nouvelle
- 3. Rubin Francine nouvelle
- 4. Aeschlimann Gérald nouveau
- 5. Biland Pierre-Alain ancien
- 6. Donzé Frédéric nouveau
- 7. Fleury Yves nouveau
- 8. Gerber Denis ancien
- 9. Jacot Laurent nouveau
- 10. Juillet Germain ancien
- 11. Leuthold Pierre ancien
- 12. Liechi Rolf nouveau
- 13. Musard Bernard nouveau
- 14. Pauli Jean-Robert ancien
- 15. Pingeon Henri ancien
- 16. Sacco Raffaele nouveau
- 17. Schaer Frédy ancien
- 18. Schaerer Florian ancien
- 19. Schlegel Paul nouveau
- 20. Simon René nouveau

Liste des candidats du parti socialiste - Liste No 2

- 1. Fiechter Jeannette ancienne
- 2. Guy-Brandt Iris ancienne
- 3. Tanner Renée ancienne
- 4. Daetwyler Francis ancien
- 5. Galli Silvio ancien
- 6. Geiser Ernest ancien
- 7. Holzer Pierre-Alain ancien
- 8. Loetscher Pierre-Yves ancien
- 9. Mutti Giancarlo ancien
- 10. Zwahlen Gilbert ancien
- 11. Binggeli Lucie nouvelle
- 12. Buret Bluette nouvelle
- 13. Antoni Madeleine nouvelle
- 14. Oppliger Mariangela nouvelle
- 15. Rossini Thérèse nouvelle
- 16. Carbone Luigi nouveau
- 17. Dessalles Gérard nouveau
- 18. Donzé Jacques nouveau
- 19. Moor John nouveau
- 20. Tharin Michel nouveau

Liste des candidats du parti droit de regard - Liste No 3

- 1. Bigler Yvan nouveau
- 2. Castiglioni Mario nouveau
- 3. Dalla Piazza Romano nouveau
- 4. Dalla Piazza Silvio nouveau
- 5. Fiechter Nathalie nouvelle
- 6. Gabus Yvan nouveau
- 7. Humair Cédric nouveau
- 8. Jonvaux Michel nouveau
- 9. Mast Frédéric nouveau
- 10. Mathys Yves nouveau
- 11. Maurer Olivier nouveau
- 12. Musard Pierre-Yves nouveau
- 13. Roulin Daniel nouveau
- 14. Roulin Serge nouveau
- 15. Tschan Jean-Daniel nouveau
- 16. Vils Patrick nouveau
- 17. Zaffaroni Sylvie nouvelle

Liste des candidats du parti de l'union démocratique du centre - Liste No 4

- 1. Meister Nelly ancienne
- 2. Niklès Charly ancien
- 3. Tschan Christian ancien
- 4. Cuche Josiane nouvelle
- 5. Ogi Christiane nouvelle
- 6. Tschäppät Marie-Louise nouvelle
- 7. Bolzli Rudolf nouveau
- 8. Butikofer Erwin nouveau
- 9. Gindrat Jean-Bernard nouveau
- 10. Mülheim Werner nouveau
- 11. Niklès Robert nouveau
- 12. Oppliger Willy nouveau
- 13. Santschi Daniel nouveau
- 14. Sausser Otto nouveau
- 15. Tanner Pierre nouveau
- 16. Tièche Pierre-André nouveau
- 17. Tschanz Maurice nouveau
- 18. Zeller Gottfried jun. nouveau

Liste des candidats du parti alliance jurassienne (PDC + UJ et AFDJ) - Liste No 5

- 1. Gindrat Marie-Claude ancienne
- 2. Bregnard Claudine nouvelle
- 3. Baume Marcel ancien
- 4. Boillat Jean-Marie ancien
- 5. Courvoisier Jean-Pierre ancien
- 6. Donzé Roland ancien
- 7. Golay Edouard ancien
- 8. Béguin Jacques nouveau
- 9. Boillat Stéphane nouveau
- 10. Chopard André nouveau
- 11. Chopard François nouveau
- 12. Delémont Pierre nouveau
- 13. Donzé Pascal nouveau
- 14. Golay Daniel nouveau
- 15. Humair Marc nouveau
- 16. Miserez Francis nouveau
- 17. Steiger Willy nouveau

Elisabeth cherche une famille d'accueil. Elle vous aidera à temps partiel (24-28h par semaine) dans votre ménage ou votre entreprise. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours.

"Pourquoi n'accueillerez-vous pas une jeune fille au pair?"

Elisabeth, jeune fille '85
Rentrée: Avril 1987
☎ 022/21.12.73 ☎ 021/22.03.90 ☎ 038/24.69.33.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

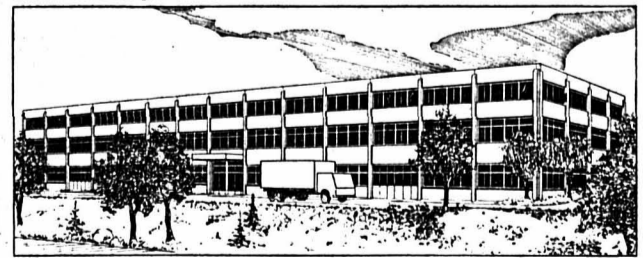
La Chaux-de-Fonds

A l'Allée du Quartz, bien desservie, nous sommes en train de réaligner notre deuxième immeuble commercial. Les entreprises artisanales et commerciales pourront y louer ou acheter des locaux sur trois niveaux. Surface minimale à louer: env. 200 m². Ce bâtiment représentatif sera terminé pour le 1er avril 1987.

Ateliers, fabrication, entrepôts, bureaux, salles d'exposition

L'immeuble commercial «1» est entièrement loué. Les travaux de construction viennent de s'achever. La surface totale de 5.200 m² est répartie entre sept entreprises.

L'immeuble commercial «2» est en cours de construction. Le premier coup de pioche a été donné début avril 1986. Une surface utile de 6.000 m² va être créée.



Etage	Hauteur	Loyer
Rez-de-chaussée	4,00 m	Fr. 68.- par m² et par année
1er étage	4,00 m	Fr. 74.- par m² et par année
2ème étage	3,00 m	Fr. 62.- par m² et par année
dépôts, archives	2,54 m	Fr. 35.- par m² et par année
Prix d'achat sur demande		

Monsieur J.P. Berset est à votre disposition pour toute information complémentaire et se fera un plaisir de vous adresser la documentation.



Alfred Müller SA

Entreprise générale, Téléphone 038-25 95 35
Av. de la Gare 39, 2002 Neuchâtel

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Nouveau directeur d'école à Saint-Imier

Silvio Galli: «Revaloriser l'Ecole primaire»

A la succession de M. André Huguenin, directeur depuis sept ans de l'école primaire de Saint-Imier et qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire, la commission de l'école primaire vient de nommer M. Silvio Galli, 43 ans, enseignant à l'école primaire et conseiller général socialiste. Pour M. Galli, qui entrera en fonction à la rentrée de 1987, l'une des tâches les plus importantes qu'il attend, c'est de revaloriser l'école primaire.

A 43 ans, M. Silvio Galli est instituteur depuis 23 ans. Après une année et demie d'enseignement à Court, il obtenait un poste à Saint-Imier où il était nommé définitivement en 1964. Maître de classes de 5e, 6e et 7e, actuellement, il enseigne dans une classe de 5e et occupe les fonctions de responsable du matériel scolaire et de vice-directeur depuis 1980 déjà.

De plus, M. Galli a été maître de branches auxiliaires de branches générales à l'école professionnelle artisanale durant plusieurs années. Parallèlement, il est conseiller général socialiste depuis 1967, occupe le poste de chef de l'Office communal de la protection civile depuis 1975 et celui de suppléant du chef local depuis cette année.

Enfin, M. Galli est aussi père de famille puisqu'il a deux enfants. Pour cet homme très actif, la fonction de directeur à l'école primaire de Saint-Imier, à laquelle il vient d'être nommé par la commission d'école, ne sera pas une tâche prise à la légère.



à cette sélection le plus tard possible, par exemple après six ans d'école primaire. Il pense en effet que tant pour les classes secondaires que pour les classes primaires, une amélioration du système est

nécessaire. Faute de bons éléments, le niveau des classes primaires baisse de plus en plus alors que celui des écoles secondaires, avec des élèves qui suivent en s'essouffant, subit le même sort.

Pour remédier à cette situation, M. Galli compte bien intervenir auprès des députés de la région. De plus, en bon socialiste qui n'entend pas renier ses idées, le nouveau directeur veillera à ce que chacun ait ses chances, même les élèves de condition modeste. «Ce sont régulièrement eux qui ont le plus de difficultés pour leur avenir», souligne-t-il.

Et de préciser qu'il n'entend tout de même pas faire la révolution, mais simplement donner aux enfants les meilleures chances de succès dans leur vie future.

M. Galli, tout en reprenant la fonction de directeur de l'école primaire, continuera à enseigner.

C. D.

Chômage dans le Jura bernois

Une diminution conséquente

L'Office cantonal de l'industrie des arts et métiers et du travail (OCIAMT) vient de publier ses statistiques concernant le chômage complet et le chômage partiel dans les différentes régions du canton en octobre. Il ressort de ces chiffres que le chômage est en baisse et que la diminution par rapport au mois précédant est même conséquente dans le Jura bernois. Ainsi, pour le chômage complet, le Jura bernois passe d'un taux de 1,07 à un taux de 0,88 pour cent de la population active. Les chômeurs étaient 261 en septembre, ils sont 47 de moins en octobre.

Sur le plan cantonal, on recense 15 chômeurs de plus, soit 1920, ce qui représente 0,44 pour cent de la population active. Le chômage est en très légère augmentation dans toutes les régions du canton, à l'exception, en plus du Jura bernois, de la région Bienne-Seeland, où il diminue de 21 unités.

Malgré cette évolution positive dans le Jura bernois, cette région reste tout de même la plus atteinte en pourcentage de sa population active. La région Haute-Argovie-Emmenthal n'a en effet que le 0,19 pour cent de sa population active qui est touchée par le chômage complet.

Pour ce qui est du chômage partiel, il concernait 224 personnes en septembre dans l'ensemble du canton. Il n'en concerne plus que 171, dont 7 dans la région horlogère. Pour ces sept personnes, le total des heures perdues est de 1122. A relever aussi qu'aucune perte de travail n'a été occasionnée dans la région horlogère par les intempéries.

C. D.

Vernissage de l'exposition Fehr à Courtelary

Le médecin et ses pinceaux

Un cadre parfait, les corridors de la Préfecture de Courtelary, un peintre de talent M. Jean-Jacques Fehr de Reconvilier ancien médecin chef de la clinique de Bellelay, un chœur mixte, celui de La Ferrière, il n'en fallait pas plus pour que le départ de cette exposition qui durera jusqu'au 14 décembre soit une réussite.

Des amis de la peinture, des membres de l'autorité, un public assez nombreux en fait, ont participé au vernissage de l'exposition consacrée durant un mois à M. Jean-Jacques Fehr.

Un homme qui n'est certainement plus utile de présenter dans notre région au niveau de la profession puisqu'il fut durant de nombreuses années médecin-chef à la clinique de Bellelay (1950-1978) mais qui longtemps a caché ses talents. Heureusement pour nous, M. Vauthier, président de la Commission des œuvres d'art de la préfecture veillait et il a eu l'heureuse idée de l'inviter afin que nous puissions tous profiter de son talent.

Jean-Jacques Fehr a entrepris des études de médecine à Genève avec des stages spécialiste FMH en psychiatrie dès 1945 pour devenir en 1950 directeur de la clinique. Ce n'est que tardivement qu'il s'est mis à la peinture, mais avait



M. Vauthier responsable de l'exposition et M. Fehr de Reconvilier.

toutefois «taquiner» la toile durant ses jeunes années.

Autodidacte, M. Fehr peint notre région le Valais, mais aussi la Provence autant d'ardeur et de talent, nous permettant de découvrir, par ses yeux des endroits connus ou méconnus, ces huiles étant à la fois chatoyantes et naturelles. Membre de la Société des médecins-peintres suisses qui compte plus de 150 membres, M. Fehr en a été le président de 1968 à 1983.

Réhaussée par la participation du Chœur mixte de La Ferrière que dirige M. Ulrich Moser, grâce à la collaboration de M. Elia Prévitali, cette exposition, la dernière de cette année, permettra donc à chacun de passer un agréable moment à Courtelary.

Cette exposition est ouverte tous les jours de 14 h à 17 h, le peintre sera présent les samedis et dimanches ou sur rendez-vous au (032) 91.31.46. (mj)

UNE ÉCOLE PRIMAIRE TROP SOUS-ESTIMÉE

En effet, pour le nouveau directeur, il s'agira avant tout de redorer le blason de l'établissement. «Car non seulement les effectifs sont en baisse, mais malheureusement aussi le niveau», souligne-t-il.

Selon M. Galli, le problème vient du fait que de plus en plus d'élèves sont acceptés à l'école secondaire, quitte à peiner et à freiner certaines classes, alors que ne restent à l'école primaire que les enfants qui ont le plus de peine. Le système actuellement en vigueur, soit le passage à l'école secondaire, après examens, à la fin de la 4e année, n'est pas satisfaisant pour M. Galli.

A ses yeux, le mieux serait de procéder

Séance d'information à l'Ecole supérieure de commerce

Le mardi 18 novembre, à 20 heures, une séance d'information à l'intention des parents des élèves de 1re année a été organisée dans les locaux provisoires de l'école, rue P.-Charmillot 72. Après une introduction de M. Germain Juillet, président de la commission de surveillance, le directeur, M. Jean-Robert Pauli, a présenté les grandes lignes du plan d'étude ainsi que les exigences de l'école au point de vue du travail et de la discipline. M. Charles Eberhard, remplaçant du directeur, a ensuite expliqué la manière de calculer les notes et les moyennes, les conditions de promotion d'une année à l'autre, ainsi que les critères permettant d'obtenir le diplôme. Un dialogue fructueux s'est instauré ensuite entre les parents et le corps enseignant sur des sujets particuliers relatifs aux différentes branches du programme.

35 personnes, représentant près des deux tiers des parents de nos élèves, ont bien voulu répondre à l'invitation de la direction de l'école, ce qui constitue un succès. De tels contacts devraient permettre un meilleur compréhension entre parents et enseignants, pour le plus grand profit des élèves et de leur formation. (sp)

Initiative lancée

Meilleure législation sur les eaux

En lançant une initiative cantonale sur les eaux, les sections de Berne, Soleure et Bienne du WWF entendent promouvoir une législation de police des eaux respectueuse de l'environnement.

Les initiateurs ont déclaré mardi à l'occasion du lancement de l'initiative, que l'ancienne police des eaux datant de 1857 devait être modifiée. Ils disposent désormais de six mois pour récolter 15.000 signatures. (ats)

Une retraite et deux nominations provisoires

La commission de l'école primaire a procédé à la nomination provisoire de deux enseignantes à des postes partiels, soit Mmes Liliane Lehmann et Marguerite Baume. D'autre part, la commission a pris acte de la mise à la retraite de Mme Yvonne Kroepfli, avec effet au 1er février 1987. Mme Kroepfli a consacré de longues années à l'éducation des petits Imériens et elle en a été remerciée chaleureusement. (comm)

Pour les autorités de Corgémont

Réception des nouveaux citoyens

Ils étaient onze, cinq jeunes filles et six jeunes gens à avoir répondu à l'invitation des autorités de Corgémont pour une petite cérémonie, marquant en toute simplicité leur accession à la citoyenneté durant l'année.

Une jeunesse agréable, qui, à l'issue d'une formation professionnelle en cours d'achèvement ou déjà terminée, démontre, en général, un bel esprit positif pour débiter dans un métier et dans la vie en général.

L'évolution, par rapport à l'âge de la scolarité, démontre déjà une meilleure maturité à l'égard des problèmes de l'existence.

La rencontre avait lieu au Salon Rouge d'Emalco SA. Elle était suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Salués par le vice-maire Gilbert Leutwiler, les participants ont attentivement suivi les brefs exposés du député-maire de Corgémont Roland Benoît, ainsi que du préfet Marcel Monnier.

Chacun s'est vu remettre un diplôme, ainsi qu'une brochure traitant de l'instruction civique. (gl)

Cérémonie pour la majorité civique

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux électeurs de la commune de Saint-Imier, soit les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, se déroulera le vendredi 28 novembre à 18 h 30 à la salle de spectacles.

Pour ces jeunes gens et jeunes filles, la cérémonie sera gaie puisque c'est le cabaret Manvussa qui est chargé du divertissement. Côté sérieux, ils entendront une allocution de M. Yves Monnin, préfet du district de Bienne. Après la remise des souvenirs, une verve de l'amitié réunissant tous les participants à cette fête publique aura lieu au rez-de-chaussée de la salle. (cd)

Centre de technologie BE-TECH

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) organise le mardi 2 décembre à 20 h à l'Hôtel de la Couronne à Sonceboz une conférence-débat sur le centre de technologie BE-TECH. Il sera question de l'évolution de ce centre qui intéresse toutes les entreprises du canton, mais aussi celles du Jura bernois. M. Paul Niederhaeuser, de l'Office de consultation pour innovations industrielles IBS sera présent. (cd)

cela va se passer

Peintures, bijoux et dessins

Le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier accueillera, du vendredi 28 novembre au samedi 20 décembre, une exposition de peintures, bijoux et dessins de Mary-Claude Houriet et de Gérard Mojonnet.

La confrontation, l'opposition du travail, des matières, deux manières différentes de concevoir le bijou, tel sera le contenu de cette exposition dans les nouveaux locaux du CCL, 4, rue Dr-Schwab.

Pour Gérard Mojonnet, il s'agira de montrer la technique de la cire perdue afin de créer des architectures métalliques (laiton-argent-or) autour de pierres de décoration.

Pour Mary-Claude Houriet, ce sera plutôt le façonnage de la matière (argent-or) et l'emploi de plastiques afin d'aboutir à des pièces épurées ou fermoirs et esthétiques sont totalement liés.

L'autre face du travail de bijouterie, c'est le dessin, présent dans l'exposition à travers les dessins-tableaux-violons de Gérard Mojonnet et les recherches de Mary-Claude Houriet. (cd)

Contournement de Lyss

Inauguration de la T6

Dès aujourd'hui, la fluidité du trafic sera améliorée entre Bienne et Berne. Le contournement de Lyss par la T6 va être inauguré.

Ce mercredi 26 novembre pourtant, les automobilistes risquent de rencontrer certains problèmes: selon le communiqué de l'Office cantonal d'information diffusé lundi, l'autoroute T6 devra être fermée à toute circulation entre les sorties de Münchenbuchsee et de Bundkofen de 9 à 16 heures. Une fermeture due à la modification de la signalisation. Le trafic sera dévié par la route cantonale. (ats)

Votation cantonale bernoise du 7 décembre

L'Université dans le chocolat...

Entre 1970 et 1985, le nombre des étudiants de la Faculté des lettres et des Facultés de théologie de l'Université de Berne est passé de 1250 à 2850 environ sans que l'Université ne connaisse d'agrandissement dans ces secteurs. Pour remédier à ce manque de place, les citoyens du canton de Berne sont appelés le 7 décembre prochain à voter un crédit de 53,9 millions pour l'aménagement des bâtiments de la firme chocolat Tobler. Si le souverain dit oui à ce crédit, il faudra encore que les électeurs de la ville de Berne approuvent aussi le projet.

Les trois Facultés de sciences humaines de l'Université de Berne, qui accueillent plus de 2800 étudiants. Manquent cruellement de place, faute de locaux disponibles, les étudiants sont dispersés en 20 endroits différents de la ville de Berne. Pour remédier à cette situation, le canton de Berne a acquis pour 30 millions de francs les bâtiments Tobler. Cet achat permis d'abandonner un projet de construction d'un nouveau bâtiment universitaire. Il s'agit maintenant d'aménager ces bâtiments.

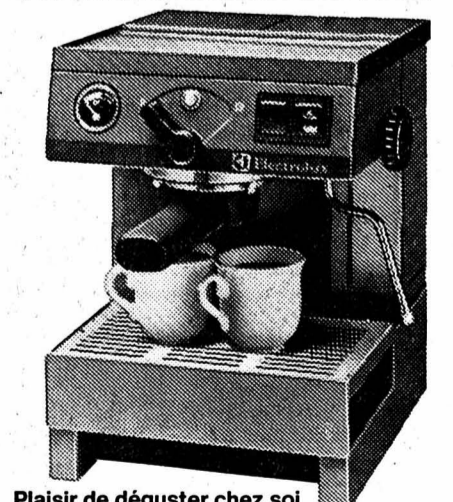
Le Grand Conseil, en février dernier, a approuvé le crédit d'engagement destiné à cet aménagement, soit un total de 53,9 millions de francs comprenant les frais d'acquisition du terrain et les frais de construction. Le projet permettra de préserver la physionomie du quartier puisque les bâtiments en place seront simplement complétés par quelques constructions adaptées à l'ensemble.

Les bâtiments Tobler abriteront la plus grande partie de la Faculté des lettres, la Faculté de théologie évangélique et la Faculté de théologie catholique chrétienne. Si le projet est accepté, la

collaboration entre chercheurs sera améliorée, certaines méthodes modernes d'enseignement pourront être introduites, les bibliothèques seront améliorées et les étudiants ne suivront plus les cours dans des salles surpeuplées.

De plus, le terrain du «Viererfeld», prévu en son temps pour la construction de la nouvelle université, restera un terrain agricole. C. D.

PUBLICITÉ



Plaisir de déguster chez soi un espresso plein d'arôme. Préparé par une professionnelle, la E 90 SL Electrolux

Demandez à votre commerçant spécialisé

Electrolux
la qualité dont on parle

Electrolux Ménage SA, rue de Lausanne 60
1020 Renens 2 Téléphone 021/34 80 38

L'Impartial dans votre boîte aux lettres pour seulement 54 cts par jour

Tout nouvel abonné

pour 1987
(minimum 3 mois)
reçoit le journal

GRATUITEMENT
pendant le mois de
DÉCEMBRE 1986

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL

Prix: Fr. 167.- □ pour l'année
6 mois Fr. 87.- □ 3 mois Fr. 45.50 □

Biffer la case qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Rue: _____

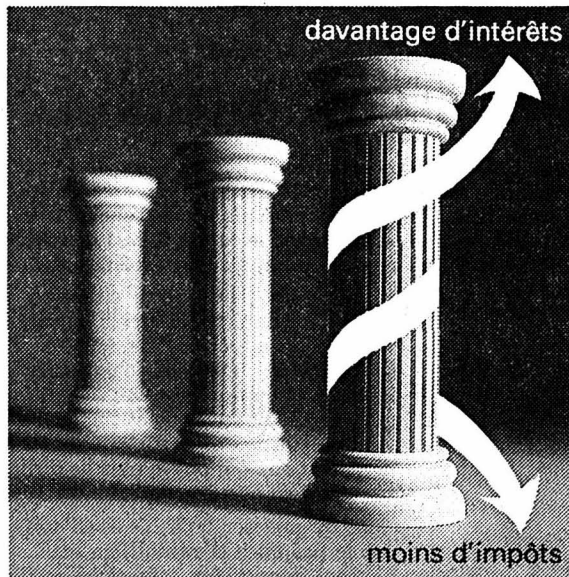
No et localité: _____

Signature: _____

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds. L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée. Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés. Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.



PRIVOR pour le 3e pilier



Moins d'impôts, davantage d'intérêts

Renseignez-vous sur tous vos avantages. Par exemple sur l'intérêt préférentiel et les économies d'impôts. Ou sur la possibilité d'inclure une assurance risque.

L'épargne-prévoyance est payante dès maintenant. Et encore plus pour les indépendants qui ne cotisent pas au 2e pilier.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Siège: place Pury 13
☎ 038/21 31 71

16 agences dans le canton



En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Leçons d'espagnol
tous degrés.
☎ 039/28 13 87.

Oui
Evidemment...

E. Chavallaz

M
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Si vous désirez acquérir des connaissances spécialisées dans le secteur de la boucherie sans pour autant suivre un apprentissage s'échelonnant sur plusieurs années...

Alors...
notre formation de

désosseur

répond certainement à votre attente

- sa durée est fixée à 12 mois (1.3.87 au 29.2.88)
- des moyens pédagogiques modernes et individualisés, tel l'audio-visuel, concourent à l'acquisition des connaissances théoriques
- des moniteurs compétents assurent votre formation sur le plan pratique
- un salaire intéressant vous est garanti déjà pendant la période de formation
- semaine de 42 heures
- Age idéal: 16 à 30 ans

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg service du personnel, tél. 038 35 11 11, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Théâtre de la Chaux-de-Fonds
Jeudi 27 novembre à 20 h 30
Unique gala de Jubilé du théâtre d'opérettes de Vienne
La reine des opérettes !
La chauve souris
de Johann Strauss
L'opérette à grand spectacle avec les vedettes de l'opérette de Vienne/ballet viennois/chœur et orchestre/40 artistes !
Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44
Caisnes du soir à partir de 19 h 30
Un événement extraordinaire !

A vendre
RENAULT 14 TS
pour bricoleur.
Moteur en bon état.
☎ 039/37 15 31
le soir.

A vendre
Renault 5 TS
avec 4 pneus neige sur jantes, expertisée, peinture spéciale.
☎ 039/23 19 04
à partir de 17 heures.

LUMIERE NOIRE DISCO SHOW
Polyexpo - La Chaux-de-Fonds
Samedi 29 novembre 1986 dès 20 heures
Super soirée disco et vidéo show
Défilé de mode du magasin OXYGÈNE
présentation RTN 2001. Entrée: Fr. 10.-
ORANGINA

... **TOUJOURS MOINS CHER** CHEZ
DISCOUNT MEUBLES
MEUBLES - TAPIS - RIDEAUX
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 55 26

DEMAIN
10 %
dans les **DROGUERIES**
(articles réglementés et nets exceptés)

ROGER OEHLER
LABORATOIRE DENTAIRE

Un nouveau laboratoire équipé de A à Z avec un matériel moderne et performant.

Des services complets, une spécialité: les travaux céramo-métalliques.

Les meilleures technologies actuelles pour le meilleur résultat esthétique.

Un partenaire responsable, ouvert au dialogue et aux nouvelles tendances de la profession.

RUE DU RÂTEAU 4a TEL. 038 25 72 25 CH-2000 NEUCHÂTEL

En collaboration avec **L'IMPARTIAL**

UN JEU CONCOURS ORGANISÉ PAR **CHAZAM**
1er MARS 9 LA CHAUX-DE-FONDS

«...toutes ressemblances avec des personnes ou des faits authentiques ne sauraient être que fortuites...»

Affaire «X»: rien de nouveau à signaler...

L'enquête piétine-t-elle, ou sommes-nous sur une piste sérieuse? Rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer. Nous signalerons, dès que l'opportunité s'en présentera, tous les éléments nouveaux à nos fidèles lecteurs... (M. L.)

Lieux à indices: Librairie ABC, Café des Alpes, Café des Amis, Apostrophes, Berceau d'Or, California, Copidoc, Restaurant l'Elite, Librairie la Plume, Mode Lubie, Au Micado, A la Recrêpe.

UN TRAGIQUE ACCIDENT ?

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Agriculture jurassienne

Dépendante des pouvoirs publics

Le cliché relatif à la fameuse indépendance, et à l'esprit d'indépendance de l'agriculteur est un peu malmené, à la lecture d'un ouvrage très officiel: le récent rapport de législation du Gouvernement établi à l'intention du Parlement jurassien. Il faut pas moins de dix pages, de 177 à 187, au Service de l'économie rurale, pour donner un aperçu chiffré de la plupart de ses activités. Passons sur l'activité législative, pour nous attacher à diverses données statistiques dont se dégagent plusieurs enseignements.

Relevons d'abord que l'effort d'amélioration des structures agricoles se poursuit. Il a conduit à la mise sur pied de 14 syndicats de remaniements parcellaires, de deux syndicats de chemins et d'un pour l'adduction de l'eau, entre Undervelier et Soule. A ce titre, les devis de travaux ont atteint 7,88 millions, les subventions cantonales 2,56 et les fédérales 2,94 millions. On a dénombré 11 projets d'améliorations de chemins hors remaniements, soit 3,27 millions dont 1,03 à la charge du canton. Pour l'adduction, 15 projets de 5,03 millions avec 0,9 million de subside cantonal.

CONSTRUCTIONS AGRICOLES ET ASSAINISSEMENTS

En matière de constructions agricoles, 25 rationalisations évaluées à 11,42 millions, un subside jurassien de 1,75 million et fédéral de 2,67 millions. Les assainissements, fosses à purin, dans 21 cas, ont coûté 3,88 millions, dont 0,59 à charge du canton.

En tout, pour l'ensemble de ces aménagements, on additionne des devis pour 33,683 millions, des subides jurassiens pour 6,995 millions et de la Confédération pour 9,083 millions, la part des agriculteurs se montant à 17,6 millions et celle des pouvoirs publics à 16,07 millions.

La production agricole a connu une notable amélioration dans plusieurs secteurs. De 1982 à 1985, les hectares de céréales panifiables ont passé de 2458 à 2867, ceux des céréales fourragères, de 4415 à 4410, la maïs de 354 à 327, les pommes de terre de 58 à 57 hectares. Le produit financier qui en est résulté a grimpé de 8,2 millions en 1982, à 8,5 en 1983, 8,7 en 1984 et 9,36 millions en 1985.

ET LES PRIMES D'ÉLEVAGE

Notons ici l'évolution des effectifs de l'élevage chevalin ente 1982 et 1985.

	1982	1985
Etalons	17	18
Poulains-étalons	64	65
Juments	1007	1214
Pouliches	989	960
Hongres	517	526
Totaux	2594	2683

On a noté aussi une progression du nombre des sujets présentés aux concours cantonaux, surtout pour les juments, et dans l'ensemble de 720 à 779. Les primes allouées ont peu varié, de 316.000 en 1982 à 345.000 en 1985.

Pour l'élevage bovin, les bêtes inscrites au Registre généalogique ont progressé comme il suit:

	1982	1985
Tâchetée rouge	10.571	11.675
Pie noire	2.889	3.552
Brune	187	226
Totaux	13.647	15.453

En ce qui concerne les vaches présentées au concours saisonniers, on note une progression de 5260 en 1982 à plus de 7079 en 1985 et un total semestriel de 3238 en 1986 qui laisse augurer du maintien au niveau antérieur. Les primes et subventions, qui concernent les syndicats, les individuels, le contrôle laitier et les subsides fédéraux, ascendent à 317.270 francs en 1985, contre 269.000 en 1982.

CONTRIBUTIONS DE GARDE

Trois types de contributions sont versées: aux détenteurs de bétail de la région de montagne et de la région pré-

alpine des collines, aux détenteurs de vaches dont le lait n'est pas commercialisé et en vue de l'amélioration de l'élevage. Le nombre des bénéficiaires est resté proche de 1900. Quant aux montants versés, ils sont en très forte augmentation, selon le tableau ci-dessous:

1982	5.500.661.—
1983	7.017.676.—
1984	7.280.160.—
1985	7.388.427.—

A ces montants s'ajoutent les contributions à la surface fondées sur la zone et la pente. Un peu plus de 800 bénéficiaires qui ont reçu en tout 877.000 francs en 1982 et plus de 1,09 million en 1985.

Dernière contribution, celle de l'estivage en montagne: elle a passé de 925.000 francs en 1982 à 1,11 million en 1985.

Dans un prochain article, nous aborderons encore les crédits d'investissements et, sur la base d'un récapitulatif, ferons le point sur l'importance de ces contributions étatiques à l'agriculture, dans le canton du Jura.

V. G.

Le docteur Gehler change de cap

Dans une lettre ouverte parue dans le Démocrate hier, le docteur Paul Gehler de Bassecourt, ancien conseiller national bernois, membre de la constituante dans les rangs de l'udc et, à l'époque, virulent partisan de l'unité bernoise et antiséparatiste notoire, incite au renouveau dans le Jura-Sud en ces termes:

Tous ceux qui ont souffert d'une oppression téléguinée. Tous ceux qui ont dû se rendre compte qu'on ne se servait d'eux qu'à des buts personnels. Les multiples citoyens honnêtes qui, durant des années, ont été trompés par des dirigeants politiques dont l'affaire des «caisses noires» a montré le manque de scrupules. Les mandataires qui ont finalement découvert qu'on abusait d'eux en les privant de leur liberté d'opinion et d'expression par le biais du chantage.

Tous ceux qui ont compris que cette terre romande qu'est le Jura méridional risque, sous le régime actuel, de perdre son identité ainsi que sa substance économique.

Tous ceux-là disent «non» à une escroquerie morale, politique et patriotique qui a suffisamment duré!

Habitants du Jura-Sud, pensez-y! Il faut mettre des hommes nouveaux au Gouvernement. Commencez par le faire dans vos communes.

En lisant ces quelques lignes, on ne peut s'empêcher d'y voir un plaidoyer pour l'accession de Jean-Rémy Chalverat à la mairie de Moutier. On sait que Paul Gehler est rempli d'amertume à la suite de coups bas reçus au cours de sa carrière politique et plus récemment de l'éviction de son fils comme candidat au Conseil d'Etat bernois, séance mémorable au cours de laquelle un membre du parti udc du Jura bernois a jeté la suspicion sur la famille Gehler en raison de leur appartenance à la religion catholique. Ceci explique-t-il cela? On souhaiterait une affirmation plus claire de la part du docteur Paul Gehler, d'un revirement d'opinion qui ne laisse actuellement plus aucun doute.

GyBi

L'ADIJ analyse l'événement «Marché-Concours»

Par delà les odeurs de saucisse

Le Marché-Concours de Saignelégier peut-il s'apparenter à une entreprise? L'ADIJ répond affirmativement en publiant deux bulletins. Le premier vient de sortir, il tend à orienter la curiosité des lecteurs sur les réalités du Marché-Concours de Saignelégier. Le deuxième cahier sortira en août 1987, il analysera l'impact économique de cette manifestation sur les Franches-Montagnes.



Des experts attentifs ou l'œil du connaisseur.



qu'il est tenu d'entretenir 9 étalons. Il exige de chaque curé des Franches-Montagnes de tenir toujours un cheval en bonne condition et de la mettre à disposition de ses paroissiens.

Bientôt, on parle de la qualité des juments élevées dans les montagnes de l'évêché. Hélas, la période française et la guerre de Trente ans ont miné ces débuts prometteurs. Vers 1750, le curé du Noirmont averti le prince-évêque «craignant de voir les chevaux suisses supplanter les indigènes». Au 18e siècle, on cachait les juments de choix à la convoitise des Français.

Et nous voilà en 1815 sous la tutelle bernoise. Berne impose des étalons étrangers de race lourde. Tous les croisements malheureux de cette époque ruineront l'élevage local. C'est en 1868 que l'on amorce un nouveau virage par l'importation de demi-sang de qualité.

En 1891 naît aux Communances, chez Arsène Wermeille, l'étalon Vaillant. Vaillant transmet ses qualités et imprègne la race «Franche-Montagne», si bien qu'aujourd'hui encore, il est pratiquement impossible de consulter un certificat d'ascendance sans retrouver ses traces. Suite à la création de la race, a suivi une sévère sélection. Le «Franche-Montagne» s'affirme sobre, rustique, fécond et docile, répondant aux exigences de l'agriculture et de l'armée. Aujourd'hui, les éleveurs réalisent qu'il devient urgent de produire un cheval plus expressif utilisable pour le trait léger et l'équitation de loisir.

Enfin, outre le grand spectacle offert aux visiteurs, le Marché-Concours de Saignelégier reste la fête de toute une population qui se mobilise année après année pour que l'événement ne faillisse pas à sa réputation.

GyBi

● Bulletin No 7 de l'ADIJ «le Marché-Concours de Saignelégier la fête du cheval».

Subventions d'écoulement du bétail

C'est surtout en matière d'écoulement du bétail que le rôle de soutien des pouvoirs publics a acquis une importance considérable. On le constate à considérer les données financières ci-dessous:

	Jura	CH	Têtes
1982	310.000.—	1.221.400.—	3587
1983	352.000.—	1.370.116.—	3676
1984	554.000.—	1.963.244.—	4671
1985	597.000.—	2.370.000.—	5514
1986 (est.)	734.000.—	2.906.000.—	6000 (est.)

Maison confédérale d'animation à Delémont

Une idée qui fait son chemin

Lancé en début d'année par un groupe de travail, soutenu ensuite par le Conseil municipal, le projet de «Maison confédérale» à Delémont a été très bien accueilli par les milieux directement intéressés: politiques, économiques, touristiques, culturels.

Dans tout le Jura, de très nombreuses personnalités ont accordé leur «parrainage» au projet, avec conviction et enthousiasme. Il est aussi «confédéralement» très intéressant de noter l'appui bienveillant et sympathique de nombreuses personnalités suisses, notamment de Romandie et de la région bâloise.

Une délégation emmenée par le maire de Delémont, a rencontré le 14 novembre les hauts responsables de CH91, à qui le projet avait été soumis. Ceux-ci ont salué l'originalité de la démarche et de l'idée, et ont assuré les «promoteurs» de l'étudier très sérieusement.

Dans le Jura, un groupe de travail va

dès maintenant s'efforcer d'aller plus loin et transformer une idée en un projet attirant, original, convaincant et utile au Jura tout entier. (comm)

Election cantonale: l'analyse du PSJ

Satisfaction aux Franches-Montagnes

Dans une analyse très lucide parue dans son dernier bulletin interne, le psj remarque que la baisse de participation ne lui a pas été favorable notamment dans le district de Delémont. Dans le district des Franches-Montagnes qui a passé d'un taux de participation de 76,9% en 1982 à 69,5% en 1986, les socialistes ont pleinement réalisé l'objectif fixé, soit de devenir le troisième parti du district. Néanmoins, qui n'avance pas recule et la stabilité du psj dans l'ensemble du canton n'est pas satisfaisante pour ses dirigeants. En outre, le psj déplore la sous-représentation des femmes au Parlement et notamment au ps qui se veut démocratique et ouvert. Le vide laissé par Valentine Friedli partie pour le National, n'a jamais été comblé, si bien que le psj se trouve privé de sa meilleure moitié. (gybi)

Cartes de visite:
Imprimerie
Courvoisier S.A.

allait bientôt conquérir ses lettres de noblesse et enrichir son programme d'une série de courses campagnardes, civiles et militaires.

CRÉATION D'UNE RACE

Joseph Annaheim, vétérinaire cantonal, retrace avec précision l'histoire de la race «Franche-Montagne». Au début du 17e siècle, les Franches-Montagnes s'ouvrent vers la Franche-Comté, les attelages sillonnent les routes que l'on commence à construire. En 1612, le prince-évêque, qui résidait à Porrentruy, rappelle fermement au curé de Delémont

Commune des Bois

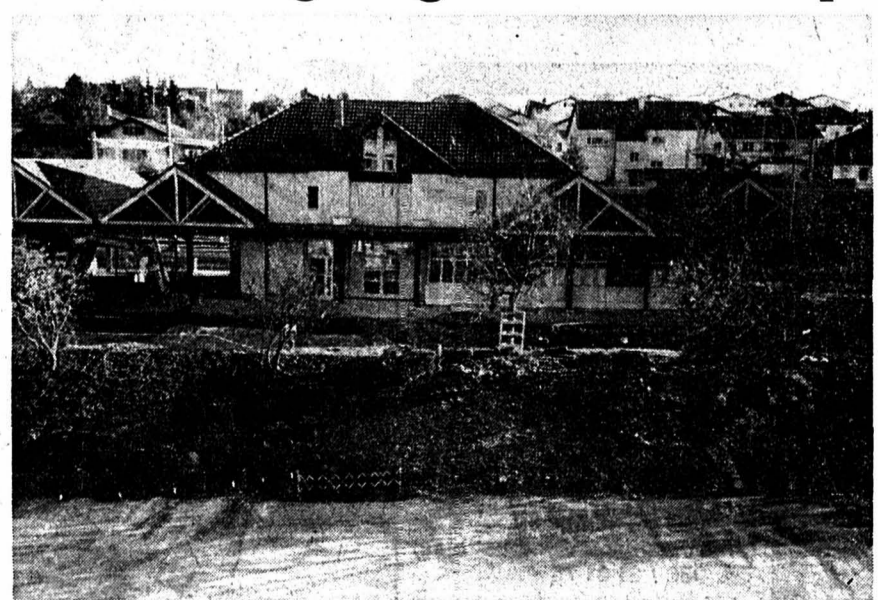
Habitat, eau et piscine

Décidée par l'Assemblée communale en juin dernier, la création d'une zone de construction pour petits locatifs ou habitats groupés a déjà suscité quelques propositions. Si d'autres investisseurs sont intéressés, il n'est pas encore trop tard pour s'adresser au Conseil communal.

La construction d'un nouveau réservoir d'eau potable au Peu-Claude ne démarrera pas cette année. Les démarches administratives et l'adjudication des travaux ont pris du temps, de sorte qu'il n'est plus possible d'entamer la réalisation avant l'hiver.

Les enfants de l'école primaire sont heureux comme des poissons dans l'eau! Le Conseil communal leur a octroyé une participation de 400 francs pour la fréquentation de la piscine de Saignelégier, ceci à titre d'essai pour l'année scolaire en cours. (bt)

Gare de Saignelégier: dernière étape



Profitant du beau temps, les entrepreneurs s'empressent de mener à bien la dernière étape des travaux de la nouvelle gare. Il s'agit de procéder à l'aménagement des alentours du bâtiment. Celui-ci empiétant sur la route, il a fallu prendre une bande de terrain sur la cour du collège pour donner à la rue une largeur suffisante. Economie oblige, le mur de soutènement sera remplacé par un talus agrémenté de quelques arbres. (Texte et photo y)



bravo à

M. Jean-François Boillat...

... des Bois, qui vient d'obtenir sa licence HEC en sciences économiques, option «entreprise». Ancien gymnasiens à La Chaux-de-Fonds, il a mené à bien ses études à l'Université de Lausanne. Actuellement stagiaire dans une banque, il s'envolera bientôt pour Londres afin d'y parfaire ses connaissances linguistiques. (bt)

**+ DE PRÉVOYANCE
- D'IMPÔTS**
par la police liée 
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039 / 23 32 24

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
Service des ponts et chaussées

Mise à l'enquête publique

Route principale No 20 - Aménagement du tunnel routier sous la Vue-des-Alpes, tronçons situés sur les territoires des communes de Fontainemelon, des Hauts-Geneveys et de Boudevilliers.

En application des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, le département des Travaux publics met à l'enquête publique:

- les plans d'aménagement de la route principale No 20 sur les territoires des communes de Fontainemelon, des Hauts-Geneveys et de Boudevilliers;
- le plan d'alignement de la route principale No 20 entre Fontainemelon et Boudevilliers.

Les plans seront déposés aux bureaux communaux précités où ils pourront être consultés par tout intéressé.

Les oppositions aux plans d'aménagement routier, ainsi qu'au plan d'alignement, devront être adressées pour ces deux objets, séparément, avec motif à l'appui, au Conseil d'Etat, pendant la durée de l'enquête qui a lieu du 24 novembre au 15 décembre 1986.

Le conseiller d'Etat, chef du département des Travaux publics: A. Brandt.

Fraiseuses à neige à chenilles

à voir absolument!
8 CV. Fr. 3 300.-

Marcel SAAS, Charrière 50, La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/28 33 17

VENTE ou LOCATION-VENTE
Superbe affaire commerciale et immobilière

Canton de Neuchâtel

complexe de la branche automobile

Garage-Carosserie
Station d'essence
Bureaux - Habitation - Bar - Kiosque
En bordure d'un axe routier important

Demande de renseignements sous chiffre IG 29356, au bureau de L'Impartial

Résultat du grand concours LA SEMEUSE à JUMBO

1er prix: M. F. HAAG, Fritz-Courvoisier 46, La Chaux-de-Fonds, gagne un vol en montgolfière **LA SEMEUSE** pour trois personnes.

2e prix: Mme C. THEURILLAT, Docteur-Schwab 7, Saint-Imier, gagne 4 x 250 g de café «Versailles» **LA SEMEUSE** une fois par mois, pendant douze mois.

3e prix: M. F. MESSINA, Crêt-Vaillant 2, La Loche, gagne un abonnement d'une année à **L'IMPARTIAL**.

4e prix: M. M. QUIDORT, Granges 6, La Chaux-de-Fonds, gagne 4 x 250 g de café «Mocca» **LA SEMEUSE** une fois par mois, pendant six mois.

5e prix: Mme M. ROBERT, Bois-Noir 62, La Chaux-de-Fonds, gagne un abonnement de six mois à **L'IMPARTIAL**.

6e prix: M. G. FAVRE, Combettes 2, La Chaux-de-Fonds, gagne 4 x 250 g de café «Parisien» **LA SEMEUSE** une fois par mois, pendant trois mois.

7e prix: M. R. MAIRE, Cernil-Antoine 9, La Chaux-de-Fonds, gagne un abonnement de trois mois à **L'IMPARTIAL**.

8e prix: Mme S. WINTER, Doubs 125, La Chaux-de-Fonds, gagne six tasses brunes **LA SEMEUSE**.

9e prix: Mme A. CHATELAIN, Arc-en-Ciel 2, La Chaux-de-Fonds, gagne six tasses blanches ristretto **LA SEMEUSE**.

10e prix: M. J. GUYOT, G. Parrenoud 40, La Loche, gagne six tasses bicolors **LA SEMEUSE**.

Félicitations aux heureux lauréats et merci à tous les nombreux participants.

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Bible - un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: page 17

P	E	D	E	N	E	B	U	R	E	R	O	C
E	L	L	I	R	B	A	O	M	O	S	S	E
V	I	V	N	Z	A	H	C	A	I	C	A	A
E	E	A	O	E	P	A	B	N	A	S	O	U
L	Z	R	M	O	I	E	A	A	E	J	J	R
A	E	A	M	N	R	I	S	R	O	E	U	I
N	R	S	A	O	N	I	A	S	A	S	D	E
N	R	N	H	A	L	M	U	N	E	U	E	H
E	A	I	M	E	A	E	J	S	M	S	L	N
B	G	A	H	B	I	E	A	E	M	A	U	O
O	A	P	I	A	H	N	E	T	O	U	G	E
O	I	A	S	U	O	T	E	H	P	L	E	L
Z	A	I	L	J	D	U	O	H	E	E	S	O

(pécé)

A Abia	E Eau	Jéhu	O Osée
Achaz	Eden	Jésus	P Pains
Agar	Ehoud	Joas	Pomme
Aman	Elie	Jonas	R Rama
Ammon	Eliézer	Josué	Ruben
Anne	Eve	Jude	S Sara
Aser	H Héli	L Lévi	Saül
B Booz	Horeb	Lia	Seth
C Cain	I Isaac	M Moab	Sinaï
Coré	Isaïe	N Noé	U Urie
D Déluge	J Jean	Noël	Z Ziph

Impar Service - Impar Service - Impar Service

Service du feu ☎ 118 Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h 15, concert Orchestre de chambre Sinfonietta de Berlin. Club 44: 20 h 30, «Les grands musées de New York», conf. et dias par Jacques-Edouard Berger.

Halle aux enchères: troc Ecoles secondaire et primaire, 16-20 h, réception articles.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, Une créature de rêve.

Eden: 20 h 45, Twist again à Moscou; 18 h 30, Traitement spécial.

Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Manon des sources; 14 h 15, Fantasia.

Scala: 20 h 15, La couleur pourpre.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera. Permanence médicale: ☎ 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52. Permanence dentaire: ☎ 117

Neuchâtel

Musée d'histoire naturelle: 12 h, 15 h, projections films «Forêts en péril». 20 h 15, «L'évolution des dinosaures du Haut-Atlas marocain», conf. par M. Monbaron.

Collégiale: 20 h 30, concert Chœur Da Camera; Missa Chorolis de Liszt.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Kreis, place Pury. Ensuite ☎ 25 10 17.

CINÉMAS

Apollo 1-2-3: 15 h, 18 h, 20 h 45, Twist again à Moscou; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Mission; 15 h, 20 h 30, Je hais les acteurs; 17 h 30, Et vogue la galère.

Arcades: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Manon des sources.

Bio: 15 h, 18 h 45, L'amour sorcier; 20 h 45, Salo ou les 120 jours de Sodome.

Palace: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Deux flics à Chicago.

Rex: 14 h 15, 18 h 45, Black mic-mac; 16 h 30, 21 h, Young blood.

Studio: 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Jean de Florette.

Val-de-Ruz

Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne, ☎ 53 21 33. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvvet, cinéma Colisée: relâche.

Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvvet: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir: 20 h 30, Sibériade.

Pharmacie de service: Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: Dr Chopov 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51-51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: lu ☎ 51 13 01, ma-di ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Le Noirmont: Cinéma: relâche.

Les Breuleux: Cinéma Lux: relâche.

Mon âme repose-toi paisiblement sur Dieu; car mon attente est en Lui.

Psaume 62.

Monsieur et Madame William Jacot, Les Planchettes;
Monsieur et Madame André Jacot, Les Planchettes, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Fritz Aellen-Jacot, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Edouard Hirt-Jacot, à Sonvilier, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Ida Jacot, Les Dazenets, ses enfants et petits-enfants;
Madame Alice Jacot, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur William Graber-Jacot, ses enfants et petits-enfants;
Madame Angèle Jacot, Les Dazenets, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Justin Jacot,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie BÉDERT née JACOT

que Dieu a rappelée à Lui mardi, dans sa 75e année, paisiblement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 novembre 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 28 novembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Edouard Hirt-Jacot 2615 Sonvilier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

BINGO*
*cet article - une vraie affaire!

***SUPER! Jupé doublée avec ceinture**
seul. fr. **25.-**

***SUPER! Pantalon homme en flanelle**
seul. fr. **25.-**

***SUPER! Toutes les chemises d'homme**
seul. fr. **25.-**

***SUPER! Blue Cord-Jeans pour dame**
seul. fr. **25.-**

pour Elle + Lui

cosmos

MODEMARKT
SWISS DYNAMIC SYSTEM

Visitez nous à **Peseux / NE**

Rue des Chansons 39 (près Jeanneret Combustibles)
Tél. 038 / 31 31 75

LA CHAUX-DE-FONDS

Temple de l'Abeille Ivan Rebroff crève le mur du song

Colosse à l'œil clair, Ivan Rebroff jouait de toutes les cordes de son arc, hier soir au Temple de l'Abeille, plein comme un œuf. De ses cordes vocales tout d'abord, de cette voix qui caresse les mots, comme une paume chaude, de cette voix qu'il allonge dans tous les sens, en bas et en haut, d'une étendue rare.

Il jouait de son charme aussi. On le dirait tombé d'un Rembrandt dans son vêtement de velours noir.

Le nouveau Rebroff, c'est un retour à l'ancien. Etonnante cette voix qui

s'enroule autour de vos tympans, cuivrée, flûtée, elle sonne large, comme un régiment de tubas, glisse aux fonds marins, colorée, c'est un océan.

Rebroff adore parler au public, en français, toujours sa voix est caressante. Au passage, il fait sa réclame pour ses disques, juste avant de chanter la liturgie de St-Jean Chrisostome, accompagné à l'orgue. C'est gênant, les popes chantent à cappella.

Force tranquille et radieuse, il ne se fatigue pas trop. La première partie du

concert est quasiment assurée par le chœur des élèves de l'Ecole secondaire de Courtelary, dirigés par Paul-André Schwab. Des inspirations diverses guident l'ensemble, chants de Noël, auxquels Rebroff prend part par un contrepoint coloré, Ave Verum de Mozart, les enfants chantent par cœur, à plusieurs voix, c'est agréable.

Rebroff présente son organiste, Joachim Dorfmueller, ce dernier joue un mouvement d'une symphonie de Charles-Marie Widor, une œuvre de Louis Vierne, partitions que l'on entend rarement dans nos régions, révélatrices d'un style et de la virtuosité de l'interprète, et comme, en plus, il en offre une version généreuse, on est comblé. Autant de raisons d'accorder une faveur à cet instrumentiste.

D. de C.

VAL-D'ILLIEZ

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course.
J'ai gardé la foi.
2 Tim. 4 verset 7

Son épouse:
Roselyne Gex-Fabry-Reymond, à Val-d'Illiez;
Sa maman:
Noélie Gex-Fabry-Ecœur, à Val-d'Illiez;
Sa belle-maman:
Rose Reymond-Nussbaum, à La Brévine;
Son frère et sa belle-sœur:
Pierrot et Carole Gex-Fabry-Flaisant et leurs enfants Patrice et Richard, à Val-d'Illiez;
Son beau-frère, ses belles-sœurs:
Francis et Claude Reymond-Borel et leurs enfants Delphine et Alexandre, à Fleurier;
Marcelle Reymond, à La Brévine;
Ses parrains et marraine:
Maurice et Odette Monay-Descombes, à Morgins;
Gilbert Trombert, à Gemève;
Ses filleuls:
Nicolas, Patrice et Alexandre;
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Paul GEX-FABRY

survenu à Val-d'Illiez le lundi 24 novembre 1986 à l'âge de 38 ans.
La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Val-d'Illiez le jeudi 27 novembre 1986 à 16 heures.
Le défunt repose en la crypte de l'église de Val-d'Illiez, où la famille sera présente ce soir mercredi de 19 h 30 à 20 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

† Monsieur Victor FROIDEVAUX

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de
Monsieur
Victor FROIDEVAUX
instituteur

notre cher et regretté parent et ami, enlevé à notre tendre affection vendredi, dans sa 55e année, lors d'un tragique accident.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 novembre 1986.
Les familles et amis.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

MONSIEUR SAMUEL PERRENOUD

son épouse et ses enfants expriment leur gratitude et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.
Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été un précieux réconfort.
LA SAGNE, novembre 1986.

LE LOCLE

Je lève mes yeux vers les montagnes;
D'où me viendra le secours?...
Mon secours vient de l'Eternel,
qui a fait le ciel et la terre.

Ps. 121, v. 1-2

Monsieur et Madame Francis-E. Favre-Trüb et leurs enfants Gilles, Jean-Marc et Martine;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Favre-Hirt et leur fils Alain-José, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Paul Erard et famille;
La famille de feu Georges Erard;
Madame Erika Erard-Bysaith et famille;
Madame Yvonne Frasse-Favre et famille;
Monsieur Joël Perret;
La famille de feu Alexandre Bernasconi;
Madame Alice Erard,
ainsi que les familles Erard, Ketterer, parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine FAVRE née ERARD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83e année, après une maladie supportée lucidement et courageusement.

LE LOCLE, le 23 novembre 1986.
Selon le désir de la défunte, le culte et l'incinération ont eu lieu mardi 25 novembre, dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: M. et Mme Francis-E. Favre, Colline 3, 2400 Le Locle.
Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Hôpital du Locle, cop 23-1333-5.
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

LES CONTEMPORAINES 1904

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Madeleine FAVRE

leur chère amie dont elles garderont le meilleur souvenir.

Repose en paix
chère Epouse et Mami.

Monsieur Edouard Cattin
et familles

font part du décès subit de

Madame Marguerite CATTIN

Selon son désir, la cérémonie funèbre a eu lieu dans la plus stricte intimité.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 26 novembre 1986.

Les programmes radio de mercredi



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4,
Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7,
Coditel 100.6

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 6.00 Bulletin RTN-2001 | 12.15 Journal neuchâtelois RTN-2001 |
| 6.04 Biscottes et café noir | 12.30 Infos SSR |
| 6.30 Titres du journal + Météo | 12.45 Grande parade des jeux |
| 6.45 Journal neuchâtelois RTN-2001 | 13.30 Déjeuner show |
| 7.00 Infos nat. internat. SSR | 14.30 Magazine jeunesse |
| 7.30 Bulletin RTN-2001 | 15.30 Rétro soixante |
| 8.00 Bulletin SSR | 16.00 Souvenir souvenir |
| 8.30 Sélection TV | 16.30 Plum Cake |
| 8.45 Naissances | 17.00 Bulletin SSR |
| 8.50 Changement d'air | 17.02 Memento cinéma |
| 9.00 Le panier de la ménagère | 17.05 Hit-parade Flash 20 |
| 9.15 Archibald raconte... | 18.02 Hit-parade Flash 20 |
| 10.00 Matinal tardif | 18.50 Pyjama vole |
| 10.15 Questions de la semaine | 19.00 Journal neuchâtelois RTN-2001 |
| 10.30 Invité du jour | 19.12 Regional News & Events |
| 10.50 Conseils consommateurs | 19.18 Magazine culturel |
| 11.15 Jeux ou recettes | 20.00 2001 puces ou à livres ouverts |
| 11.30 Déjeuner show | 20.30 A voz de Portugal |
| 12.00 Midi-infos RTN-2001 | 21.00 Jazz |
| | 23.00 Surprise nocturne |



La Première

Informations toutes les heures. 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.15 Marginal. 14.45 Lyrique à la une. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition avec A. Hart. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.



France musique

6.00 Musique légère. 7.10 L'imprévu. 9.07 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Tempo primo. 13.30 Côté jardin. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les chants de la terre. 15.00 Thème et variations. 19.12 Magazine international. 20.00 Concert: L'Or du Rhin, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth. 23.00 Les soirées de France musique.



Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Le concert du mercredi. 22.15 Concert-café. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Le journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; der lila Punkt. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 22.00 Music-box. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Les histoires de M. Williams, recette de Marianne, hits à plein tube. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Journal et journal des sports. 18.30 Education. 20.00 Rétro-parade.

cela va se passer

La Chauve-Souris au Théâtre

A l'occasion du jubilé du théâtre d'opérette de Vienne, celui-ci présente La Chauve-Souris, au Théâtre de la ville, jeudi 27 novembre à 20 h 30. Ballet viennois, chœur et orchestre, 40 artistes sur scène!
(comm)

ÉTAT CIVIL

Naissance
Poyard Luce, fille de Willy Daniel et de Annick Thérèse Marie, née Leroy.
Promesses de mariage
Jacot Gérard et Turtschi Ursula.
Mariages
Favre Fabrice Michel et Morel Carole. - Kocher Jean François et Hulmann Rose-Marie Berthe.
Décès
Botteron Marcel Gaston, né en 1920, époux de Maria, née Blum. - Némitz René Paul, né en 1922, époux de May-Madeleine, née Tschanz.

INDICE CHAUFFAGE

Températures hebdomadaires moyennes (degrés-heures hebdomadaires: DH)
Relevé du 17 au 24 novembre
Rens.: Service cantonal de l'énergie
☎ 038/22 35 55
La Chaux-de-Fonds
+ 3,6 °C 2444 DH
(rens.: CRIEE, ☎ 039/21 11 15)
Le Locle
+ 3,9 °C 2370 DH
(rens.: SI, ☎ 039/31 63 63)
Littoral neuchâtelois
+ 6,3 °C 1969 DH
(rens.: SI, ☎ 038/21 11 11)
Val-de-Ruz
+ 5,3 °C 2141 DH
Val-de-Travers
+ 3,8 °C 2391 DH

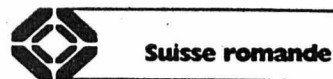
L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial S.A.,
La Chaux-de-Fonds.
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléx 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Düruns, Sports. - Raymond Düruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Parin, La Locle. - Yves Patinat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veyo, Canton de Neuchâtel.
Stagiaires:
Pierre Arlettaz, Catherine Roussy.
Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

mercredi

TELEVISION



Suisse romande

- 12.00 **Midi-public**
 13.25 **La préférée**
 13.50 **Mystère, aventure et boules de gomme**
 L'île au trésor - Quick et Flupke - Les Schtroumpfs - Les gamins de Baker Street - Quick et Flupke - Astro le petit robot - Sherlock Holmes - Quick et Flupke - 3, 2, 1... contact - Petites annonces jeunesse - Clémentine - Le coffret magique.
 17.50 **Téléjournal**
 17.55 4, 5, 6, 7... **Babibouchettes**
 18.10 **Vert pomme**
 Laurent et les sports de combat - Laurent hypocondriaque - Descentes à skis - Archives sympas - Quoi de neuf: la BD - Concours.
 18.35 **Mille francs par semaine**
 18.55 **Journal romand**
 19.10 **Télécash**
 19.15 **Dodu Dodo**
 19.30 **Téléjournal**
 20.10 **A bon entendeur**



A 20 h 25 Miami vice

L'échange. Avec Don Johnson et Philip Michael Thomas. L'homme dont Tubbs et Crockett ont à s'occuper dans cette nouvelle enquête n'est pas un délinquant ordinaire: il s'agit d'un malfaiteur international.

Photo: Philip Michael Thomas et Don Johnson. (tsr)

- 21.20 **Télescope**
 Patrimoine aux soins intensifs.
 21.50 **Téléjournal**
 22.10 **Football**
 Coupe UEFA, 3^e tour, match aller: Dukla Prague-Inter Milan, en différé de Prague.
 23.10 **Dernières nouvelles**
 Bulletin du télétexte.



France 1

- 10.00 **Antiope 1**
 10.30 **Le championnat des meilleurs**
 10.45 **Salut les petits loups!**
 11.45 **La Une chez vous**
 12.00 **Flash**
 12.02 **Tournez... manège**
 Midi trente
 13.00 **Journal**
 13.50 **Vitamine**
 Les invités - Dessins animés - Chansons - Clips - Jeux - Concours, etc.
 16.30 **Maria Chapdelaine**
 1^{er} épisode.
 En 1913, dans la ferme des Chapdelaine, non loin du village de Péribonka, on attend le retour de Maria.
 17.25 **Manon Lescaut**
 1^{er} épisode.
 Revenant d'un voyage en Normandie, l'abbé Prévost croise un convoi de déportés.
 18.25 **Minijournal**
 18.40 **La vie des Botes**
 19.10 **Santa Barbara**
 19.40 **Cocoricocoboy**
 19.55 **Tirage du tac-o-tac**
 20.00 **Journal**
 20.30 **Tirage du loto**



A 20 h 35 Le salon du prêt-à-saigner

Téléfilm de Joël Seria, avec Hugues Quester, Jeanne Goupil, Jean-Paul Muel, etc. Dans le quartier du Sentier, à Paris, une sombre histoire de trafic d'armes met aux prises des immigrés turcs et des opposants à un régime fasciste d'Amérique du Sud.

Photo: Hugues Quester, Jeanne Goupil et Jean-Paul Muel. (tsr)

- 22.00 **Devinez qui ne vient pas dîner?**
 Ce film a pour but de nous sensibiliser avec le grave problème de la faim dans le monde.
 22.55 **Impressions d'Orsay**
 L'art dans la rue.
 23.10 **Journal**
 23.25 **Premier plan cinéma**



France 2

- 6.45 **Télématin**
 9.00 **Récré A2**
 Teddy - Yakari - Les Schtroumpfs - Ty Uan - L'oiseau des mers - Le monde selon Georges - Quick et Flupke - Les mondes engloutis - C'est chouette - Les maîtres de l'univers.
 11.55 **Météo**
 12.00 **Midi informations**
 12.25 **Flash info**
 12.30 **L'académie des 9**
 13.00 **Journal**
 13.50 **Masada**
 Dernier épisode.
 En 70 de notre ère. Après la destruction de Jérusalem, Eleazar Ben Yair devient chef de rebelles.
 15.20 **Récré A2**
 Légendes du monde - Cobra - Silas - Flip Bouc - Cosmocats.
 17.40 **Terre des bêtes**
 En hiver, les mésanges vous attendent.
 18.05 **Le pont sur la Moselle**
 1^{er} épisode.
 Roland, bien que propriétaire d'un bon vignoble, ne peut faire face à ses dettes.
 18.30 **C'est la vie**
 18.50 **Des chiffres et des lettres**
 19.10 **D'accord, pas d'accord**
 19.15 **Actualités régionales de FR3**
 19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard**
 20.00 **Journal**



A 20 h 35 Le grand échiquier

Alain Prost: champion d'accord, mais... après! Après ce deuxième titre de champion du monde, A. Prost est au cœur de l'actualité. Avec la participation de Jacques Laffite, le professeur Letourmel, Philippe Lavil, Stéphane Collaro, Alain Delon, etc.
 Photo: Alain Prost et Jacques Chancel. (a2)

23.30 **Journal**

France 3

- 12.00 **Tribune libre**
 12.15 **La vie à plein temps**
 13.00 **Demain l'amour**
 13.30 **Muppets show**
 13.55 **Splendeur sauvage**
 14.20 **Jazz off**
 14.30 **La porteuse de pain**
 8^e épisode.
 14.55 **Questions au Gouvernement**
 17.00 **FR3 jeunesse**
 17.55 **Croqu' soleil**
 18.00 **Télévision régionale**
 18.57 **Juste ciel**
 19.00 **Le 19-20 de l'information**
 19.55 **Les Entrechats**
 20.04 **Jeux de 20 heures**
 Avec M. Dénériaz, J. Sardou, Zoé.



A 20 h 35 C'est aujourd'hui demain

Invitée: la gitane Sterna Weltz et d'autres invités des sciences occultes. Avec la participation de Dorothee, Julia Migenes-Johnson, la Compagnie Créole, Francis Lalanne, Enrico Macias, etc.
 Photo: Dorothee. (fr3)

- 21.45 **Thalassa**
 Spécial Route du rhum, en direct de Pointe-à-Pitre: arrivée des premiers concurrents.
 22.45 **Journal**
 23.10 **Pare-chocs**
 23.35 **Prélude à la nuit**
 Sonate pour violoncelle et piano, de C. Debussy, interprétée par I. Jost et F. Kerdoncuff.

Demain à la TVR

- 12.00 **Midi-public**
 13.25 **La préférée**
 14.00 **Téléallye**
 14.30 **A bon entendeur**
 14.50 **Un singe en hiver, film.**



Suisse alémanique

- 14.00 **Les reprises**
 15.25 **Hirsebreifahrt**
 16.10 **Téléjournal**
 16.15 **Bundeshaus intern**
 17.00 1, 2 ou 3
 17.45 **Gutenacht-Geschichte**
 17.55 **Téléjournal**
 18.00 **Das Rätsel der Sandbank**
 18.30 **Karussell**
 19.00 **Actualités régionales**
 19.30 **Téléjournal - Sport**
 20.05 **Ce soir à...**
 Le droit de vote à 18 ans?
 22.00 **Musical Melodien**
 22.55 **Téléjournal**
 23.10 **Football**
 Coupe UEFA.



Allemagne 1

- 16.00 **L'esclave Isaura**
 16.25 **Les plus beaux mannequins**
 16.45 **Da schau her!**
 17.15 **Computerzeit**
 17.45 **Téléjournal**
 17.55 **Programmes régionaux**
 20.00 **Téléjournal**
 20.15 **L'Allemagne devant les élections**
 21.30 **Lieber Arthur**
 Téléfilm de J. Herzberg.
 22.30 **Le fait du jour**
 23.00 **Kojak**
 23.45 **Téléjournal**
 23.50 **Pensées pour la nuit**



Allemagne 2

- 14.05 **Rendez-vous au théâtre**
 Shakespeare 1984
 16.00 **Informations**
 16.05 **Der Schmetterling**
 16.35 **Der Waschbär Rascal**
 17.00 **Informations régionales**
 17.15 **L'illustré-télé**
 17.45 **Die Wicherts von nebenan**
 19.00 **Informations**
 19.30 **Les règles du jeu**
 Les jeunes et la justice.
 20.15 **ZDF-Magazine**
 21.00 **Dynasty**
 21.45 **Journal du soir**
 22.05 **Niels Stensen**
 22.35 **Football**
 Coupe UEFA.



Allemagne 3

- 18.00 **Rue Sésame**
 18.35 **Matt et Jenny**
 19.00 **Journal du soir**
 19.30 **Schlag licht**
 20.15 **In bester Gesellschaft**
 21.00 **Actualités**
 21.15 **Forum du Sud-Ouest**
 22.15 **Blühender Blödsinn**
 Film de N.Z. McLeod.



Suisse italienne

- 9.00 **Télévision scolaire**
 10.30 **Reprise**
 16.00 **Téléjournal**
 16.05 **Caméra**
 Quincy
 George
 17.45 **Salades!**
 18.45 **Téléjournal**
 19.00 **Le quotidien**
 20.00 **Téléjournal**
 20.30 **Matt Houston**
 21.20 **Dialogues avec la science**
 Epargner, pourquoi?



Italie 1

- 10.20 **Gioncando a golf una mattina**
 11.30 **Taxi, série.**
 12.05 **Pronto... chi gioca?**
 13.30 **Telegiornale**
 14.00 **Pronto... chi gioca?**
 14.15 **Heidi, dessin animé.**
 15.00 **Fibre, tessuti, moda**
 15.30 **Sci:**
 Slalom géant masculin
 1^{er} et 2^e manches.
 16.00 **Un ettaro di ciolo**
 Film d'A. Casadio.
 16.55 **Oggi al Parlamento**
 18.00 **TG 1-Cronache**
 18.30 **Parola mia**
 19.40 **Almanacco del giorno dopo**
 20.00 **Telegiornale**
 20.25 **Calcio**
 Turin-Beveren, en direct de Turin.
 22.15 **Tribuna politica**
 22.55 **Telegiornale**
 23.05 **Appuntamento al cinema**
 23.10 **Professione: pericolo!**



- 7.30 **The DJ Kat show**
 Divertissement.
 8.30 **Sky trax**
 9.15 **The Coca-Cola**
 Eurochart top 50
 10.15 **Sky trax**
 13.10 **Skywax, série.**
 14.00 **O'Neill world cup**
 windsurfing
 15.00 **Sky trax**
 17.00 **The DJ Kat show**
 Divertissement.
 18.00 **I dream of Jeannie**
 Série comique.
 18.30 **Hazel, série.**
 19.00 **Hogan's heroes**
 Série comique.
 19.30 **Cash and company**
 Série policière.
 20.30 **East of elephant rock**
 22.10 **Shell international**
 motor sports
 23.15 **Roving report**
 23.45 **Sky trax**

□ A PROPOS

Taux d'écoute

Guillaume Chenevière vient de prendre une décision somme toute courageuse, publier les taux d'écoute mensuels de certaines émissions, comme cela se fait en France. Ainsi lève-t-il un voile qui laissera passer plus de transparence sur la qualité de cette «écoute-vision», sans pourtant donner d'indication sur la qualité et le taux de satisfaction. Voici une bonne première mesure. Vous en aurez lu quelques résultats ces derniers temps dans vos journaux préférés. Les éléments les plus sûrs sont fournis par des moyennes mensuelles. D'autres taux cumulent première vision et reprise, pour certaines émissions. Une première remarque s'impose: les émissions ambitieuses ne sont pas trop malmenées.

Des «espions» ont été posés sur quelques centaines de téléviseurs (trois cents sauf erreur) en Romandie, avec l'accord des propriétaires, selon la méthode de l'échantillon reflet de l'ensemble de la population qui regarde la télévision. La nouvelle méthode de mesure donne-t-elle les mêmes résultats que l'ancienne? Il serait intéressant de le savoir.

Reste à formuler pourtant une réserve, non sur la décision, mais sur l'effet que ces publications peuvent produire. Guillaume Chenevière a d'emblée mis les choses au point en mettant grande distance entre les résultats de ces sondages et la politique des programmes qui ne doit pas être influencée par eux. Il n'y a pas de raison de ne pas le croire. Mais il faudra bien un jour que l'on passe du sondage qui donne un pourcentage d'écoute à la variation, de l'étude de la fonction à celle de sa dérivée, beaucoup plus intéressante.

«Tell Quel» (14 novembre) a proposé une règle d'éthique professionnelle qui devrait être appliquée quand on publie n'importe quel sondage, à savoir qu'il serait simplement honnête d'indiquer la date du sondage, la taille de l'échantillon observé, la méthode adoptée et surtout le taux d'erreur. En publiant mensuellement ses intéressants sondages, la TV romande devrait suivre les bons conseils de «Tell Quel», en particulier relativement au taux d'erreur. Relèvera-t-on cette forme de défi, qui va dans le sens de la transparence?
 Freddy Landry

□ A VOIR

C'est aujourd'hui demain

Le rendez-vous mensuel avec les sciences occultes nous réserve décidément de grands moments: ce soir Guy Lux a décidé de nous présenter deux «expériences» en direct.

Le voyant Chris tentera tout d'abord d'endormir une trentaine de personnes, quinze présentes sur le plateau et quinze autres réunies dans des bureaux régionaux de FR3, par le biais de la télévision. Bien entendu, des médecins seront présents pour contrôler le déroulement de l'expérience. Et les téléspectateurs sont

invités à téléphoner pour donner leur impression.

Deuxième moment choc: Daninos (le jeune hypnotiseur qui avait transpercé le bras de Jacques Toubon à «Carnaval» endormira un patient sur des tessons de bouteilles. On placera ensuite sur lui un madrier pesant quatre-vingts kilos sur lequel viendra rouler une motocyclette!

Toujours dans la partie «sciences-occultes», Ambroise Roux, homme d'affaires célèbre (il fut PDG de la Compagnie générale d'électricité et conseiller

politique, viendra parler de sa nouvelle passion: la parapsychologie, et présenter son livre «La science et les pouvoirs psychiques de l'homme», dans lequel il affirme que d'immenses facultés sommeillent dans notre cerveau.

Enfin, la gitane Sterna Weltz nous donnera ses prévisions pour l'avenir.

Entre ces temps forts, des variétés. Et Guy Lux a encore réussi à composer un plateau de choix: Francis Lalanne (qui vient de coproduire et de signer la musique du dernier film de Delon) chantera «Monsieur Pouvoir», François Valéry «Comme Jimmy Dean», Stéphanie de Monaco (décidément abonnée à l'émission) «Le sega mauriciens», Rondo Veneziano «Casanova», Dorothee «Maman» et La Compagnie Créole «Ça fait rire les oiseaux». Encore un tube en perspective pour ce groupe si sympathique et talentueux.
 (FR3, 20 h 35 - ap)

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN ?

(avec épargne)

- Unique en son genre
 - Pour tout achat de TV, vidéo et hi-fi
 - Dépannage dans les 24 heures
- M. Michel Jeanneret est à votre disposition.
 Téléphone SA Diffusion
 Nouvelle adresse: Fbg de l'Hôpital 26
 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 00 60

TELEPHONIE SA



Diffusion